



**PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°64-2025-251

PUBLIÉ LE 14 AOÛT 2025

Sommaire

**Préfecture des Pyrénées-Atlantiques / Préfecture des
Pyrénées-Atlantiques - Direction de la Citoyenneté de la Légalité et
du Développement Territorial**

64-2025-08-13-00010 - Arrêté fixant la répartition des électeurs en
bureaux de vote pour les élections politiques (période du 1er janvier au
31 décembre 2026) (106 pages)

Page 3

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

64-2025-08-13-00010

Arrêté fixant la répartition des électeurs en bureaux de vote pour les élections politiques (période du 1er janvier au 31 décembre 2026)

Arrêté n°
fixant la répartition des électeurs en bureaux de vote pour les élections politiques
(période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026)

Le préfet des Pyrénées-Atlantiques
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code électoral et notamment les articles L.17 et R.40 ;

VU les propositions des maires concernés ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques,

ARRÊTE

Article premier : Pour les élections politiques qui interviendront entre le 1^{er} janvier 2026 et le 31 décembre 2026 les électeurs des communes figurant dans le tableau annexé au présent arrêté sont répartis dans les différents bureaux de vote conformément aux colonnes 4 et 5 du tableau.

Article 2 : Dans les communes qui comptent plusieurs bureaux de vote, les militaires et les Français établis hors de France remplissant les conditions prévues par les articles L.12 et L.13 du code électoral sont rattachés au bureau de vote mentionné dans la dernière colonne du tableau annexé.
Les conjoints des militaires de carrière auxquels s'applique le premier alinéa du présent article, sont rattachés au même bureau de vote que leur conjoint s'ils ont demandé à être inscrits sur la même liste électorale.

Article 3 : Les communes non citées dans le tableau annexé n'ont qu'un seul bureau de vote situé à la mairie ou dans un immeuble contigu, à l'exception des communes suivantes :

- Aïcirits-Camou-Suhast : salle polyvalente Xilokan, 50 allée salle polyvalente
- Ainharp : à l'école, au bourg
- Ainhua : maison des associations, Herriko Etxeko inta
- Alos-Sibas-Abense : salle municipale, au bourg d'Alos
- Aramits : salle des fêtes MTL maison du temps libre
- Arette : salle Barétous-Roncal
- Argelos : salle de motricité de l'école

- Assat : salle municipale, 11 rue de l'Égalité (centre du bourg)
- Aubin : salle communale, chemin Lahargue
- Aussevielle : salle multi-activités
- Barinque : maison pour tous
- Beyrie en Béarn : maison pour tous
- Bidache : salle des fêtes, 2 place du Fronton
- Bosdarros : salle polyvalente
- Bruges -Capbis-Mifaget : salle des fêtes de Bruges
- Bunus : salle Pelotaia
- Cadillon : foyer rural « Maison du Lac »
- Castagnède : salle des associations
- Castetbon : salle des fêtes, 118 chemin Bellevue
- Denguin : salle multi-loisirs, route du stade
- Doazon : maison pour tous « Edouard Cazalet », 43 route du lac
- Espoey : salle des fêtes d'Espoey
- Esterençuby : salle communale
- Gamarthe : bâtiment Eskol Etxea
- Gestas : salle des Fêtes, Place de la Mairie
- Guinarthe-Parenties : foyer rural
- Hagetaubin : maison pour tous
- Halsou : maison pour tous
- Igon : maison pour tous
- Jatxou : salle polyvalente, Trinketako bidea
- Laa-Mondrans : salle polyvalente
- Lagor : salle polyvalente, 1 place du 19 mars 1962 – rue principale
- Lagos : salle des fêtes, 6 impasse des Carolins
- Ledeuix : salle multi-activité, impasse de la Marque
- Lée : maison pour tous, allée de l'église
- Lestelle-Bétharram : foyer communal
- Lichos : salle communale, 40 chemin du Brousta
- Lys : salle communale "maison pour tous"
- Masparraute : salle communale
- Mont : salle des fêtes de Mont
- Montaut : salle culturelle, rue Annette
- Montfort : salle polyvalente
- Musculdy : maison Posompesenia – 658 oskaxeko bidea
- Oraàs : salle communale
- Orègue : salle communale Haitz Pean, quartier Celhay
- Orriule : salle polyvalente, rue de l'école
- Os-Marsillon : foyer d'Os
- Osserain-Rivareyte : salle communale Elgarrekin
- Pardies : salle polyvalente
- Poey de Lescar : salle Joseph Teixido
- Saint-Just-Ibarre : salle communale, 769 route du Col d'Osquich
- Saint-Palais : marché couvert

- Sedze-Maubecq : salle des fêtes, 2 route de Baleix
- Sedzere : école publique, 1 chemin de l'école
- Siros : maison pour tous, rue de la Carrerasse
- Soumoulou : Espace JV Brusset
- Uhart-Cize : salle multi-activités, derrière le fronton
- Uzan : salle de réunions

Article 4 : Une liste électorale et une liste d'émargement pour chaque bureau de vote sont tirées du répertoire électoral unique.

Dans le cas où deux consultations électorales auraient lieu le même jour entraînant l'obligation de doubler les bureaux de vote, la liste d'émargement initiale doit également être doublée. Pour les communes ayant plusieurs bureaux de vote, la liste générale des électeurs de la commune est tirée, par ordre alphabétique, du répertoire électoral unique.

Pour ces mêmes communes, le bureau centralisateur est le bureau n°1 sauf exception.

Article 5 : Les cartes d'électeurs précisent le bureau auquel l'électeur appartient et le lieu où il doit se rendre pour voter.

Article 6 : Le secrétaire général de la préfecture, le sous-préfet de Bayonne, la sous-préfète d'Oloron-Sainte-Marie et les maires du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques et affiché dans chaque commune avec éventuellement, un extrait du tableau annexé.

Pau, le 13 AOUT 2025

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire général,

Samuel GESRET

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

1

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-26 Ustaritz- Vallées de Nive et de Nivelle	AHETZE 2BV	0001 - Mairie 0002- Mairie	Chemin Agerrea, Chemin Amizola, Chemin Atxota, Chemin Bernatenea, Chemin Berroueta, Chemin Bidexka, Chemin Haroztegia (n° impairs), Chemin Dorrea, Chemin Eskola, Chemin Frantsaenea, Chemin Gaztelu Berria, Chemin Haize Toki, Chemin Harrieta, Chemin Herriko Bihotza, Chemin Herrixka (ou des Chênes), Chemin Joanetaenea, Chemin Laharraga, Chemin Larre Luzea, Chemin Larrunta, Chemin Marihartenea, Chemin Martikotenea, Chemin Merlatua, Chemin Ostalapea (n° pairs), Chemin Ostaleria, Chemin Ximikoenea, Place des Bertsulari, Place Mattin Trecu, chemin Lohigeta, chemin Echcorteria, chemin Errota Chemin Alturan, Chemin Apezain Landa, Chemin Arrakotenea, Chemin Arrobia, Chemin Basoa, Chemin Belardia, Chemin Betrittoenea, Chemin Bidegaraya, Chemin Biperrenborda, Chemin Domintxenea, Chemin Eliz Aldea, Chemin Errotaxaharra, Chemin Errota Zahar, Chemin Etxeherria, Chemin Haroztegia (n° pairs), Chemin Harretxea, Chemin Iturraldea, Chemin Iturbidea, Chemin Iturbidenborda, Chemin Kallardoenea, Chemin Larralde, Chemin Larrekoina, Chemin Mulienea, Chemin Mariattoenea, Chemin Orgenbidea, Chemin Ostalapea (n° impairs), Chemin Ostaleriakoborda, Chemin Oso, Chemin Pauloenea, Chemin Pendixa, Chemin Plazako Landa, Chemin Saskoenea, Chemin Uhaldea, Chemin Uharte, Chemin Ximikorenborda.	1er BV
5	64-01 Anglet	ANGLET 33BV	0001 - Mairie (salle des fêtes) 2 rue Amédée Dufourg 0002 - Maison pour tous Salle Ansbach 6 rue Albert Le Barillier 0003 - Maison pour tous Salle Ansbach 6 rue Albert Le Barillier 0004 - Ecole Jules Ferry Restaurant scolaire primaire 21 rue Albert Le Barillier	Av. de Bayonne jusqu'à l'av. de Biarritz (n°pairs ≤ 28), rue de Louillot (n°pairs), rue des 4 Cantons (n°pairs du 32 au 38), rue de Pachiou (n°impairs), rue d'Arremoun (n°pairs), rue de Bahinos (n°impairs du ≤ 19), place Lamothe (n°impairs du 5 au 11), av. Eugène Bernain, rue A. le Barillier (n°impairs), av. A. Dufourg (n°pairs). Av. Amédée Dufourg (n°impairs), rue A. Le Barillier (n° pairs), av. Eugène Bernain jusqu'à la rue de Jouanetote (pairs ≤ 60), rue de Venise (n°pairs), rue de l'Union (n°impairs du 43 au 29), allée de la Bonne Fontaine (n°impairs), rue des Barthes (n°impairs ≤ 15), n°5 de l'av. Eugène Bernain, giratoire de Bernain, av. de Bayonne (n°impairs ≤ 29). A partir de la limite de Biarritz, av. de Biarritz (n°impairs ≤ 101), av. de Bayonne et av. d'Espagne (n°pairs ≤ 90), allée des Jardins d'Arcadie (n°pairs), rue de Labouheyre. Av. de Biarritz (n°pairs du 30 au 66), rue Sainte Marguerite (n°pairs ≤ 14), av. des Cypres (n°pairs), allée des Camélias (n°pairs), rue des Primevères (n°impairs du 29 au 17), rue de Hirigogne (n°impairs du 69 au 37), rue des 4 Cantons (n°impairs du 79 au 31), giratoire du Lavoir, rue de Louillot (n°impairs).	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

2

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-01 Anglet	ANGLET 33BV	0005 - Ecole Jules Ferry Garderie primaire 21 rue Albert Le Barillier 0006 - Centre Sportif El Hogar Salle polyvalente 54 rue de Hausquette Entrée parking rue Jouanetote 0007 - Centre Sportif El Hogar Salle polyvalente 54 rue de Hausquette Entrée parking rue Jouanetote 0008 - Centre Sportif El Hogar Hall du mur à gauche 54 rue de Hausquette Entrée parking rue Jouanetote 0009 - Ecole Justin Larrebat Préau primaire 106 rue de Jouanetote	Rue des 4 Cantons (n°pairs du 40 au 90), rue de Hirigogne (n°impairs ≤ 25), rue des 5 Cantons (n°pairs du 72 au 94), giratoire Jean Lesquibe jusqu'au bld du B.A.B, giratoire de Bahinos, rue de Bahinos, au n°43 de la rue du Bois Belin, rue de Pinane (n°impairs), rue d'Alexandre (n°pairs du 22 au 40), rue de Bahinos (n°impairs 23 et 21), rue d'Arremoun (n° impairs) jusqu'au n°4 de la rue de Pachiou. De la Place Lamothe (n°impairs 1 et 3) et (n°pairs), rue de Bahinos (pairs ≤ 24), rue d'Alexandre (n°impairs du 37 au 21), rue de Pinane (n°pairs), rue du Bois Belin (n°pairs du 52 au 58), rue de Bahinos (n°impairs du n°77 au n°71), rue de Caparits (n°pairs ≤ 16), allée des Collines du Bois Belin (n°impairs ≤ 19), rue de Hausquette (n°impairs du 65 au 45), rue du Pastissé (n°pairs), rue de Jouanetote (n° impairs ≤ 73), n°40 de l'avenue Eugène Bernain. Du giratoire de Bahinos, bld du B.A.B jusqu'au giratoire de la Butte aux Cailles, rue de Hausquette (n°impairs du 119 au 79), rue du Bois Belin (n°impairs du 93 au 71), rue de Chaloché (n°impairs ≥ 5), rue de Caparits (impairs ≤ 11), rue de Bahinos (n°pairs du 58 au 64). Rue du Bois Belin (n°pairs du 76 au 90), rue de Hardoy (n°pairs ≤ 32), rue de Jouanetote (n° impairs du ≥ 75), rue du Pastissé (n°impairs), rue de Hausquette (n°pairs 78 et 80), allée des Collines du Bois Belin (n°pairs), rue de Caparits (n°impairs 15 et 13), rue de Chaloché (n°pairs ≤ 6). Giratoire de la Butte aux Cailles, bld du B.A.B jusqu'au giratoire de Jorlis, limite de Bayonne, rue de l'industrie (n°impairs 25 et 23), allée du Canal (n° pairs), rue des Pontots (n°impairs) jusqu'au n°91 rue de Lamouly, rue Francis Jammes (n°impairs ≤ 21), rue de Hardoy (n°impairs ≤ 53), rue de Hausquette (n°pairs 108 et 110).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

3

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-01 Anglet	ANGLET 33BV	0010 - Ecole Justin Larrebat Restaurant scolaire primaire 106 rue de Jouanetote 0011 - Ecole Justin Larrebat Salle polyvalente maternelle 106 rue de Jouanetote 0012 - Centre culturel de Tivoli 27 rue d'Euskadi 0013 - Ecole Evariste Galois Restaurant scolaire primaire 10 avenue de Maignon 0014 - Ecole Evariste Galois Restaurant scolaire primaire 10 avenue de Maignon 0015 - Ecole Evariste Galois Restaurant scolaire maternelle 10 avenue de Maignon	De la limite de Bayonne, giratoire du Cadran, av. de Bayonne (n°impairs du 69 au 31), giratoire de Bernain, av. Eugène Bernain (n°pairs ≤ 12), rue des Barthes (n°pairs ≤ 18), allée de la Bonne Fontaine (n°pairs), rue de l'Union (n°pairs 50 et 52), rue de Venise (n°impairs ≤ 31), rue de Jouanetote (n°pairs du 68 au 112), giratoire de la Futaie, rue Dous Bos, rue de Numa (n°impairs), av. Armand Toulet (n°pairs), rue J.Léon Laporte (n°impairs 25 et 27), traversée zone commerciale BAB 2, allée de Camouseigt. Rue de Numa (n°pairs du 26 au 46), rue de Dous Bos (n°pairs 6 et 8) , rue de Cassou (n°pairs), rue de la Pena (n°pairs), rue de Hardoy (n°pairs ≥ 94), rue des Pontots (n°pairs), limite de Bayonne longeant le ruisseau de Beyris, traversée de la zone commerciale BAB 2, rue J. Léon Laporte, av. Armand Toulet. Rue de Hardoy (n°pairs du 34 au 72), rue Francis Jammes (n°pairs), rue de Lamouly (n°pairs ≥ 68), rue de Hardoy (n°impairs ≥ 75), rue de la Pena (n°impairs), rue de Cassou (n°impairs), rue de Dous Bos (n°impair ≤ 23), giratoire de la futaie, rue de Jouanetote (n°pairs ≥ 114). Av. de Bayonne (n°pairs ≥ 30), rond-point François Dommain, allée du Cadran (n°pairs 2 et 4), limite de Bayonne, ruisseau de Bellevue, av. de Maignon (n°impairs du 17 au 7), rond-point du Parc de Montauray, av. de Minerva (n°1), allée Pierette Gavel ≤ à 6. Av. d'Espagne (n°impairs du ≤ 37), av. de Bayonne (n°pairs ≤ 26), rue de l'Etang (n°pairs ≤ 12), rue du Moulin de Sault (n°impairs du ≤ 17), rue de Mirambeau (n°pairs du 10 au 24), allée Michel Detroyat (n°pairs), allée de Moulinaou (n°impairs), rue de Mirambeau (n°pairs ≥ 38), rue de la Tour de Lannes (n°impairs), av. de Brindos (n°impairs du 29 au 11), allée A. Puyade (n°impairs). Av. de Bayonne n°28, rue de l'Etang (n°impairs ≤ à 11), rue du Moulin de Sault (n°pairs ≤ à 16), rue de Mirambeau (n°8), allée Michel Détoyat (impairs), allée de Moulinaou (pairs ≤ au 26), rue de Mirambeau (impairs), rue de Girouette, ront-point de Girouette, avenue de Maignon (pairs du 60 à 48), giratoire de Plaisance, allée de Plaisance (n°pairs ≥ au 4), ruisseau de Lesterlocq, limite de Bayonne, allée du polo (impair n°27), limite de Bayonne, avenue de Maignon (pairs du 6 au 20), rond-point du Parc de Montauray, avenue de Minerva, allée Pierette Gavel.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

4

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-01 Anglet	ANGLET 33BV	0016 - Ecole Evariste Galois Salle polyvalente maternelle 10 avenue de Maignon	De la limite de Bayonne au bord de la Nive, av. de Maignon, giratoire du Colonel Melville Lynch, av. de Maignon (n°impair 9) jusqu'au giratoire de Plaisance, allée de Plaisance (n°impairs), ruisseau Deus Tres Arius, limite de Bayonne, début de l'avenue du Professeur René Cuzacq, limite de la Nive.	
			0017 - Centre sportif Haitz Pean 24 Promenade du Parc Belay	Av. d'Espagne (n°impairs du 59 au 39), rue A. Puyade (n°pairs), av. de Brindos (n°pairs du 12 au 40), rue de la Tour de Lannes (n°pairs), rue de Girouette, limite longeant le ruisseau de Bessouyé jusqu'à l'av. de Brindos (n°impairs du 89 au 83), rue de Houndaro (n° 2), allée du Concorde (n°pairs) jusqu'au ruisseau de Polive, Parc Belay.	
			0018 - Centre sportif Haitz Pean 24 Promenade du Parc Belay	Limite de Biarritz, allée des Jardins d'Arcadie (n° 1), av. d'Espagne (n°impairs du 93 au 61), promenade du Parc Belay (n° 2), ruisseau de Polive jusqu'à l'allée du Concorde (n°impairs), rue de Houndaro (n° 1), av. de Brindos (n°pairs du 90 au 102) et (n°impairs du 91 au 93), limite longeant le ruisseau de Bessouyé, rue de Girouette (n°impairs), giratoire de Girouette, av. de Maignon (n°pairs du 62 au 86), giratoire du Colonel Melville Lynch, rue du Colonel Melville Lynch (n°pairs du ≤ 26), giratoire de Labordotte, rue de Pitoys (n°pairs), rue des Nénuphars, route d'Arcangues (n°pairs ≥ 14), limite d'Arcangues.	
			0019 - Ecole de Sutar 2 route de Saint-Pée	Limite d'Arcangues, route d'Arcangues (n°impairs du 11 au 13), rue des Nénuphars, route de Pitoys (n°impairs), giratoire de Labordotte, rue du Colonel Melville Lynch (n°impairs ≤ 11), giratoire du Colonel Melville Lynch, av. de Maignon, limite de Bayonne, route de St Pée jusqu'au n°58 de la route de Cambo, limite de Bassussarry.	
	64-04 Bayonne -1		0020 - Ecole Edouard Herriot Salle polyvalente maternelle 30 rue de Chassin	Limite de Biarritz, rue de Fourvières (n°impairs du 47 au 31), av. du Golf (n°impairs du ≥ 21), rue Ste Madeleine (n°impairs du ≤ 31) jusqu'au Bld du B.A.B, allée d'Aguiléra (n°impairs 59 et 57), av. Laroche foucauld (n°impairs du ≤ 29), rue des 4 Cantons (n°impairs ≥ 107), rue Fleuristes, rue de Lamigotte (n°impairs), rue de Chassin (n°impairs du 81 au 31), rue Ste Marguerite (n°impairs 27 et 25), rue de Hayet (n°impairs), av. de Biarritz (n°pairs 96 au 108), allée Aguilera (n°pairs ≤ 44).	
			0021 - Ecole Edouard Herriot Salle polyvalente primaire 30 rue de Chassin	Av. de Biarritz (n°pairs du 68 au 92), rue de Hayet (n°pairs), n°42 de la rue Sainte Marguerite, rue de Chassin (n°pairs du 22 au 36), rue de Lamigotte (n°pairs), n°1 rue des Fleuristes, rue des 4 Cantons (n°impairs du 103 au 89), rue de Hirigogne (n°pairs ≥ 32), rue des Primevères (n°pairs du 18 au 22), allée des Camélias (n°impairs ≤ 23), av. des Cyprès (n°impairs), rue Ste Marguerite (n°impairs ≤ 11).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

5

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-04 Bayonne -1	ANGLET 33BV	0022 - Ecole Edouard Herriot Salle polyvalente primaire 30 rue de Chassin 0023 - Ecole Aristide Briand Ronde de la maternelle 3 rue Jean Moulin 0024 - Ecole Aristide Briand Restaurant scolaire primaire 3 rue Jean Moulin 0025 - Ecole Aristide Briand Gymnase primaire 3 rue Jean Moulin 0026 - Local Club des 5 Cantons 16 rue Jean Moulin 0027 - Local Club des 5 Cantons 16 rue Jean Moulin	Allée d'Aguiléra (n°pairs du 56 au 64), Bld du B.A.B. jusqu'au giratoire de Jean Lesquibe, rue des 5 Cantons (n°impairs du 113 au 83), rue de Hirigogne (n°pairs ≤ 30), rue des 4 Cantons (n°pairs 92 au 116), av. de Larochevoucauld (n°pairs ≤ 34). Bld du B.A.B, giratoire de la Butte aux Cailles, rue de Paloumet, rue de Tartillon (n°pairs), av. de la Chambre d'Amour (n°impairs ≤ 11), Place du Général Leclerc (n°pairs 12 et 14), Promenade de la Barre (n°pairs ≤ 42), giratoire de la Douane, rue du Moulin Barbot (n°pairs ≤ 18), allée de Fontaine Laborde (n°impairs du 49 au 43), allée des Troènes (n°impairs), Promenade des Sables (n°impairs du 39 au 15), rue de Chisdits (n°impairs), du n° 90 Promenade de la Barre jusqu'au sentier du petit du Palais (n°impairs), chemin de Porte (n°impairs), av.de Montbrun (n°impairs 159 à 155), av. des Pyrénées (n°impairs du 91 au 77), rue de Millet (n°impairs du 31 au 15), allée de Chanteclair (n°impairs), rue du Port de Gala, rue de Bahinos (n°impairs du 121 au 93). Limite de Biarritz, bld de la Mer (n°impairs), n°1 place de la Chapelle, av. de la Chambre d'Amour (n°impairs du 55 au 13), rue de Tartillon (n°impairs), rue de Paloumet jusqu'au n° 5 et 1, bld du B.A.B, rue St Léon, rue Ste Madeleine (n°pairs ≤ 40), av. du Golf (n°pairs du ≥ 20), rue de Fourvières (n°pairs). Place du Général Leclerc (n°impairs), av. de la Chambre d'Amour (n°pairs ≤ 72), rue de Bouney (n°pairs), rue du Moulin Barbot (n°impairs ≤ 63), giratoire de la Douane, promenade de la Barre (n°impairs du 51). De la limite de Biarritz et du littoral, av. de la Madrague (n°impairs), bld des Plages (n°pairs 84 et 86), av. des Crêtes (n°pairs ≤ 12), av. de l'Impératrice (n°impairs ≥ 41), allée des Sarments (n°pairs), rue des Vignes (n°impairs ≤ 23), promenade des Sables (n°pairs du 26 au 34), allée des Troènes (n°pairs), allée Fontaine Laborde (n°pairs 36 et 38), rue du Moulin Barbot (n°pairs du 20 au 66), rue de Bouney (n°impairs), n°74 av. de la Chambre d'Amour, giratoire de la Chapelle, bld de la Mer (n°pairs). De la limite du littoral, av. de l'Adour (n°impairs ≥ 293), giratoire de la Capitainerie, promenade de la Barre (n°impairs ≥ 77), rue de Chisdits (n°pairs), promenade des Sables (n°pairs du 16 au 24), rue des Vignes (n°pairs ≤ 24), allée des Sarments, (n°impairs), av. de l'Impératrice (n°pairs du 28 au 44), av. des Crêtes (n°impairs ≤ 11), bld des Plages (n°impairs du 87 au 83), n°2 av. des Terrasses, av. de la Madrague (n°pairs).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

6

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-04 Bayonne -1	ANGLET 33BV	0028 - Club de sport Orok Bat 1 allée Orok Bat 0029 - Sémaphore de la Bécasse 149 bis avenue de l'Adour 0030 - Ecole Jean Jaurès Gymnase primaire 46 rue Henri Rénéric 0031 - Ecole Jean Jaurès Restaurant scolaire primaire 46 rue Henri Rénéric 0032 - Ecole Jean Jaurès Ecole maternelle 2 allées Raoul Follereau 0033 - Ecole Camiade Salle polyvalente 12 avenue des Pyrénées	Av. des Pyrénées (n°pairs ≥ 54), av. de Montbrun (n°pairs 96 et 98), chemin de Porte (n°pairs), sentier du petit Palais (n°pairs), promenade de la Barre longeant la forêt du Pignada, sentier du Pavillon Chinois (n°impairs), rue du Brise-Lames (n°impairs du ≤37), av. de l'Adour (n°impairs du 229 au 197), allée de l'Empereur (n°impairs du ≥ 15), impasse de la Terrotte (n°pairs) jusqu'au sentier du Petit Palais, forêt du Pignada jusqu'à l'allée Raoul Follereau (n°impairs 1 et 3), av. des Arbousiers (n°impairs du 41 au 31), av. des Cigales (n°impairs), av. de Montbrun (n°pairs du 64 au 92 bis), av. des Tourterelles (n°impairs). Limite de Bayonne, av. de l'Adour (n°pairs ≤ 24), allée de l'Eglise (n°pairs), allée de l'Empereur (n°pairs ≥ 66), av. de l'Adour (n°pairs du 100 au 114), rue du Brise-Lames (n°pairs), sentier du pavillon chinois (n°pairs), Promenade de la Barre, giratoire de la Capitainerie, av. de l'Adour (n°pairs ≥ 130) jusqu'au littoral Plage de la Barre. Avenue de l'Adour (n°impairs du 111 au 79), ancienne voie ferrée, rue Auguste Guimont (n°pairs), au n° 43 av. des Arbousiers, allée Raoul Follereau, forêt du Pignada, sentier du Petit Palais, impasse la Terrotte (n°impairs), allée de l'Empereur (n°pairs 28 au 64), allée de l'Eglise (n°impairs). Avenue de l'Adour (n°impairs ≤ 77), limite de Bayonne, allée d'Atchinetché, rue du Pont de l'Aveugle, giratoire de Jorlis, Bld du B.A.B, av. Marcel Dassault, ancienne voie ferrée, av. de Montbrun (n°pairs du 36 au 62), av. des Cigales (n°pairs), av. des Arbousiers (n°pairs ≥ 14), rue A. Guimont (n°impairs du 15 au 7), ancienne voie ferrée. Bld du B.A.B, giratoire de la Butte aux Cailles, rue de Hausquette (n°pairs du n°130 au 142), rue des Lilas (n°pairs), rue des Cerisiers (n°pairs), rue des Acacias (n°pairs ≥ 20), av. des Pyrénées (n°impairs ≤ 15), av. de Montbrun, (n°impairs 59 au 35), ancienne voie ferrée, av. Marcel Dassault. Bld du B.A.B, giratoire de Bahinos, rue de Bahinos (n°pairs du 76 au 102), allée Chanteclair (n°pairs), rue de Millet (n°pairs du 16 au 34), av. des Pyrénées (n°impairs du 75 au 49), av. des Tourterelles (n°pairs), av. de Montbrun (n°impairs du 103 au 61), av. des Pyrénées (n°pairs ≤ 10), rue des Acacias (n°impairs ≥ 17), rue des Cerisiers (n°impairs), rue des Lilas (n°impairs), rue de Hausquette (n°impairs du 135 au 123), giratoire de la Butte aux Cailles.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

7

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-26 Ustaritz- Vallées de Nive et de Nivelle	ARBONNE 2 BV	0001 - Maison des Associations Chemin Plazako Borda 0002 - Mairie	Au nord de la ligne de délimitation passant par l'axe des voies communales d'ouest en est : chemin d'Alhorga, chemin de Mestelenea, chemin de Ziburria et chemin de Larrondoa. Au sud de la ligne de délimitation passant par l'axe des voies communales d'ouest en est : chemin d'Alhorga, chemin de Mestelenea, chemin de Ziburria et chemin de Larrondoa.	1er BV
6	64-26 Ustaritz- Vallées de Nive et de Nivelle	ARCANGUES 2BV	0001 - Mairie 0002 - Ecole	Quartier Chapelet, quartier la Chapelle, quartier Berriotz et quartier Alotz (du bourg d'Arcangues jusqu'au pont d'Alotz). Quartier Alotz (du pont d'Alotz jusqu'à la limite de Saint Pée Sur Nivelle) et quartier Dornadiette.	1er BV
4	64-22 Pays de Bidache, Amikuze et Ostibarre	ARQUE- ITHOROTS OLHAÏBY 2BV	0001 - Salle pour tous d'Aroue 0002 - Mairie d'Ithorots Olhaïby	Aroue. Ithorots-Olhaïby.	1er BV
6	64-26 Ustaritz- Vallées de Nive et de Nivelle	ASCAIN 4BV	0001 - Complexe sportif, mur à gauche - 195 impasse Kiroleta 0002 - Complexe sportif, mur à gauche - 195 impasse Kiroleta	Chemins de Serres, de Malakat, de telleria, de Monségur, lotissements : Aguerondo, Muntxo, Ur Eguia, Monségur, Tipulenia, Lur Eder, Xintxurrenia, Malakat Enea, Erdiko, Malakat Baita, Larre Lore, Xorroeta, Bakea, Haritzaldea, quartier Zubiburu, RD 918, route de Saint Jean de Luz, route de saint Pée sur Nivelle, résidences : Larrexka, Sagardia, Xorroeta. Allées : des Pins, Ansorloko Bidea, chemins : Burdin Bidea, Chourio (côté gauche), d'Akaldegia, d'Arrayoa (côté gauche), Behereko Etxea (côté gauche), Behereko Landa, de la Fontaine, de Larrekia, de Martzeneko Tartia, d'Izotzaguerria, du Moulin, du VFDM, lotissements : Akaldegia, Bordatxoenea 1 et 2, Lecumberria, Chourio, Errotenia, Ganenia, Landa Handia, Laduche, Ansorloa, Toki Goxoa, Azarete, Mimiague, Estebenenia, Portuko Karrika, quartiers : Portua, Arrayoa, Mendixka, résidences : Beti Gazte, Bizia, Chantaco, Faru, Portua, Adina, Routes : de la Blanchisserie, d'Oihette, rues : Ernest Fourneau (côté bas à partir de la pharmacie), San Ignacio (col de St Ignace).	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

8

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-26 Ustaritz-Vallées de Nive et de Nivelle	ASCAIN 4BV	0003 - Complexe sportif, mur à gauche - 195 impasse Kiroleta 0004 - Complexe sportif, mur à gauche - 195 impasse Kiroleta	Arguinenia, Chalkarraga, Chemins : de Dorrea, d'Aranea, de Halage, de Martinenia, de Larrun Zola (côté droit), de Parisenia, de Zetabenia, d'Indartea, d'Oinatxeberria, d'Ura Mendi, d'Urrugne, Gaineko Borda, impasse Etxezaharria, lotissements : Itsas Mendi, Xara Baita, Iturritxa, Uhaldeko Borda, Eskolako, Rtcheverria, Kisu Labea, quartier Dorrea, résidences : Xara Baita, Xaregoitza, route de Ciboure, route Kisu Labea. Achafla Baita, Ansorloko Bidea (côté droit) Centre bourg, Chemins ; Chourio (côté droit), d'Alzirun, d'Apituxen Borda, d'Arkatxondoa, d'Arrayoa (côté droit), de Behereko Etxea (côté droit) de Biranda, de Jauregiko Borda, de Larrun Zola (côté gauche), de Xeruen Borda, de Xetabe Baita, de Xurien Borda, des Carrières, d'Etxegaraya, du VFDM, d'Urritzako Borda, d'Urrugne, Gaineko Borda, lotissements : Maldatxoa, Pentzea, Urritxa, Larrungo Bordak, Eskolako, quartiers : Aldagaray, du Pont, Esnaur, Larrun Zola, Mortzelay, rue d'Olhette, rue Ernest Fourneau jusqu'à la pharmacie en descendant de l'église, rue San Ignacio.	
5	64-13 Nive-Adour	BARDOS 2 BV	0001 - Bardos Nord - Rez-de-chaussée du Château Salha, 110 place des Platanes	Toutes les voies situées au Nord de la RD 936 y compris la RD 936 et ses extensions : chemin d'Atto, chemin de Bailea, allée de la Bardolle, allée des Barthes, allée du Château d'Eau, route de Bayonne, chemin de Bazterretxe, chemin de Bellegarde, chemin de Bellevue, chemin de Belloc, chemin de Beñiat, chemin de Beterbide, route de Bidache, chemin de Bordaxuri, chemin de Borde Etxarte, chemin de Borde Xaharne, chemin de Burgue, chemin de Bürüntx, allée du Canal, chemin de Constantin, allée Dirassar, chemin d'Elgarte, chemin d'Errekalde, chemin d'Etxarte, chemin d'Etxemendi, chemin de Gorant, route de Guiche, chemin de Halgaxuri, chemin de Harizmendi, chemin de Herriondoa, chemin de Hiribarne, chemin d'Iriberry, chemin de Jeme, route de La Bastide-Clairence, chemin de Landaberri, chemin de Larceveau, chemin de Larrabürü, chemin de Latsaga, allée de Legarre, chemin de Lizarraga de Bas, chemin de Martinon, chemin de Miremont, chemin de Mondon, chemin du Moulin d'Ermou, route du Moulin de la Ferrerie, chemin du Moulin Neuf d'Urt, chemin d'Olhegi, chemin d'Uharte, chemin d'Oihanbaxter, chemin de Pagasorhai, chemin de Pekotxe, chemin de Perü, chemin de Pes, chemin de Piquéou, chemin du Pont de Catalin, chemin du Pont de l'Aran, chemin du Pont de l'Arroque, chemin de Salaberri, chemin de la Sarrade, chemin de Sarrikueta, chemin de Tantoa, chemin de Villenave.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

9

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-13 Nive-Adour	BARDOS 2 BV	0002 - Bardos Sud - Rez-de-chaussée du Château Salha, 110 place des Platanes	Toutes les voies situées au Sud de la RD 936 : chemin d'Angelü, chemin d'Arbinoritz, chemin d'Aribit, chemin d'Aztegi, chemin de l'Abarratia, allée du Baigura, allée du Belvédère, chemin de Berria, chemin de Berroxipi, chemin de Berruaga, chemin de Borde Arbinoritz, chemin de Borde Arroubers, chemin de la Chapelle, place du Château Salha, chemin de Cincaou, place des Commerces, chemin des Ecoles, place de l'Eglise, chemin d'Elixabehere, chemin d'Errekarte, chemin d'Erreka, chemin d'Etxebehere, chemin d'Etxexuri, chemin d'Etxezahar, chemin de Gillomenea, chemin de Harandi, allée Herri Bixtan, chemin de Horontxeta, chemin d'Ibarrarte, chemin d'Ithürriaga, chemin Ithursarry, allée Laguna, chemin de Lambert, chemin de Larrenea, allée Mendialde, chemin du Moulin de Garate, chemin du Moulin d'Iburre, chemin du Moulin Neuf de Bardos, route d'Orègue, chemin d'Otharte, chemin d'Uhagun, chemin d'Oihanbürü, allée de Panfilia, chemin de Peñegi, place des Platanes, chemin du Pont de Labourd, chemin de Portantin, chemin de la Redoute Napoléon, chemin de Sartuque, allée du Stade, chemin de Taulari, chemin de Trenthomast, chemin du Trinquet, allée de l'Ursuya, allée de Xaharne, chemin de Xorhobi, chemin de Zabaleta, chemin de Zabartotz.	
6	64-26 Ustaritz- Vallées de Nive et de Nivelle	BASSUSSARRY 3BV	0001 - Mairie	Allée de Pausa Leku, Allées : allée de Bielle Nave, allée d'Oihare, allée Jean Dufourg Chemins : Chemin d'Axerimendi, chemin de Guziena, chemin de de Hargous, chemin de Mendixka, chemin de Mongay, chemin de Onddoak, chemin de Perriat, chemin de Petripaule, chemin de Teilleria, chemin d'Errecartia (pair), chemin d'Etcheverria, Impasses : impasse Caracotch, impasse Cattun, impasse de la Diligence, impasse de la Tuilerie, impasse des Pins, impasse d'Etcheverria, impasse Gojun, impasse Hargous, impasse Iratzea, impasse Larraburua, impasse Louberry, impasse Malda, Impasse Mendixka, Impasse Pancet, Impasse Sagarteguia, Impasse Xokottiki, Place du Trinquet, RD 254, Résidence Erracartia, Route des Pins.	1er BV

10

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-26 Ustaritz- Vallées de Nive et de Nivelle	BASSUSSARRY 3BV	0002 - Maison pour tous Elgarrekin 0003 - Maison pour tous Jauziak	Allée de Kurutcheta, allée Eder, allée Latsaga, allée Ur Geldi, allée Zori, Chemins : chemin du Moulin de Chourroumillas, chemin de Benoît, chemin de Carricazart, chemin de Chourrouta, chemin de Harrieta, chemin de Joana, chemin de la Redoute, chemin de Lartigau, chemin de Mendibista, chemin de Pétaboure, chemin de Simonenia, chemin des Chevreuils, chemin d'Etchessahar, chemin du Général Clauzel, impasse Bordenave, Impasses : impasse Ardien Bidea, impasse Bordenave, impasse Cazaux, impasse Chanchino, impasse Chourouta, impasse de Benoit, impasse de la Redoute, impasse de Pétaboure, impasse du Château, impasse du Général Clauzel, impasse du Pélerin, impasse Eyheralde, impasse Harrieta, impasse Hiru Gurutze, impasse Marmounenia, impasse Moussans, impasse Ogitegia, impasse Oxoby, impasse Penin, impasse Txakoli, impasse Txakurrak, impasse Chemeto, impasse Xoko Maitea, Routes : Route de Saint-Pée, RD 3. Allée de Baigura, allée de la Chaule, allée de la Clairière, allée de la Palombière, allée de l'Albatros, allée des Champs, allée des deux Etangs, allée du Coteau, allée du Drive, allée du Makila, allée du Swing, allée J.C Arriaga, allée Txiki, Chemins : CD 932, chemin d'Ader, chemin d'Appalot, chemin de Baratzek, chemin de Behic, chemin de Borda Nasa, chemin de Bordaberria, chemin de Goitia, chemin de Halage, chemin de Jantot, chemin de Juanita, chemin de Juantipy, chemin de la Canardièrre, chemin de l'Aviation, chemin de Portukoborda, chemin d'Errecartia, chemin des Barthes, Impasses : impasse Ametsa, impasse Bordaberria, impasse de Goitia, impasse de la Canardièrre, impasse de la Vigne, impasse de l'Aviation, impasse Denen Artea, impasse des Barthes, impasse des Pottoks, impasse des Salines, impasse Distitsar, impasse Elgarrekin, impasse Errecartia, impasse Gaineko, impasse de Jantot, impasse de Juanita, impasse de Juantipy, impasse Oihenart, impasse Saint Martin, Quartier des Salines, Routes : route de Bassussarry-RD 254, route de Lamigue, route Dominique-Joseph Garat.	
5	64-06 Canton de Bayonne-3	BAYONNE 30 BV	0001 - Hôtel de Ville (entrée côté Adour)	Délimité par la rive gauche de la Nive puis celle de l'Adour du Pont Mayou jusqu'à la hauteur des Allées Paulmy et l'axe des voies ci-après : allées Paulmy jusqu'à l'avenue du 11 Novembre, avenue du 11 Novembre, place Jacques Portes, rue Orbe, rue Victor Hugo jusqu'à la rive gauche de la Nive.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

11

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-06 Canton de Bayonne-3	BAYONNE 30 BV	0002 - Hôtel de Ville (entrée côté Adour) 0003 - Hôtel de Ville (entrée rue Bernède) 0004 - Ecole maternelle Petit Bayonne Rue de Ravignan 0005 - Ecole maternelle Jules Ferry Rue de l'Esté 0006 - Ecole élémentaire Jules Ferry Bd Alsace Lorraine 0007 - Ecole élémentaire Jules Ferry Bd Alsace Lorraine	Avenue du 11 Novembre depuis l'intersection avec le Boulevard du Rempart Lachepaillet, place Jacques Portes, rue Orbe, rue Victor Hugo jusqu'au quai Dubourdieu, quai Dubourdieu, quai Roquebert, rue Port de Bertaco, rue Poissonnerie, rue d'Espagne jusqu'à la rue Sabaterie, rue Sabaterie jusqu'à la rue Douer, rue Douer jusqu'au boulevard du Rempart Lachepaillet (partie rue des Faures), boulevard du Rempart Lachepaillet jusqu'à l'avenue du 11 Novembre. Délimité par la rive gauche de la Nive entre l'avenue Raoul Follereau et le Droit de la rue du Port de Bertaco et l'axe des voies ci-après : rue Port de Bertaco, rue Poissonnerie, rue d'Espagne jusqu'à la rue Sabaterie, rue Sabaterie jusqu'à la rue Douer, rue Douer jusqu'aux remparts Lachepaillet (partie rue des Faures), remparts Lachepaillet jusqu'à l'avenue du 11 Novembre, avenue du 11 Novembre jusqu'aux Allées Paulmy, allées Paulmy jusqu'au carrefour Saint-Léon, avenue Fernand Forgues, avenue André Grimard jusqu'à hauteur de l'avenue Paul Pras, avenue Paul Pras jusqu'à l'avenue Raoul Follereau, le long de la rive Gauche de la Nive. Rive droite de la Nive de la place du Réduit au Pont Pannecau, rue Pannecau, rue des Lisses, Place Paul Bert, rue de Ravignan jusqu'à la rive gauche de l'Adour, rive gauche de l'Adour jusqu'à la place du réduit (allées Boufflers). Cours de l'Adour, avenue Henri Grenet, chemin de Saint Bernard, quai de Lesseps, rue Sainte Ursule, ligne de chemin de fer de Bordeaux à Irun, rue Maubec jusqu'au n° 81, cité Madim, ligne de chemin de fer de Bordeaux à Irun, boulevard Jean d'Amou, rue Denis Etcheverry jusqu'à l'intersection avec la rue de l'Esté, rue de l'Esté jusqu'à l'Adour. De l'Adour, rue de l'Esté jusqu'à l'intersection avec la rue Denis Etcheverry, rue Denis Etcheverry, boulevard Jean d'Amou jusqu'à l'intersection avec la rue Daniel Argote, rue Daniel Argote jusqu'à l'intersection avec la rue du Général Daniel Bourbaki, rue du Général Daniel Bourbaki jusqu'à l'intersection avec la rue du Brigadier Muscar, rue du Brigadier Muscar jusqu'à l'intersection avec la rue du Capitaine Pellot, rue du Capitaine Pellot jusqu'à l'intersection avec le boulevard Alsace Lorraine, boulevard Alsace Lorraine jusqu'au giratoire Jean Jaurès, boulevard Jean Jaurès jusqu'à l'Adour. De l'Adour, boulevard Jean Jaurès jusqu'au giratoire Jean Jaurès, boulevard Alsace Lorraine jusqu'à la rue du Capitaine Pellot, rue du Capitaine Pellot jusqu'à la rue du Brigadier Muscar, rue du Brigadier Muscar jusqu'à la rue du Général Bourbaki, rue du Général Bourbaki jusqu'à la rue Daniel Argote, rue Daniel Argote jusqu'au boulevard Jean d'Amou, boulevard Jean d'Amou jusqu'à la voie ferrée SNCF, chemin de Saint Etienne jusqu'au chemin de Hamboum, chemin de Hamboum jusqu'à la rue Albert Thomas, rue Albert Thomas, rue René Cuzacq, avenue Maréchal Juin, ligne de chemin de fer de Bordeaux à Irun jusqu'à l'Adour.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

12

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-06 Canton de Bayonne-3	BAYONNE 30 BV	0008 - Ecole maternelle Lahubiague Rue Albéric Poitrenaud 0009 - Ecole maternelle Lahubiague Rue Albéric Poitrenaud 0010 - Ecole Maurice Ohana Avenue François Faurie 0011 - Ecole Maurice Ohana Avenue François Faurie 0012 - Ecole maternelle Jean Moulin Avenue du Polo 0013 - Ecole maternelle Jean Moulin Avenue du Polo 0014 - Ecole élémentaire Jean Moulin Avenue du Polo 0015 - Maison des Associations Allée de Glain	Avenue Maréchal Soult depuis le carrefour Saint-Léon jusqu'au ruisseau Aritxague, ruisseau Aritxague jusqu'à l'avenue Jean Darrigrand, avenue Jean Darrigrand, chemin d'Arancette, avenue Gieure, avenue Jacques Loëb jusqu'à la rue de Lassequette, rue de Lassequette jusqu'à l'avenue Paul Pras, avenue Paul Pras, avenue André Grimard, avenue Fernand Forgues jusqu'au carrefour Saint-Léon. Avenue Jean Darrigrand depuis le ruisseau Aritxague, chemin d'Arancette, avenue Gieure, avenue Jacques Loëb jusqu'à la rue du 21 juin 1940, rue du 21 juin 1940 avec les résidences La Palisse et Les Tilleuls, chemin de Lestanquet jusqu'au ruisseau Aritxague, ruisseau Aritxague jusqu'à l'avenue Jean Darrigrand. Rive Gauche de la Nive depuis la limite de la commune jusqu'au droit de la rue Voulgre, rue Voulgre, avenue du 08 mai 1945 jusqu'à l'avenue Georges Hérelle, avenue Georges Hérelle jusqu'au chemin de Lestanquet, chemin de Lestanquet jusqu'au ruisseau Aritxague, ruisseau Aritxague jusqu'à la limite séparative de la commune avec Anglet. Rive Gauche de la Nive depuis le droit de la rue Voulgre et jusqu'à celui de l'avenue Raoul Follereau, avenue Raoul Follereau, avenue Paul Pras jusqu'au chemin de Lassequette, chemin de Lassequette jusqu'à l'avenue Jacques Loëb, avenue Jacques Loëb jusqu'à la rue du 21 juin 1940, rue du 21 juin 1940 à l'exception des résidences La Palisse et Les Tilleuls jusqu'au chemin de Lestanquet, chemin de Lestanquet jusqu'à l'avenue Georges Hérelle, avenue Georges Hérelle jusqu'à l'avenue du 08 mai 1945, avenue du 08 mai 1945 jusqu'à la rue Voulgre, rue Voulgre jusqu'à la rive gauche de la Nive. Chemin des Hêtres depuis la limite d'Anglet, avenue Gaudeul jusqu'à l'avenue de l'Ursuya, avenue de l'Ursuya jusqu'au ruisseau Aritxague, ruisseau Aritxague jusqu'à la commune d'Anglet, limite séparative de la commune avec Anglet (quartier Maignon). Avenue du Docteur Gaudeul à partir de l'intersection avec l'avenue de l'Ursuya et jusqu'à la rue Ermend Bonnal, rue Ermend Bonnal jusqu'à la rue Adrien Barthe, rue Adrien Barthe, avenue des Pyrénées jusqu'à l'avenue d'Ibaritz, avenue d'Ibaritz, avenue de l'Ursuya jusqu'à l'avenue Gaudeul. Avenue Marcel Dassault, boulevard de l'Aritxague, limite séparative avec la commune d'Anglet jusqu'au chemin des Hêtres, chemin de Hêtres, avenue Gaudeul jusqu'à la rue Ermend Bonnal, rue Ermend Bonnal jusqu'à la rue Adrien Barthe, rue Adrien Barthe, avenue des Pyrénées jusqu'à l'avenue d'Ibaritz, avenue d'Ibaritz, avenue de l'Ursuya jusqu'au ruisseau de l'Aritxague, ruisseau de l'Aritxague jusqu'à l'avenue Maréchal Soult. Avenue Duvergier de Hauranne depuis la limite de la commune jusqu'au rond point Porteteny, rue Gustave Eiffel jusqu'au pont SNCF, du pont SNCF avenue Capitaine Resplandy jusqu'à la limite de la commune.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

13

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-06 Canton de Bayonne-3	BAYONNE 30 BV	0016 - Ecole maternelle Petit Bayonne Rue de Ravignan	Rive droite de la Nive depuis la limite séparative de la commune jusqu'au Pont Pannecau, rue Pannecau, rue des Lisses, Place Paul Bert, rue Ravignan jusqu'à la rive gauche de l'Adour, allées Boufflers jusqu'à l'intersection avec l'avenue Duvergier de Hauranne, avenue Capitaine Resplandy jusqu'au pont SNCF, au droit du pont SNCF rue Gustave Eiffel jusqu'au rond point Porteteny, avenue Duvergier de Hauranne jusqu'à la limite de la commune de Saint-Pierre-d'Irube.	
	64-04 Canton de Bayonne-1		0017 - Ecole élémentaire des Arènes Rue Menigne Saube le Bile	Chemin de Sabalce depuis les allées Marines jusqu'à l'avenue de la Légion Tchèque, avenue de la Légion Tchèque jusqu'à l'avenue des Lauriers, avenue des Lauriers, avenue des Arènes, avenue Dubrocq jusqu'au boulevard du BAB, boulevard du BAB jusqu'à la voie ferrée, la voie ferrée jusqu'à la rive gauche de l'Adour, la rive gauche de l'Adour jusqu'au droit du chemin de Sabalce.	
			0018 - Ecole élémentaire des Arènes Rue Menigne Saube le Bile	Allées Marines depuis le droit de la rue de Balichon jusqu'aux allées Paulmy, allées Paulmy jusqu'à l'avenue Foch, avenue Foch jusqu'à l'avenue Goalard, avenue Goalard jusqu'à l'avenue Louise Darracq, avenue Louise Darracq jusqu'à l'avenue Dubrocq, avenue Dubrocq jusqu'au boulevard du BAB, boulevard du BAB jusqu'à la voie ferrée, voie ferrée jusqu'aux allées Marines.	
0019 - Ecole maternelle des Arènes Rue Menigne Saube le Bile			Allées Paulmy depuis l'Avenue Foch jusqu'à l'avenue Soult, avenue Soult jusqu'à la rue Sergent Capmas, rue Sergent Capmas, rue Edmond See jusqu'à l'avenue Dubrocq, avenue Dubrocq jusqu'à l'avenue Louise Darracq, avenue Louise Darracq jusqu'à l'avenue Maurice Goalard, avenue Maurice Goalard jusqu'à l'avenue Foch jusqu'aux allées Paulmy.		
	64-05 Canton de Bayonne-2		0020 - Ecole maternelle des Arènes Rue Menigne Saube le Bile	Avenue Soult depuis le droit de la rue Capmas jusqu'à l'avenue Marcel Dassault, avenue Marcel Dassault, boulevard d'Aritxague jusqu'au chemin des Barthes, chemin des Barthes jusqu'aux allées Marines, allées Marines jusqu'au chemin de Sabalce, chemin de Sabalce jusqu'à l'avenue de la Légion Tchèque, avenue de la Légion Tchèque jusqu'à l'avenue des Lauriers, avenue des Lauriers, avenue des Arènes, avenue Dubrocq jusqu'à la rue Edmond See, rue Edmond See, rue Sergent Capmas jusqu'à l'avenue Soult.	
		0021 - Ecole primaire Marie Curie Rue Chanoine Borthayre	Limite du Boucau au lieu dit Moulin d'Esbrouc, chemin de Lannot, chemin de Laharie n°43 compris jusqu'au droit de l'avenue Henri Grenet , avenue Henri Grenet jusqu'au chemin de Hausses, voie ferrée SNCF jusqu'au chemin de Saint Bernard, chemin de Saint Bernard jusqu'à l'avenue Henri Grenet, avenue Henri Grenet jusqu'à l'Adour, cours fluvial de l'Adour jusqu'à la limite du Boucau.		

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

14

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-05 Canton de Bayonne-2	BAYONNE 30 BV	0022 - Ecole maternelle de la Citadelle Allée André Feuillerat 0023 - Ecole maternelle Aristide Briand Rue Ernest Ginburger 0024 - Ecole élémentaire Aristide Briand Chemin de Hargous 0025 - Ecole élémentaire Aristide Briand Chemin de Hargous 0026 - Salle festive l'Albizia Avenue de Plantoun	Chemin de Saint Bernard, depuis l'intersection avec l'avenue Henri Grenet au quai de Lesseps, quai de Lesseps jusqu'à la rue Sainte Ursule, voie ferrée SNCF de Bordeaux à Irun, rue Maubec à partir du n°81, cité Madim, ligne de chemin de fer de Bordeaux à Irun, boulevard Jean d'Amou, chemin de Saint Etienne jusqu'au giratoire de Saint Etienne, avenue Docteur Maurice Delay, rue Maubec jusqu'à l'avenue Henri Grenet, avenue Henri Grenet jusqu'à l'intersection du chemin de Hausses, voie ferrée SNCF jusqu'à l'avenue Henri Grenet. Chemin de Hargous depuis la limite séparative de la commune avec Tarnos jusqu'à la rue de Codry, rue de Codry jusqu'à la rue de Talouchet, rue de Talouchet jusqu'à la rue André Perchicot, rue André Perchicot jusqu'à l'avenue Louis de Foix, avenue Louis de Foix jusqu'à l'avenue Henri Grenet, avenue Henri Grenet jusqu'au droit du chemin de Laharie n°41 compris, chemin de Laharie jusqu'au chemin de Lannot, chemin de Lannot jusqu'à la limite du Boucau au lieu dit Moulin d'Esbrouc. Rue Maubec (giratoire maubec jusqu'à l'avenue Louis de Foix), avenue Louis de Foix jusqu'à l'impasse de la Porcelaine, impasse de la Porcelaine, rue du Grand Hargous jusqu'au Chemin de Hargous, chemin de Hargous jusqu'au chemin du Moulin de Habas, chemin du Moulin de Habas jusqu'à l'avenue Henri de Navarre, avenue Henri de Navarre jusqu'à l'avenue du 14 Avril, avenue du 14 avril jusqu'au chemin de Saint Etienne, chemin de Saint Etienne jusqu'à l'avenue Docteur Maurice Delay, Avenue Docteur Maurice Delay jusqu'au giratoire Maubec. Chemin de Hargous depuis la limite séparative de la commune avec Tarnos jusqu'à la rue de Codry, rue de Codry jusqu'à la rue de Talouchet, rue de Talouchet jusqu'à la rue André Perchicot, rue André Perchicot jusqu'à l'avenue Louis de Foix, avenue Louis de Foix jusqu'à l'impasse de la Porcelaine, impasse de la Porcelaine jusqu'à la rue du Grand Hargous, rue du Grand Hargous jusqu'au chemin de Hargous, chemin de Hargous jusqu'au chemin du Moulin de Habas, chemin du Moulin de Habas jusqu'à l'avenue Henri de Navarre, avenue Henri de Navarre jusqu'à la limite séparative de la commune de Tarnos. Rue Vainsot à partir de l'avenue du Grand Basque, rue René Cuzacq jusqu'à la rue Albert Thomas, rue Albert Thomas, chemin de Hamboum jusqu'au chemin de Saint Etienne, chemin de Saint Etienne jusqu'à l'avenue Docteur Maurice Delay, avenue Docteur Maurice Delay jusqu'au chemin de Hamboum, chemin de Hamboum jusqu'à l'avenue de Mounédé, avenue de Mounédé jusqu'au giratoire de Plantoun, avenue de Sainte Croix jusqu'à l'avenue André Harambillet, avenue André Harambillet jusqu'à l'avenue Henri de Navarre, avenue Henri de Navarre jusqu'à la rue Vainsot.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

15

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-05 Canton de Bayonne-2	BAYONNE 30 BV	0027 - Centre communal d'action sociale Place des Gascons 0028 - Ecole maternelle Charles Malégarie Allée Charles Malégarie 0029 - Centre aéré d'Arrousets Rue d'Arcondau 0030 - Centre aéré d'Arrousets Rue d'Arcondau	Avenue du 14 avril (du chemin de Saint Etienne jusqu'au giratoire du 14 avril), périmètre comprenant les électeurs de l'Esplanade Jouandin ayant les n° de voirie du 1, 1Bis, 1Ter, 2, 2Bis, 2Ter, le théâtre de verdure, les rues Madeleine Nicolas et Eliane Jeannin-Garreau jusqu'à la rue André Malraux, rue André Malraux jusqu'au rond point de la Sablière, allée le Téoule, allée de Biarnes jusqu'à l'avenue Henri de Navarre, avenue Henri de Navarre jusqu'à l'avenue André Harambillet, avenue André Harambillet jusqu'à l'avenue de Sainte Croix, avenue de Sainte Croix jusqu'au giratoire de Plantoun, avenue de Mounédé jusqu'au giratoire de Mounédé, chemin de Hamboum jusqu'au giratoire de Hamboum, avenue Docteur Maurice Delay jusqu'au Chemin de Saint Etienne, chemin de Saint Etienne jusqu'à l'avenue du 14 Avril. Périmètre comprenant l'avenue de Rossi, avenue de Raspure, puis le square et l'avenue Arribé Labourt ainsi que les électeurs de l'Esplanade Jouandin ayant les n° de voirie n°3, 3Bis, 3Ter, 4, 4Bis, 4Ter, 5, 5Bis, 5Ter, 6, 6Bis, 6Ter, 7, 7Bis, 7Ter, ainsi que le n°9 et le 12 de l'allée de Téoule et l'allée Charles Malégarie. Depuis la limite séparative avec la commune de Tarnos, avenue Henri de Navarre jusqu'à l'intersection avec le chemin de Trouillet, chemin de Trouillet, rue d'Arrousets, chemin du Moulin de Bachefores jusqu'à la limite séparative de la commune de Tarnos. De l'Adour, voie de chemin de fer de Bordeaux à Irun, avenue du Maréchal Juin, rue Vainsot, avenue Henri de Navarre, chemin de Trouillet, rue d'Arrousets, chemin du Moulin de Bachefores jusqu'à la rive droite de l'Adour.	
6	64-07 Biarritz	BIARRITZ 20 BV	0001 - Mairie - Hôtel de Ville 12 avenue Edouard VII 0002 - Casino municipal : avenue Edouard VII 0003 - Casino municipal : avenue Edouard VII	Limite du rivage, limite de la commune d'Anglet et délimité par l'axe des voies ci-après : avenue du Général Mac Croskey, avenue Alphonse XIII, rue Lavigerie, rue Sarasate, rue Saint-Charles, rue Albert 1er, avenue Reine Nathalie, rue des Thermes, avenue de la Marne, descente Piron, parvis Emile Lagache jusqu'à l'océan. Limite du rivage et par l'axe des voies ci-après : parvis Emile Lagache, descente Piron, avenue de la Marne, rue Constantine, avenue de Verdun (non comprise), place Clémenceau (non comprise), passage Bellevue, place Bellevue, ligne droite jusqu'à l'océan. Limite du rivage et par l'axe des voies ci-après : place Bellevue, passage Bellevue, Place Clémenceau (des deux côtés), rue Victor Hugo (non comprise), rue Duler (non comprise), rue Gambetta (des deux côtés), boulevard du Prince de Galles (non compris), ligne droite jusqu'à l'océan (entre la villa Belza et la place du Canon).	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

16

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-07 Biarritz	BIARRITZ 20 BV	0004 - Ecole Jules Ferry 1 Rue Jules Ferry Derrière la médiathèque	Délimité par l'axe des voies ci-après : avenue de Verdun (côté pair à partir du n° 64), partie du boulevard du B.A.B. (non comprise) allant du rond-point de l'Europe jusqu'au boulevard d'Augusta, boulevard d'Augusta (côté impair), boulevard de Cascais (non compris) jusqu'au pont de Chélitz, rue Pringle (côté impair), rue Marceau, avenue Lahouze, rue du Brésil, rue Martias, rue Castellamare, rue Pringle (jusqu'à l'avenue de Verdun).	
			0005 - Ecole Jules Ferry 2 Rue Jules Ferry Derrière la médiathèque	Délimité par l'axe des voies ci-après : avenue Gramont (depuis le pont de Chélitz jusqu'à la rue Saint-Martin), rue Saint-Martin, avenue Maréchal Foch (des deux côtés), rue du Helder, rue Jean Bart, place de la Libération, avenue Charles Floquet.	
			0006 - Ecole Jules Ferry 3 Rue Jules Ferry Derrière la médiathèque	Délimité par l'axe des voies ci-après : rue Pringle (depuis l'avenue de Verdun), rue Castellamare, rue Martias, rue du Brésil, avenue Lahouze, rue Marceau, rue Pringle, avenue Charles Floquet, place de la Libération, rue Jean Bart, rue du Helder, avenue de Verdun (des deux côtés jusqu'à la rue Pringle).	
			0007 - Ecole Paul Bert 1 Rue Paul Bert Côté Beaurivage	Délimité par l'axe des voies ci-après : avenue Maréchal Foch (non comprise depuis la place Clémenceau jusqu'à l'avenue de la République), avenue de la République (jusqu'au Parc Mazon), traversée du Parc Mazon, rue Loustau, boulevard du Prince de Galles (des deux côtés), perspective Côte des Basques (non comprise), rue Gambetta (non comprise), rue Duler (des deux côtés), rue Victor Hugo (des deux côtés), place Clémenceau (non comprise jusqu'à l'avenue Mal Foch).	
			0008 - Ecole Paul Bert 2 Rue Paul Bert Côté Beaurivage	Délimité par l'axe des voies ci-après : rue d'Espagne (depuis l'avenue Kennedy), rue Larriou, avenue de Pioche, rue Labordotte, rue Guynemer, rue Fontaine Jean Blanc, avenue de Pioche, rue d'Espagne, Rond-Point André Lichtenberger, rue Loustau, traversée du Parc Mazon, avenue de la République, avenue Maréchal Foch (non comprise entre l'avenue de la République et la rue d'Espagne).	
			0009 - Ecole Paul Bert 3 Rue Paul Bert Côté Beaurivage	Limite de la commune de Bidart (depuis la plage de la Milady) et délimité par l'axe des rues ci-après : avenue de la Milady, rue Jean Petit de Bas, rue Minjongo, avenue de Pioche, rue Labordotte, rue Guynemer, rue Fontaine Jean Blanc, avenue de Pioche, rue d'Espagne, Rond-Point André Lichtenberger, ligne droite jusqu'à l'océan.	
			0010 - Ecole de la Négresse 1	Limite de la commune de Bidart, avenue de la Milady n° impairs $\geq$ à 37, rue Pierre de Chevigné (non comprise), avenue de Pioche n° pairs $\geq$ à 126, rond-point André Dassarry, rue de Salon (côté pair), rue Francis Jammes, avenue du Président Kennedy n° pairs $\geq$ à 130, rond-point de la Négresse, rue des Mouettes (non comprise).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

17

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-07 Biarritz	BIARRITZ 20 BV	0011 - Ecole de la Négresse 2 0012 - Ecole de la Négresse 3 0013 - Ecole des Thermes Salins 1 0014 - Ecole des Thermes Salins 2 0015 - Ecole des Thermes Salins 3 0016 - Ecole du Reptou 1	Limite de la commune d'Arcangues, de la commune d'Arbonne et de la commune de Bidart, rue des Mouettes, rond-point de la Négresse, pont de la Négresse, rond-point Luis Mariano, rue Luis Mariano (non comprise), rue Harausta. Limite de la commune d'Anglet et de la commune d'Arcangues, rue Harausta (non comprise), rue Luis Mariano jusqu'au rond-point Luis Mariano, pont de la Négresse, rond-point de la Négresse, avenue du Président Kennedy (non compris côté pair $\geq$ à 130), rue Francis Jammes (non comprise), rue de Salon côté impair du n° 1 au n° 81, rond-point André Dassary, avenue du Président Kennedy (partie non comprise entre le rond-point André Dassary et le n° 63), avenue Beausoleil (n° impairs), rue de Matelotte (n° impairs), avenue du Lac Marion côté pair $\geq$ au n° 36, boulevard Marcel Dassault (non compris les n° impairs à 47 et $\leq$ à 85), rond point du Mousse, rue de Pitchot. Limite de la commune d'Anglet et délimité par l'axe des voies ci-après : avenue Edith Cavell (des deux côtés), avenue du Golf, avenue Montjoly, avenue Maurice Trubert, boulevard Sainte Madeleine, boulevard Mayol de Senillosa, rue du 8 mai 1945, avenue Reine Victoria, rue Albert 1er, rue Saint Charles, rue Sarasate, rue Lavigerie, rue Alphonse XIII, avenue du Général Mac-Croskey (jusqu'à la limite d'Anglet). Limite de la commune d'Anglet et délimité par l'axe des voies ci-après : boulevard du BAB, avenue de la Marne, rue Jean Bourtayre, avenue Larochevoucauld, boulevard Mayol de Senillosa, avenue d'Anglet, rue Ban de lièvre, avenue d'Etienne, avenue Maurice Trubert, avenue Montjoly, avenue du Golf, rue de Fourvières (jusqu'à la limite d'Anglet). Délimité par l'axe des voies ci-après : avenue de Verdun (depuis le rond-point de l'Europe), rue Constantine, avenue de la Marne, rue des Thermes, avenue Reine Nathalie, avenue Reine Victoria, rue du 8 mai 1945, Boulevard Mayol de Senillosa, avenue Maurice Trubert, avenue d'Etienne, rue Ban de lièvre, avenue d'Anglet, Boulevard Mayol de Senillosa, avenue Larochevoucauld, rue Jean Bourtayre, avenue de la Marne (jusqu'au rond-point de l'Europe). Délimité par l'axe des voies ci-après : rue Pétricot (depuis la rue d'Espagne), rue Larrepunte, rue de la Gendarmerie, rue Darrichon, rue Henri IV, rue Minjongo, rue Itxaso Eder, rue Simonnet (des deux côtés), avenue de la Milady, rue Jean Petit de Bas, rue Minjongo, avenue de Pioche, rue Larriou, rue d'Espagne (jusqu'à la rue Pétricot).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

18

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-07 Biarritz	BIARRITZ 20 BV	0017 - Ecole du Reptou 2 0018 - Ecole du Reptou 3 0019 - Ecole du Braou 1 0020 - Ecole du Braou 2	Délimité par l'axe des voies ci-après : rue d'Espagne (depuis la rue Pétricot), rue Saint Martin, avenue Gramont, avenue Pasteur, rue Lister, allée des Ormeaux, allée des Acacias, avenue du Président Kennedy, avenue du Lac Marion, rue de Matelotte, avenue Beausoleil, avenue Président Kennedy, rond-point André Dassarry, avenue de Pioche, rue de Simonnet (des deux côtés), rue Itxaso Eder, rue Minjongo, avenue de Pioche, rue Henri IV, rue Darrichon, rue de la Gendarmerie, rue Larrepunte, rue Pétricot (jusqu'à la rue d'Espagne). Délimité par l'axe des voies ci-après : avenue Gramont (depuis l'avenue Pasteur jusqu'au Pont de Chélistz), bretelle du Sabaou, ancienne voie ferrée SNCF (jusqu'à l'avenue du Lac Marion), avenue du Lac Marion, avenue du Président Kennedy, allée des Acacias, allée des Ormeaux, rue Lister, avenue Pasteur (jusqu'à l'avenue Gramont). Limite de la commune d'Anglet et délimité par les voies ci-après : rue de Pitchot, avenue Maréchal Juin, avenue du Braou, avenue Henri Haget, rond-point de l'Europe, boulevard du BAB jusqu'à la limite d'Anglet. Délimité par les voies ci-après : avenue Henri Haget (depuis le rond-point de l'Europe), avenue du Braou, avenue Maréchal Juin, boulevard Marcel Dassault, avenue du Lac Marion, ancienne voie ferrée SNCF (jusqu'à l'avenue du Sabaou), avenue du Sabaou, avenue Kléber, boulevard de Cascais (jusqu'au rond-point de l'Europe).	
6	64-24 Saint-Jean-de-Luz	BIDART 6 BV	0001 - Groupe scolaire Jean Jaccachoury	Hameau de l'océan, Rue du hameau de Marihart, Rue du hameau de Marika, Hameau du golf, Rue Agoretta, Avenue de Biarritz, Avenue de l'océan, Avenue des Anglais, Avenue des Etats-Unis, Avenue des Italiens, Avenue des Russes, Avenue du Château, Avenue du Lac, Avenue du parc de la Reine, Avenue du Plateau, Avenue rue de la Milady, Avenue Prince de Galles, Chemin de Tutilénia, Rue Choriekin, Rue de Chailla, Rue de la Roseraie, Rue de l'Etape, Rue du Familistère, Rue d'Etche Spi, Rue Mar y Montes, Rue Yaureguia, Chemin de Mikelanto, CD 255, Chemin des pins, Rue Lore Landa, Allée Xokoan, Allée Argian, Allée Izarbel, Allée Liliak, rue bazter, avenue de l'Espée, allée théodore monod, allée du pouy, Rue d'Agorreta, Chemin Etchayde, Impasse de Marihartenea, Chemin de la Prairie, Impasse Yaurreguia, Chemin de Caseville, Rue Eguzkia, Chemin Erreka, Chemin Etchayde.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

19

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-24 Saint-Jean-de-Luz	BIDART 6 BV	0002 - Mairie Quartier centre ville Bureau centralisateur 0003 - Kirolak Quartier sud-ouest 0004 - Kirolak Quartier sud-est	Chemin Corniche de la Falaise, Lotissement Dona Maria, Chemin Promenade de l' Horizon, Résidence Capéra, Résidence Hameau de Phenzea, Avenue Chabadenia, Avenue d'Atherbea, Avenue de la Grande Plage, Chemin Chabadenia, Chemin des Ecoliers, Chemin Guehetaldia, Place Sauveur Atchoarena, Rue Camboenea, Rue Capera, Rue Carricartenea, Rue Chiripa, Rue de la Madeleine, Rue de la Plage, Rue de l'Eglise, Rue de l'Uhabia, Rue des Ecoles, Rue des Embruns, Rue des Pyrénées, Rue des Tamaris, Rue des Trois Couronnes, Rue Erretega, Chemin Garacoitz, Rue Ibai Eder, Rue Itsas-Ondo, Chemin de Camboenia, allée des Pottoks, Impasse Harreguy, Allée du Parc Basque, Chemin de la Plage d'Erretega, Chemin de Sourroumeco Erreka, Chemin Chabadenia, Chemin du Docteur Peyret, Impasse Harreguy. Lotissement Lukuchenia, Lotissement Salicarte, Quartier de la gare, Quartier Gachonenea, Quartier Maurice Pierre, Avenue d'Espagne, Avenue Monseigneur Mugabure, Chemin Adamenea, Chemin Atalaya, Chemin Barognenia, Chemin de Laperia, Chemin de Simonenia, Chemin de Ttalienea, Chemin d'Errota Zaharra, Chemin de Gachonenea, Chemin Harrobienea, Chemin Magdalena, Lotissement Chuchuniekko, Rue Chuchuenia, Rue de la Gare, Rue Lukuchenea, Rue Maurice Pierre, Rue de Mundustenea, Rue Parlementia, Chemin de Dorrea, Chemin Ithurbidea, Chemin Menauteenea, Rue Urdelarun, Chemin Lurberriko Tarte, Voie du lotissement Cuchintcherri, Chemin Maheneko, Chemin Zubialdeko, Chemin Chuchuenia, Chemin de Lukuchenea, Chemin de Saint Joseph, Chemin rural de Desieneako bidea, Chemin Errepira, Chemin Izengabeko Bidea, Chemin de Cartacan, Voie du lotissement Maribel, Impasse Etxexuria, Impasse Etxeparia, Impasse Igela, Impasse du Hameau Izartea, Chemin d'Izunarritz, Impasse Lukuchenea, Chemin de Mouchilchipy, Impasse du Stade de l'Uhabia, Chemin de la Tuilerie, Chemin de Txistu, Chemin d'Abienea, Impasse d'Adamenea, Chemin d'Apēcenea, Impasse des Baleines, Chemin de Behereta, Chemin Bista Eder, Impasse Celaya, Chemin de Chinchurrenia, Chemin de Confistenia, Impasse Contramahenia, Impasse Etxexuria, Impasse Etxeparia, Impasse Igela. Lotissement Argitxu, Quartier Berrua, Quartier Uronea, Allée Arguizabal, Allée des Crêtes, Chemin Bordakopatara, Chemin Chokottipia, Chemin de Biskarenea, Chemin Harguinenea, Chemin Ttipitoenea, Route d'Ahetze, Rue Berrua, Rue d'Antchoenia, Rue de la Chapelle, Rue d'Oyamburua, Rue d'Errotaberria, Rue d'Eskola, Rue Oyhara, Rue Uronea, Chemin de Martieneko Patarra, Rue Calamardin, Chemin de Mulua, Chemin rural Ihistoko bidea, Passage Antchoenia, Rue Uhabiako Ibarra, Chemin Errekalde, Rue Mayie Gracien, Impasse Biziberri.	2ème BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

20

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-24 Saint-Jean-de-Luz	BIDART 6 BV	0005 - Groupe scolaire Jean Jaccachoury 0006 - Groupe scolaire Jean Jaccachoury	Lotissement Hiri Artea, Lotissement Jaureguia, Chemin Antchiberria, Chemin Bassilour, Chemin Bassilourberri, Chemin de Bichipau, Chemin de Sempau, Lotissement les Jardins de Bassilour, Rue Bassilour, Rue Burruntz, Rue du Mondarrain, Rue Hiri Artea, Rue Labatenia, Rue des Chênes (haritzen karrika), Rue des Noisetiers (hurritzen karrika), Rue des Houx (gorostiren karrika), Impasse des aubépines (elorriren karrika), Impasse Burruntz, Chemin de Mahaska, Rue ZA Bassilour, Impasse des violettes, Chemin Irteera Gabe, rue du jaizquibel, RD 255, rue Perexune, Impasse Isila, Impasse Lantokia, Chemin de Lohia, Chemin du Ruisseau de Bichipau, Route d'Andreordenea, Impasse Belardi Zaharra, Chemin de Cambara, Impasse Esquirot. Lotissement Choriekin, Lotissement Xan Xan Gorri, Quartier Chutiqueta, Avenue Cumba, Avenue de Bayonne, Avenue de la Source Royale, Avenue de Larraldia, Chemin Cumba, Chemin de Manchulas, Chemin de Marienea, Chemin de Moulis, Chemin Ene Maitea, Chemin Landa, RondPoint de la Rhune, Rue Bidarmendia, Rue Chutiqueta, Rue Contresta, Rue de Suhara, Rue Harguin Etcheberry, Rue Source Chailla, Voie du Lotissement Hego Alde, Impasse Kintzea, Impasse Suhara, Chemin Iparralde, Chemin Millimailla, Rue Pardo, Chemin Sagardia, Chemin de la Source Chailla, Impasse de Burluchenia, Rue Iturri Ondoa, Impasse Iturri Ondoa.	
5	64-05 Bayonne-2	BOUCAU 6BV	0001 - Salle Paul Vaillant Couturier, rue René Duvert	Allée Abbe Legrand, Allée de l'Apollo, , Allée des Rosiers, Allée des Saules, Chemin Broussusse, Chemin de Grasincaou, Chemin de la Lèbe, Chemin de la Tour, Chemin de Laboulitte, Chemin de Lobit, Chemin du Pey, Chemin du Pitarré, Chemin du Pont Neuf, Impasse Alfred De Musset, Impasse Anthio, Impasse Bellevue, Impasse Clos Millet, Impasse De Honteyres, Impasse de l'église, Impasse de la Fabrique, Impasse du Quillet, Impasse J-B Bataille, Impasse Marladot, Impasse Paul Verlaine, Impasse Péclère, Impasse Piquessary, Impasse des Chevreuils, Passage d'Anthio, Passage de Honteyres, Passage des Rives de l'Adour, Place de la Poste, Place Gabriel Peri, Place Manolo Perez, Place Pierre Semard, Quai de la Douane, Rue de l'Industrie, Rue de la Fabrique, Rue de Montilla, Rue du 19 mars 1962, Rue Chanoine Jean Pambrun, Rue Georges Politzer, Rue Henri Garcia, Rue Joseph-Saint-André, Rue Lucie Aubrac, Rue Paul Biremont du n°0 au n°16 (côté Paire) et du n°1 au n°29 (côté Impaire), Rue Raoul Bramarie, Rue René Duvert, Rue Severin Latappy (côté impair), Square Trossoat, Zone artisanale du Bazé.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

21

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-05 Bayonne-2	BOUCAU 6BV	0002 - Ecole P. Langevin, rue Barthassot 0003 - Ecole maternelle Joliot Curie	Allée Botanique, allée de la Clairière du Nanot, allée des cerisiers, allée des Chênes Lièges, allée du Bouchonnier, allée du Rond-Point, allée Roland Bierge, avenue Louis de Foix, chemin de Lissonde, chemin des Camélias, Impasse Baroumes, impasse Bergères, impasse de la Font du Pin, impasse de la Sablere, impasse des Albizzias, impasse des Althéas, impasse des Amandiers, impasse des Azalées, impasse des Canaris, impasse des Cyprès, impasse des écureuils, impasse des Fusains, impasse des Genêts, impasse des Hortensias, impasse des Magnolias, impasse des Merisiers, impasse des Oliviers, impasse des Palmiers, impasse des Tamaris, impasse des Tourterelles, impasse des Touyas, impasse du Barthassot, impasse du Petit Nanot, impasse du Stade, impasse Iena, impasse Moustache, impasse Paleutes, impasse Roger Lajouane, passage Guy Lavignasse, place du Colonel Fabien, rue Albert Thomas, rue André Duboy, rue de la Cité, rue des Pyrénées, rue du Barthassot, rue du Petit Nanot, rue Georges Lassalle, rue Jean-Pierre Thimbaud, rue Maurice Perse, rue Paul Barsalère, rue Paul Biremont à partir du n°18 (côté pair) et à partir du n°29 (côté impair), rue Paul Cazaurang, rue Pierre Lesgourgues, rue Saint-Charles, rue Severin Latappy (côté pair). Allée de l'Avenir, allée de l'Hermitage, allée de Lahillade, allée de Petchos, allée des Alouettes, allée des Arbousiers, allée des Embruns, allée des Jardins, allée des Lièges, allée des Mûriers, allée du Grand Lartigue, allée du Petchou, allée du Petit Lartigue, allée le Tuc, allée Pierre Lousse, allée Simone de Beauvoir, avenue Charles de Gaulle du n°0 au n°19 (Impair) et du n°0 au n°14 (Pair), chemin de Cambracq, chemin de Jouandic, chemin de la Gargale, chemin de Saboua, hameau Jean Moulin, impasse Albert Camus, impasse Basciaux, impasse Beaulieu, impasse des Bambous, impasse des Bosquets, impasse des Fougères, impasse des Sittelles, impasse du Château d'Eau, impasse Jacques Prévert, impasse Jaquottes, impasse Labouyrie, impasse Paul Eluard, impasse Pery, passage des Pinsons, Rond-Point des Jardins, Rond-Point J-B Castaings, rue de Montespain, rue des Chasseurs, rue du 11 Novembre, rue du Pastou, rue J-B Castaings du n°0 au n°57 (Impair) et du n°0 au n°18(Pair), rue Jean Moulin, rue Louis Aragon, Traverse de Montespain.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

22

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-05 Bayonne-2	BOUCAU 6BV	0004 - Ecole maternelle Jean-Baptiste Lanusse, rue Raymond et Marcel Glize 0005 - Salle Ferdinand Darrière - Maison des associations, rue Pierre Lacouture 0006- Ecole Jean Abbadie, rue Jules Ferry	Allée Chateaubriand, allée de Charmillou, allée de la Fontaine, allée de Mousserolles, allée des Champs, allée des châtaigniers, allée des Lauriers, allée des Platanes, allée des Tilleuls, allée du Brocq, allée du Parc Bellevue, Chemin de Haoucas, Chemin du Canal, Chemin du Moulin d'Esboucq, Impasse Chateaubriand, Impasse de Loustaou, Impasse des Pibales, Impasse les Terrasses de l'Adour, Lotissement le Vigo, Rond Point de Laclau, Rue de l'orée du Bois, rue de la Pinède, Rue des Gemmeurs, Rue des Mimosas, Rue des Sources, Rue Joseph Duprat, Rue Raymond et Marcel Glize , Rue Victor Hugo, Traverse St-Gobain. Allée de l'Aygas, allée de Matignon, allée de Pichepaou, allée des acacias, allée des Coteaux, allée des Esquirous, allée des Hêtres, allée des Pins, allée du Belvédère, allée du Moulin d'Huréous, allée du Vallon, avenue Charles de Gaulle (du n°17 au n°37), avenue Lénine, chemin de la Scierie, chemin de Montestruc, chemin du Pachiou, chemin du Petit Mont, hameau de Chanteloup, impasse Chic à Chic, impasse des Cressonnières, impasse des Lilas, impasse des Pignes, Lotissement des Alouettes, rue de Canditte, rue de l'Aquilon, rue des quatre Vents, rue Hubert Sanz, rue J-B Castaings à partir du n°20 (côté pair) et à partir du n°59 (côté impair), rue Pierre Lacouture. Allée Auguste Renoir, allée des Artigauts, Allée des Chênes, Allée des Potiers, allée Des Vignes, Allée Dous Quouates, allée du Petit Duboy, Allée du Val des Bois, Allée du Val des Prés, allée Georges Sand, Allée la Croix, avenue du Général de Gaulle (à partir du n°14 côté pair et à partir du n°37 côté impair), Boulevard Jacques Duclos, Chemin d'Aouts Taillats, Chemin de Bernadic, chemin de Chine, Chemin Delaur, Chemin du Petit Arrey, Impasse Campet, impasse Auguste Mages, impasse du Bois Joli, impasse de la Faïence, impasse des Oyats, impasse le Proye, Impasse des Lilas, Route Départementale 810 (ancienne Route Nationale 10), rue Pablo Picasso, rue Albert Mora, rue de la Petite Tuilerie, rue de Matignon, rue de Romatet, rue Elsa Triolet, rue Etienne Landabourre, rue Jules Ferry, rue Jules Verne.	

23

23

23

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

24

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-03 Bağura et Mondarrain	CAMBO-LES-BAINS 4BV	0003 - Maison de la musique Allée des Tilleuls 0004 - Ecole primaire publique Avenue Curutchague	Route de l'Abattoir, Agorreta village, quartier Agotia, chemin d'Arrazalgia, lotissement Arrieta, Bas Cambo, quartier Bas Cambo, route du Bas Cambo, quartier Basseboure, chemin Bituenekoborda, chemin Burgaxilola, route de Celhaya, route des Cîmes, chemin de la Citadelle, chemin Curutcheta, place du Dr Dieudonné, chemin de Donapetiria, rue Laurent Duhart, chemin de l'Ecole, lotissement Erreca, chemin de Errepira, chemin Etchemendia, place Paul Gadenne, chemin de Gaindegia, lotissement Gaindegia, avenue de la Gare, route de Halsou, chemin Hariskasuna, rue Harispe, chemin de Harrieta, quartier Haurtzain, route de Haurtzain, chemin d'Iturrienea, chemin Jauretxea, impasse Lizarraga, chemin de Lizarrakoborda, quartier Loyola, rue des Maraichers, chemin de Merkuria, chemin du Moulin d'Olha, quartier Olha Berria, chemin de Pontoenea, impasse Saint-Jean, route des Sept Chênes, chemin de Ttutuenea, chemin d'Ur-Xokoa, chemin de Xistatua, quartier Xixartekoborda. Square Albeniz, chemin de Berhartia, avenue Bordart, rue du Dr Chatard, rue du Dr C. Colbert, place Cyrano, place Duhalde, chemin de Francessenia, chemin de Goyetxea, avenue du Pr Grancher, chemin de la Halte, route d'Hasparren, rue des Hirondelles, rue des Hortensias, lotissement Jauretxe, quartier Larregaina, chemin de Macaye, lotissement Mendi Gaïna, Magdalena, rue Marchand, avenue de Navarre, allée Anne de Neubourg, chemin de Paxkaleku, quartier Paxkaleku, avenue Pringle, rue St Michel Garicoits, avenue des Thermes, quartier des Thermes, rampe des Thermes, route d'Urcuray, avenue d'Ursuya, quartier Xistartea.	
6	64-24 Saint-Jean-de-Luz	CIBOURE 6BV	0001 - Mairie 0002 - Marinela A	Chemin d'Achotarreta, rue Agorette, place Dante Antonini, rue Ramiro Arrue, rue Aristide Bourousse jusqu'au n°11/14 inclus, impasse Aristide Bourousse, avenue Jean-Baptiste Carassou, rue de la Croix Rouge à partir des 5/8 inclus, quai Pascal Elissalt, passage de l'Escalier, rue de l'Escalier Marcel Vicendoritz, Rue Louis Etcheverry, passage de la Fontaine, rue de la Fontaine, place du Fronton, chemin de Gurutzeta, rue Joseph Iturriza, avenue Jean Jaurès jusqu'aux n° 26 et 35 inclus, passage Belvédère, place Camille Jullian, allée de Leventenia, avenue François Mitterrand jusqu'aux n°4 et 5 inclus, rue Simone Menez, rue du Dr Mice, impasse Muskoa, impasse Okineta, rue Estefania Oyarzabal, rue Jules Paquier, rue Pocalette, avenue de la Rade, quai Maurice Ravel, rue de l'Abbé Récalde, rue Rhin et Danube, passage Periko Ribera, place des Recollets, passage Tobeen, place de la Tour d'Auvergne, quai François Turnaco, rue de la Tour. Avenue Joseph Abeberry, impasse Berekoa, impasse Bigarena, avenue Gabriel Delaunay, avenue Jean Baptiste Duhau, passage Erdikoa, avenue d'Errepira, impasse Irugarena, rue de la Libération, avenue François Mitterrand (à partir des n°6/7), impasse Jean Moulin, rue Jean Moulin, rue François Turnaco (à partir du n°18/11).	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

25

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-24 Saint-Jean-de-Luz	CIBOURE 6BV	0003 - Marinela B 0004 - Croix Rouge 0005 - Socoa 0006 - Zubiburu	Allée Aldapa, impasse Arrantzalea, rue Bouvet de Thèze, allée Caparocenia, chemin de Cleretenia, avenue Erreka Zahar, impasse Eskualduna, chemin d'Espeletenia, chemin d'Etxalde, rue de Galzaburu, impasse Gainekoa, chemin de Gainekoborda, allée Goiti, avenue du Golf, impasse Ibiry, allée des Iris, avenue du Maréchal Leclerc, avenue Miguelenia, allée des Mimosas, chemin de Mokanech Pertala, allée Oihan Alde, avenue Oihan Alde, impasse Oihan Tiki, route d'Olhette, allée Patarean, allée du Petit Bois, impasse du Petit Bois, allée des Primevères, impasse des Pommiers, chemin de Sainte-Anne, allée de Sainte-Croix, impasse Uhartekoa, chemin Gurutze Saindu, allée Zaldi Xurito. Ahuntzen Bidea, impasse Badiola, rue Evariste Baignol, ruelle Evariste Baignol, ruelle Balentchu, chemin de Barikenia, impasse Barikenia, avenue Berastegui, boulevard de Bordagain, ruelle Corona Baita, ruelle Chohoby, avenue de la Croix Blanche, impasse de la Croix Rouge, rue de la Croix Rouge jusqu'au n°3/6, Itholako Bidea, impasse cité Elissalt, rue Iduski Alde, chemin d'Ithurichua, avenue Jean Jaurès à partir des n°28/37, rue du 14 Juillet, impasse du 14 juillet, rue Lehena, rue de la Liberté, rue Lopenea, rue Charles Mapou, impasse Novelty, ruelle Pepeenea, impasse Pumpenia, avenue des Pyrénées, rue de la République, impasse du Relai, avenue de la Rhune, rue des Rosiers, Sagardiko Bidea, avenue du Docteur Speraber, impasse Ur Zilo. Boulevard d'Abbadie d'Arrast, rue Achericillo, avenue Kattalin Aguirre, place Koxe Arbiza, avenue de l'Artha, avenue de l'Artzamendi, avenue de la Baie, allée des Basques, avenue des Basques, boulevard Pierre Benoit, chemin des Blocs, rue Briquet Baita, avenue de Cordilleta, route de la Corniche, avenue Eugène Corre, rue des Trois Couronnes, allée Elorrien Borda, avenue de l'Escale, allée Florentino Goicoechea, avenue Haize Hegoa, allée de l'Haritzaga, avenue d'Ibardin, rue du Jeu de Paume, rue du Lavoir, avenue de Maribernatenia, allée Mendibeltz, avenue de l'Océan, allée Oihana, rue des Palombes, avenue du Commandant Passicot, rue du Phare, rue du Sémaphore, avenue de Sopitenia, passage Ttaket, chemin de l'Untxin, allée de Zubiberri. Route d'Ascaïn, rue Koxe Basurco, avenue Joseph Besselère, impasse Joseph Besselère, chemin de Bordachumia, rue Aristide Bourousse (à partir des n°13/16), chemin Bordazahar, place des Frères Chancerelle, chemin Dupont Delporte, chemin de Halage, allée Kali Jokoa, rue Iduski Leku, chemin de Mamissoun, rue Arnaud Massy, rue de la Nivelle, rue Georges Olascuaga, chemin d'Olhaberrieta, rue des Pêcheurs, avenue Francis Picherit, avenue Jean Poulou, place William Sharp, rue François Turnaco (jusqu'au n°9 et 16), impasse Uhartia, passage Urean, avenue Erreka Zahar n° 5 et 11 (lotissements Sainte-Thérèse et Ibiry).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

26

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-03 Baïgura et Mondarrain	ESPELETTE 2BV	0001 - Mairie Rez de chaussée 0002 - Mairie Rez de chaussée	Partie de la commune au sud de la D918. Partie de la commune au nord de la D918.	1er BV
4	64-03 Baïgura et Mondarrain	HASPARREN 4BV	0001 - Centre ville 0002 - Primaire Jean Verdun 0003 - Maternelle Jean Verdun 0004 - Patronage d'Urcuray	Carrefour Trollet, Chemin de Jauregia, Impasse Bioy, Lotissement Gamboia, Lotissement Larraidy, Place de Verdun, Place du Jeu de Paume, Place du Labourd, Place Harana, Place Monseigneur Mathieu, Rue Argenterie, Rue Argi, Rue de l'ursuia, Route des Missionnaires, Rue des Duranguiers, Rue Dominique Fontan, Rue Francis jammes, Rue Gaskoina, Rue jats, Rue Jean Lissar, Rue Jose-Mendiague, Rue de Navarre, Rue Pierre Broussain, Rue Salbatenea, Rue Xoko Berri, Rue des Vicomtes de Sault, Rue des Cordonniers. Avenue Charles de Gaulle, Chemin d'Anxoenia, Lotissement Bixta Eder , HLM Puttuaenea , Rue Bordaxuri , Lotissement Olasogaraia , Lotissement Denek Bat , Lotissement Erdian, Rue Edouard Dibildos , Lotissement St Martin Harriague, Lotissement Xapitalea, Lotissement Puttuaenea, Route d'Elizaberri, Quartier Elizaberri, Lotissement Récalde, Chemin d'urrutia, Quartier Sohano, Route de Labiri, Quartier Labiri, Chemin de Larria, lotissement. Goiz Argi, lotissement Iturri Ondo, lotissement Urkialde. Route de l'Arberoue, Rue Belzuntze, Route de Bonloc, Route de Labastide, Quartier La Côte , Quartier Larrarte, Villa Lacoste, Quartier Minotz, Route de Pena , Quartier Pena, Cité Ona, Avenue Léon Guichené, Chemin de la Tuilerie, Quartier Hasquette, Allée Ahunamendi, Allée Artzamendi, Allée Atxuria, Allée Baigura, Allée Behorlegi, Allée Iparla, Allée Mondarrain, Allée du Pic d'Orhy, Avenue de la Rhune, Quartier Pilota Plaza, La Nouvelle Enseigne, La Vieille Enseigne, lotissement Chandelatea, lotissement communal de Pilota Plaza, lotissement du Moulin, lotissement Oldarra, quartier Sohano. Route des Cimes, Route de Cambo, Chemin de Zumalaga, Lotissement Zumalaga, quartier Paxkoenea , Quartier Urcuray, route d'Urcuray , Chemin Lordako Borda, Quartier Zelai-G, Route d'Harismendia, Quartier Zelai , Quartier Labiri –G, Lotissement Jauretxea , lotissement Chisteluya.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

27

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-10 Hendaye-Cote Basque-Sud	HENDAYE 8 BV	0001 - Hôtel de Ville Place de la République 0002 - Ecole primaire Plage 7 rue Elissacilio 0003 - Ecole primaire La Gare Rue Doléac 0004 - Ecole primaire des Joncaux 100 rue Richelieu 0005 - Ecole primaire Lissardy Rue du Général Michel Fourquet	Rue de l'Eglise, rue de la Forte pente, rue de la Halle, passage Salvador allende, rue Salvador Allende, rue du Vieux Fort, rue du jaizquibel, rue des jardins, rue de la liberté, rue des Lauriers, rue du Port, place de la République, rue de la Fontaine, boulevard de Gaulle, rue de la Guadeloupe, rue de caneta, rue du Saumon, rue du Nord, rue des Pêcheurs, rue Pierre Loti, rue de Fontarrabie, rue du Commandant Passicot, rue du Chemin de Fer, rue Haute, chemin de la Barrière, rue du Tunnel, rue de la Carpe, rue du Pont, rue de la gare, avenue d'Espagne. HLM 2 Jumeaux RN10, boulevard du Général Leclerc, boulevard de la Baie Chingudy, rue des Peupliers, rue des Tulipiers, rue des Citronniers, rue des Acacias, rue Elissacilio, rue des Aubépines, rue des Clématites, rue des Néfliers, rue d'Irun, rue des Chèvrefeuilles, boulevard de la Mer, avenue des Mimosas, rue des Pins, rue des Figuiers, avenue des Magnolias, rue des Eucalyptus, rue des grenadiers, rue des Mûriers, rue des Plaqueminiens, rue des Oliviers, rue des lauriers Roses, rue des Orangers, quai de la Floride, rue des Jasmins, rue des érables, rue de St-Jean-de-Luz, rue des Lilas, rue des Seringats, rue des Roseaux, rue des Platanes, rue des Abélias, rue de la Côte, rue Henri Dunant, route de la Corniche, rue Pohotenia, rue Gascoenia, rue d'Armatonde, Rue Ereta. Impasse du Commerce, rue du 11 Novembre (côté pair du 2 au 20), rue des Basques (5 au 39 côté impair) et (8 au 46 côté pair), impasse des Basques, rue des déportés, rue Joliot Curie, rue Marcel Paul, rue du Commerce, rue d'Othatz, rue de Verdun, rue des Champs, rue de Santiago, allée de Santiago, rue Bigarena, rue Aiche-Eguina, rue Nekez-Eguina, rue des Chênes, rue Doléac, rue de l'Ecole Maternelle, rue des 3 Couronnes. Rue de Hapetenia (côté impair 27 au 55 et côté pair 42 au 56), rue Tchit Ondo, rue Pasteur, rue Hégoiak, rue de Béhobie, rue de l'Infante, rue Louis XIV, rue du Siège, rue Insura, rue de Mazarin, rue des Galiotes, rue d'Artagnan, rue de la Conférence, rue Colbert, rue Richelieu, rue des Corsaires, rue des marins, rue de l'Île aux Faisans, rue de Priorenia, rue de la Bidassoa, rue Errotacillo. Rue Laparca, rue Bernard, rue Errondenia, rue du Labourd, rue d'Orio, impasse Gastagnalde, rue Castagnalde, rue Pausoa, rue Atchoenea, rue Burugoria, rue de Chechenia, rue Walt Disney, rue des 7 Nains, rue Blanche Neige, rue Mocossorots, chemin de Sopite, rue de la Pommeriaie, impasse Laparka, rue Gainekoa, rue Erdikoa, chemin Dorrondeguy, rue Zaldi, rue Zalditegia, rue Mentaberry, rue Dongoxenia.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

28

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-10 Hendaye-Cote Basque-Sud	HENDAYE 8 BV	0006 - Lycée professionnel régional Avenue des Allées 0007 - Dojo Municipal Belcenia Place Pellot 0008 - Ecole maternelle Lissardy Rue Général Michel Fourquet	Rue d'Aizpardi (du 6 au 54 côté pair et 7 au 47 côté impair), rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, rue du Théâtre, rue du 19 mars 1962, rue de Barrandeguy, rue du 14 Juillet, rue Nouvelle, rue de Hapetenia (côté pair 0 au 40 et côté impair 1 au 25), rue d'Irandatz, rue du 8 Mai, rue des Alliés, rue de Chinchoenia, rue des allées, rue de la Libération, rue du 11 Novembre (côté impair du 1 au 19), rue des Basques (côté pair 0 au 6 et côté impair 1 au 3), rue des Evadés, impasse des Evadés, rue Guernika, rue Tchit-Ondo (du 2 au 10 côté pair), rue des Réservoirs, rue de la Rhune, rue Olazo, rue Ithurria, rue San Marcial, rue Bitartenia, rue Chourioenia, rue Henri Barbusse, boulevard de l'Empereur (côté pair 2 au 30 et côté impair 1 au 17), rue des Chasseurs, rue de la Bergerie, chemin d'Agorreta, rue Chacamarteguia, chemin de Maillarenia, chemin du Cimetière. Place Pellot, rue Pellot, rue Belcenia, rue de l'Est, rue du Lavoir, rue de Subernoia, impasse Itartia, rue de Terre Neuve, rue de Biantenia, rue de Parcheteguia, rue des Fermes, rue Ouristicolanda, rue Errokeria, rue d'Aizpardi (côté pair 0 au 4 et côté impair 1 au 5), rue Ouristy, rue de la Forêt, rue de Biaturenia, rue des Cèdres, impasse des Cèdres, rue de la Colline, rue des Rosiers, rue de Ansoenia, lotissement Emen Ongui, clos des Lilas, rue Marizabalenia, rue de Larroun, rue Atabala, rue Berecoetchea, rue Aroka, rue Itsasoa, rue Mendiak, avenue de Lissardy (côté pair 0 au 26 et côté impair 1 au 15). Rue de Chipienia, boulevard de l'Empereur (côté pair du 32 au 200 et côté impair du 19 au 201), rue Domingoenia, chemin de moleres, lotissement moleres, rue de la Glacière, rue Aguerria, hameaux d'Aguerria, avenue de Lissardy (côté pair du 28 au 60 et côté impair du 17 au 45), rue de Goyara, rue Hélène Boucher, rue Jean Mermoz, rue Saint exupéry, rue Mouchotte, rue Guynemer, chemin d'Ascoubia, chemin de Teilleria, rue André Hatchondo, rue Auguste Etchenausia, rue Jean-Baptiste Errecart, rue Léon Lannepouquet, rue Laurent Pardo, rue Philippe Labourdette, rue Jérôme Faget, rue Jean Darbouet, rue Dominique Testavin, rue Joseph Artola, rue Général Michel fourquet, rue Mariacoenia, chemin Anciola, rue Marigorri, rue Domingoenia Gainean.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

29

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-03 Baïgura et Mondarrain	ITXASSOU 2BV	0001 - Mairie salle de réunion rez de chaussée 0002 - Salle des associations	Agerreko Bidea, Aintziarteko Bidea, Amestoiako Bidea, Beltxa Xokoa, Berrarteko Bidea, Bilaroa Xokoa, Errobi lan Eremuko Bidea, Etxauziko Bidea, Etxegaraiko Bidea, Garaziko errebidea, Garroa Xokoa, Halkeiako Bidea, Hiriberriko Bidea, Inbidiako Bidea, Iguzkian Etxegunea, Irigointipi Etxegunea, Jauretxea xokoa, Kamino Xokoa, Karrikamusuko Bidea, Landautziko Bidea, Larrainarteko Bidea, Larraldeko Bidea, Lattianeko Bidea, Lavaud-Olhagaray Etxegunea, Mahastia Xokoa, Manioteneko Bidea, Oilomokoeneke Bidea, Panekauko Bidea, Peloa Xokoa, Piarreseneko Bidea, Plaza Berri etxegunea, plaza Berri Etxegunea 2, Seguraeneko Bidea, Sosegua Etxegunea, Urzumuko Bidea, Xirripa Etxegunea, Xoko Goxoa Etxegunea, Xuria Xokoa, Zubeletako Bidea, Irigoineko bidea, Harribil etxegunea, Uharri etxegunea , Alzuyeta xokoa, Behereko xokoa, Erdiko bidexka, Errobi xokoa, Gaineko xokoa, Ordokiko bidea, Xoko Berriko bidea, Zelaiko itur xokoa, Bordaberriko bidea, Nafarroako etorbidea, Baionako errepeidea. Abilaenbordako Bidea, Agorretako Bidea, Amilots Xokoa, Antxordokiko Bidea, Apeztegiko Bidea, Atekagaitzeko Errebidea, Atharriko Patarra, Attieneko Bidea, Balakiko Errebidea, Basaburuko Errebidea, Beloziaiko Bidea, Berandotzeko Bidea, Berrueteneko Bidea, Bettiribidarteneko Bidea, Bidarteko Bidea, Borddako Bidea, Domingoenbordako Bidea, Eiherako Bidea, Elizako Bidea, Errobi Aldeko Xokoa, Errobiko Errebidea, Errolako Bidea, Eskoletako Bidea, Fagaldeko Bidea, Galbarioko Errebidea, Garazinaneke Bidea, Garroko Bidea, Gerastoko Bidea, Gibelarteko bidea, Haranburuko Bidea, Heleteneko Bidea, Ixuri Xokoa, Izokiko Errebidea, Joseteneko Bidea, Kanalerako Bidexka, Karrika Nagusia, Kondetxaiko Bidea, Larrondoko Bidea, Lizarragako Bidea, Mendihaitezko Xokoa, Mokoxaineko Bidea, Mugako Bidea, Mulineko Bidea, Niknahiko Bidea, Olhareneko Bidea, Pagaxuriko Bidea, Papogorri Xokoa, Paxkoeneke Bidea, Posta Zaharreko Xokoa, Sudurreneko Bidea, Todoeneko Bidea, Uhaldeko Bidea, Urrizmeheko Bidea, Viktoriaeneko Bidea, Xanfarineko Bidea, Xapatako Bidea, Xelakobordako Xokoa, Xilarreneko Bidea, Zabaloko Bidea, Artzamendiko bidea, Bordaskoko bidea, Bullontoneko bidea, Etxedoiake bidea, Xaraitoko bidea, Olongo bidea, Mendiburuko bidea, Mentako bidea.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

30

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-13 Nive-Adour	LAHONCE 2BV	0001 - Salle polyvalente Kiroldegi Place Louis Lafargue 0002 - Salle polyvalente Kiroldegi Place Louis Lafargue	Au nord de la ligne de délimitation passant par l'axe des voies communale n° 8 dite des Barthes depuis Mouguerre et n° 4 dite de Pédegain et le chemin départemental n° 161 et la voie de chemin de fer vers Urcuit. Au sud de la ligne de délimitation passant par l'axe des voies communale n° 8 dite des Barthes depuis Mouguerre et n° 4 dite de Pédegain et le chemin départemental n° 161 et la voie de chemin de fer vers Urcuit.	1er BV
6	64-03 Baïgura et Mondarrain	LARRESSORE 2BV	0001 - Salle multi-activités -167 trinketako bidea 0002 - Salle multi-activités -167 trinketako bidea	Aintzirako bidea ; Ametzarretako bidea ; Bazteretxeko bidea ; Bordagaineko bidea ; Donareneko bidea ; Eiheraberriko bidea ; Erretor bidea ; Eskolaohiako bidea ; Etxenikako bidea ; Habantzako bidea ; Haurzaindegiko bidea ; Herri ondoko bidea ; Hesieneko bidea ; Inthalatzeko bidea ; Karrika nagusia (chiffres pairs) ; Larreko bidea ; Musugorriako bidea ; Orkatz-berroko ; idea (Chiffres Pairs) ; Ospital etxeberriko bidea ; Ospitaleko bidea ; Ote-berrogaineko bidea ; Ote-berroko bidea ; Pelerenbordako bidea ; Plazako bidea ; Portuitako bidea ; Posta zaharreko bidea ; RD 20 Karrika nagusia (Mendibil - Mairie) ; RD 20 Uztaritzeko bidea ; RD 650 Haltsuko bidea (Chiffres impairs) ; RD 88 Gailurren bidea ; RD 932 Baionako errebidea (Sortie Ustaritz - Rond point d'Halsou) ; Sagardianeko bidea ; Sansenbordako bidea (Chiffres Pairs) ; Seminarioko bidea ; Sorrogaineko bidea ; Trinketako bidea ; Xaldunaeneko bidea ; Xerrendako bidea. Akerretako bidea ; Arandako bidea ; Baionako errebidea (Rond point d'Halsou vers Cambo) ; Basaburuko bidea ; Bettirieneko bidea ; Bordaberriko bidea ; Borddako bidea ; Erregeniako bidea ; Erretangla gaineko bidea ; Erretanglako bidea ; Eskandako bidea ; Ezpeletako bidea ; Gaineko bidea ; Gaineko etxeko bidea ; Haltsuko bidea (Chiffres Pairs) ; Harrietako bidea ; Ibarreko bidea ; Jauregiko bidea ; Kanboko errebidea ; Karrika nagusia (chiffres impairs) ; Larrondoko bidea ; Legarreko bidea ; Loketako bidea ; Loketako bidexka ; Mordoiko bidea ; Oihaneko bidea ; Orgilaneko bidea ; Orkatz-berroko bidea (Chiffres impairs) ; Pordoinaeneko bidea ; Salsamendiko bidea ; Sansenbordako bidea (Chiffres impairs) ; Sorrondoko bidea ; Zibidehandiko bidea.	1er BV

31

31

31

32

32

32

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

33

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-24 Saint-Jean-de-Luz	SAINT-JEAN-DE-LUZ 11 BV	0001 - Mairie 2 place Louis XIV 0002 - Cantine municipale 36 Bd Victor Hugo	Place Ramiro Arrue, Rue de la Baleine, Rue Jean Bague, Rue de la Belette, Impasse Chiquito de Cambo, Place du Collège, Place des Corsaires, Rue Courtade, Rue Daguenet, Rue Gabriel Deluc, Rue Dihiar, Square Henry Dunant, Rue de l'Eglise, Rue Renau d'Elissagaray, Rue Etchebaster, Rue Etchegaray, Place Maréchal Foch, Rue Gambetta (du 1 au 77 et 2 à 90), Rue Garat, Rue Pierre Garrouteigt, Rue Martin Guilbeau, Rue de Hayet Boulevard Victor Hugo (1 à 33), Rue Ibagnette, Quai de l'Infante, Rue de l'Infante, Rue du 14 juillet, Place Marcel Lebout, Quai Maréchal Leclerc, Place Louis XIV, Rue du 8 mai 1945, Rue Mazarin, Rue du Midi, Rue du Midi prolongée, Rue Moco, Square Jean Moulin, Rue de l'Abbé Onaindia, Rue du 17 Pluviose, Rue de la Providence, Rue de la République, Rue Saint-Jacques (1 à 25 et 2 à 30), Rue Saint-Jean, Impasse Saint-Jean, Rue Saint-Martin, Rue Saint-Pierre et Miquelon, Rue Xanpun-Manuel Sein, Rue du 4 septembre, Rue Sopite (1 à 5 et 2 à 18), Passage Sopite, Promenade Jacques Thibaud, Rue Tourasse, Rue Soeur Vincent (impairs), Rue de l'Y. Rue Ahetz Etcheber, Rue Vincent Barjonnet, Place du Caballero, Rue Augustin Chaho, Rue Chauvin Dragon, Rue de la Corderie, Square Croix d'Archilua, Rue Dalbarade, Rue Dargaignaratz, Chemin de la Digue, Avenue Dornaldeguy, Impasse des Ecoles, Rue Mlle Etcheto, Rue Etcheverrigaray, Rue Marion Garay, Rue de Haraneder, Rue Maréchal Harispe, Boulevard Victor Hugo (35 à 45 et 2 à 48), Allée Abbé Idiartegaray, Avenue Jaureguiberry, Allée Korsar, Avenue Labrouche, Rue Loquin, Rue de la Mer, Rue Pierre Mirande, Rue Ondicola, Boulevard Commandant Passicot, Place de la Pergola, Promenade de la Plage, Rue Rapatze, Place Maurice Ravel, Rue Saint-Jacques (27 à 57 et 32 à 60), Impasse Saint-Jacques, Rue Salagoity, Avenue San Firmin, Rue Sopite (7 à 35 et 20 à 50), Boulevard Thiers, Avenue de Verdun, Rue Soeur Vincent (pairs), Rue Vionnois.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

34

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-24 Saint-Jean-de-Luz	SAINT-JEAN-DE-LUZ 11 BV	0003 - Fronton 1 avenue Ithurralde	Rue Andremarienea, Rue Aice Errota, Rue d'Archilua , Chemin de l'Atlantique, Rue Michel le Basque, Rue de Belzunce, Avenue Gaëtan Bernoville (du 1 au 35 et du 2 au 36), Passage Bringeon, Passage Cepe, impasse Cepe, Avenue des Coccinelles, Rue Coursic, Rue Henri et Pierre Dop, Rue Duconte, Rue Dufourcq, Rue des Dunes, Square Elissaga, Place Pierre Etchebaster, Avenue d'Etcheverry, Rue de l'Agent Fauthous, Rue Gambetta (a/c du 79 et du 92), Rue Paul Gelos, Rue de Hirigoyen, Boulevard Victor Hugo (à/c du 47), Avenue André Ithurralde (1 à 45), Rue Itsas Baster, Rue du Lac, Rue Augustin Lalague, Avenue Larreguy, Square Lemaire, Avenue des Libellules, Avenue Lohobiague, Passage Lohobiague, Rue Joseph Nogaret, Avenue d'Olabaratz, Avenue Louis Paulhan, Avenue Pellot, Allée Perkains, Impasse Personnaz, Avenue Saint-Exupéry, Rue de Sainte-Barbe, Rue Saint-Jacques (à/c du 59 et du 62), Avenue du Dr Schweitzer, Rue Elie de Seze, Rue Sopite (à/c du 37 et 52), Rue Vauban, Promenade Feodor Chaliappine, Rue du Chevalier Van Bree, Rue de la Pile d'assietes, Chemin du Phare, Impasse Harguignenia, Rue Harguignenia, Avenue Lamartine, Avenue Francis James.	
			0004 - Ecole Maranon 6 avenue Gregorio Maranon	Impasse Arbide, Rue Axular (1 à 27 et 2 à 18), Rue Monseigneur Bellevue, Rue Ignace François Bibal (pairs), Place de Biscaye, Avenue de Chantaco (8 à 18), Rue des Erables, Place d'Espagne, Rue Fargeot, Rue de la Gabarre, Avenue de Habas (2 à 22), Rue Marcel Hiribarren (1 à 11 et 2 à 16), Place du Labourd, Avenue Pierre Larremendy (1 à 17 et 2 à 14), Avenue du Professeur Grégorio Maranon, Rue des Marronniers, Rue des Ormeaux, Rue de la Rhune (1 à 17 et 2 à 18), Rue Philippe Veyrin.	
			0005 - Stade 18 avenue Clemenceau	Allée Pierre Benoit, Avenue Gaëtan Bernoville (à/c du 37 et 38), Rue Chahatchenia, Allée Chantecler, Avenue Georges Clémenceau, Chemin d'Errormardie, Avenue Ibignary, Rue Iratzia, Avenue André Ithurralde (à/c 65 et 38), Avenue Pierre Loti, Rue Georges Melies, Avenue Miau, Avenue de l'Océan, Avenue Edmond Rostand, Rue Auguste Rousseu, Impasse des Vagues, Rue du Dr Marie-Thérèse Wauthier, Allée Ximista, Rue des Jardins de Millazka. Rue de Sansu, Rue Chanienien, Avenue d'Euskara, Allée Bordatcho, Rue Itsas Mendi, Avenue d'Estiennes d'Orves.	
			0006 - Pôle petite enfance 18 avenue de l'Ichaca	Place des Frères Ernest et Edouard Arrayet, Chemin d'Attulun, Chemin de Baillenia, Place Baillenia, Chemin de Billitorte, Avenue de Bordaberry, Rue des Champs, Avenue de Chantaco (à/c du 9), Rue Choko Alde, Allée Gorena, Avenue de Habas (1 à 31 et 24 à 46), Rue Hego Alde, Rue Marcel Hiribarren (13 à 15 et 18 à 26), Avenue de l'Ichaca, Chemin Ithurbidea, Rue Ithurbaïta, Rue Ithurricoechea, Rue Colonel de Laveaucoupet, Rue de Olazabal, Rue du Professeur Renon, Résidence Andenia, Résidence les Collines d'Andenia, Résidence Denen Lana, Résidence Plein Soleil, Allée Artzamendi, Rue de la Clairiere d'Ichaca.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

35

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-24 Saint-Jean-de-Luz	SAINT-JEAN-DE-LUZ 11 BV	0007 - Camping Chibau Berria 525 chemin Chibau Berria 0008 - Ducontenia 12 avenue André Ithualalde 0009 - Mendi Alde 1 Place de Navarre	Chemin d'Aguerria, Impasse Aice Hegoa, Rue Arrieta, Rue des Artisans, Chemin de Behereco Etchea, Rue Belharra, Chemin de Berain, Impasse de Beraun, Carrières Acotz, Chemin de Chibau, Chemin de Chibau Berria, Chemin de la Côte, Chemin de Dolareta, Chemin Duhartia, Impasse Errota, Rue Etخالde, Chemin de la Ferme, Gaineko Bidea, Chemin de Gassinenia, Rue de l'Industrie, Avenue de Jalday, Chemin de Kokotia, Impasse Kuluxka, Allée Mlle Lacarra, Plage de Lafitenia, Avenue de Lahantchipia, Chemin de Laharraga, Chemin de la Lande, Chemin de Lassunenborda, Rue Lohitzun, Chemin Marimiquelena, Impasse Marimiquelena, Chemin de Mayarco, Rue des Métiers, Chemin de Miquelena, Rue Murillo, Avenue Napoléon III, Allée Oihan Ttki, Route d'Ostalapia, Pilota Plaza, Route des Plages, Chemin de Precha, Chemin de Senix, Rue d'Urthaburu, Chemin d'Urthaburu. Chemin Hil Harria, Chemin d'Ibilkaria, Chemin Jaureguia, Chemin Mendi Alde dit de Laharraga, Chemin Uhaldeen Borda, Chemin de Zulo, Chemin de Zuhaizti, Chemin de Sederia, Chemin de Bakarenea, Chemin d'errormardie (à compter du 50 et du 83), Route départementale 810, route de la Mer. Impasse Pierre Apesteguy, Impasse Arto Landa, Allée de Baratzeder, Rue Adrien Barnetche, Rue Biscarbidea, Avenue du Bois, Allée Camposenia, Rue Cepe, Avenue de Chantaco (du 1 au 7 et du 2 au 6), Avenue Delgue, Impasse du Bellay, Avenue Marie Duhart, Allée Dupont, Passage Ertchia, Impasse Etchebat, Allée des Fleurs, Impasse des Fleurs, Impasse Harria, Boulevard Victor Hugo (à/c du 50), Avenue Iduskian, Avenue Général Lambrigot, Rue Landa Handi, Avenue Louis le Grand, Rue de Moleressenia, Rue Michel Montaigne, Rue Ortiz Adarra, Avenue de la Paix, Avenue du Parc, Avenue des Pyrénées, Rue François Rabelais, Allée Ramuntcho, Allée Recalde, Allée Soro Handi, Impasse des Txistularis, Rue d'Urkia, Rue du Dr Paul Ricau (du 1 au 7 et du 2 au 12), Allée Zubikoa, Avenue André Ithualalde (du 2 au 36 bis et du 47 au 63), Allée Xalbador, Allée Pierre de Ronsard, Impasse Geroa. Place Alava, Rue Elise Arramendy, Rue Axular (à/c du 29 et du 20), Place des Basques, Rue Ignace François Bibal (impairs), Chemin de Bordazahar, Avenue de Chantaco (à/c du 20), Rue René Choquet, Rue d'Errobi, Place d'Errobi, Rue du Dr Goyeneche, Place de Guipuzkoa, Allée Guipuzkoa, Avenue de l'Irrintzina, Avenue P. Larramendy (du 19 au 23 et du 16 au 42), Rue Mendi Alde, Place de Navarre, Place Port Nivelle, Square Real Del Sarte, Rue de la Rhune (à/c du 19 et du 20), Place de la Soule, Allée de la Soule, Place Urdazuri.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

36

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-24 Saint-Jean-de-Luz	SAINT-JEAN-DE-LUZ 11 BV	0010 - Salle polyvalente I 3 chemin de Chingaletenia 0011 - Salle polyvalente II 3 chemin de Chingaletenia	Chemin d' Ametsague, Allée Dante Antonini, Avenue Argi Eder, Chemin de Balcoïn, Rue Maryse Bastié, Rue Hélène Boucher, Avenue Monseigneur Boyer Mas, Allée El Cano, Allée Charles Colin, Avenue Colonel de Coulomme, Allée Curlinka, Allée Léon Dongaitz, Allée Etchebiague, Avenue Claude Farrère, Allée Golitcha, Impasse Haritzak, Allée des Hirondelles, Chemin Irachabal Allée Sous-Lieutenant Iribarne, Avenue Karsinenea, Chemin de Kechiloa, Allée René Lahetjuzan, Allée Charles Lebout, Allée des Palombes, Allée Pottoroa, Allée la Quieta, Allée Perico Ribera, Chemin de Saint-Joseph, Avenue de la Source, Allée Juan Urteaga, Allée des Vanneaux, Allée Jules Vedrines, Rue Elvira Vines, Allée Yoko Lekua,Chemin d'Arroka, Rue Artizarra, Avenue de Layatz, Chemin Behereko Landa, Chemin Gaineko Landa, Rue léonce Goyetche, Rue de la Ferme Dai Baita, Chemin de Chingaletenia, Rue Dominique Larrea, Rue Denise Simonet. Avenue Anatol, Avenue Andenia, Allée des Chasseurs, Allée du Ruisseau, Route d'Ascain, Rue Rodolphe Caillaux, Chemin de Chantaco, Allée du Golf, Allée du Parc, Rue Maréchal Soult, Avenue Thion de la Chaume, Allée Barrenechea, Allée Behereko Borda, Chemin d'Urtegi, Chemin Meriñorenborda, Chemin d'Errotazahar, Chemin de Basabeltz, Chemin d'Anterenea, Chemin de Samarin, Rue Alturan, Chemin de Bordazahar, Chemin Elquinon, Chemin de Malhos Baita, Vieille Route de st Pée, Allée des Tourterelles, Allée Haristeguy, Rue Joaquim de Haristeguy, Allée Aice Hegoa, Rue Danglade, Rue du Dct paul Ricau (du 14 au 42 et du 9 au 37).	
6	64-26 Ustaritz-Vallées de Nive et de Nivelle	SAINT-PEE SUR NIVELLE 6BV	0001 - Salle polyvalente du complexe sportif Gantxiki, rue de Gantxiki	Chemin d'Olaso : du n°27 au n°311, Rue de Gantxiki, Allée Gantxiki, Rue Ferreroenea, Rue Ademaïnea, Lotissement Dufau, Lotissement Gaztelu Zahar, Chemin Inarga : du n°21 au n°215, Rue Landaburua : tous le n°pair, Lotissement Landalulua, Rue Etxebertzea, Chemin de Lulua : impair : du n°33 au n°355, Chemin de Moxkoenborda, Impasse Tamburinenea Rue Karrikariso Bi, Rue Karrikariso, Lotissement Hiruak Bat, Chemin d'Harretxea, RD255 Route d'Arbonne : du n°18 au n°164 et du n°19 au n°295, Rue Karrika : du n°15 au n°217 et du n°26 au n°456, Rue Errota Alde, Place de l'Eglise, Rue de la Gendarmerie, Rue Butrun RD 918 Rue Ibarbidea : du n°16 au n°556 et du n°15 au n°679, Chemin d'Ibarartea, Chemin de Ttorotegia, Chemin d'Hamilaga, Impasse Legarreta, Rue Legarreta, Chemin d'Urguri, Chemin de Zaldubia, Impasse Antzola, Chemin d'Antzola, Allée Larrun Tipi, Chemin Larre Gurutzea, Route de Sare RD3 : du n°48 au n°166, n°169 et n°181, Chemin du Moulin d'Olha, Chemin Kapera, Chemin Mendi Eder, Chemin d'Olha, Chemin Gaxintoenea, Impasse Gaxintoenea, Allée Gaxinto gaina, Allée Altziburua, Chemin d'Urtxuri, Impasse Ithurraldea, Chemin de Traxanenea : n° pair.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-26 Ustaritz- Vallées de Nive et de Nivelle	SAINT-PEE SUR NIVELLE 6BV	0002 - Salle polyvalente du complexe sportif Gantxiki, rue de Gantxiki	Chemin de Molerexenea, Impasse de Molerexenea, Route de Sare RD3 : du n°1120 au n°3374 et du n°827 au n°3737, Route de Sare RD4 : du n°3824 au n°4030 et du n°3821 et n°3947, Chemin de Larrondoa, Chemin de Mirandakoborda, Allée Marguerie, Chemin de Donamartia, Chemin de Menta, Chemin d'Ortixenia, Chemin de Nekatoenea, Chemin de Murionea, Rue Suhalmendi, Impasse Mundarain, Rue Baigura, Chemin de Bixienborda, Chemin de Latxerieta, Chemin de Martienea, Chemin de l'Ecole, Chemin d'Elizamendi, Chemin Larçabalea, Chemin de Gaztainaldea, Chemin de Uhaldekoborda, Lotissement Olano, Impasse Tipultegia, Chemin de Kalinxoenea, Chemin de Katalinxoenia, Lotissement Arto Landa, Allée Goxoki, Chemin de Larraldea, Chemin d'Armora, Allée Goantoenea, Impasse Goantoenea, Impasse Ibarbidean, Impasse Armora, Chemin Hiriartea d'Amotz, Impasse Sioya, Lotissement Kapera Alde, Impasse Xurienea, Impasse Gaztainbidea, Chemin de Xerrenda, Chemin de Kamieta, Chemin de Traxaenea : n° impair, Chemin de Maxalenea : n° pair, Chemin de Xuananea, Chemin de Xuotegua, Chemin de Xatua, Route de Dancharia RD4, Chemin de Ziburukoborda, Chemin de Xamaldaikoborda, Route d'Ainhoa RD305, Chemin de Biperrenborda, Chemin de Zorribenta, Chemin de Laputzagaraya, Chemin du Moulin de Cherchebruit, Chemin d'Ibarla, Chemin d'Haldunene.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

38

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-26 Ustaritz- Vallées de Nive et de Nivelle	SAINT-PEE SUR NIVELLE 6BV	0003 - Salle polyvalente du complexe sportif Gantxiki, rue de Gantxiki 0004 - Salle polyvalente du complexe sportif Gantxiki, rue de Gantxiki	Route de Saint Jean de Luz RD918 : impair : du n°173 jusqu'à la limite d'Ascain – pair : du n°2752 jusqu'à la limite d'Ascain, Chemin Igel Karrika, Allée Esnaur, Impasse Igel Karrika, Rue Ibarola, Rue du Fronton, Chemin d'Aroztegia, Chemin de Bidartia, Lotissement Ganaenia, Chemin du Moulin d'Helbarron, Chemin Karrika Zaharra, Chemin d'Elhorga Chemin Uhartea, Chemin de Xanchinenea, Chemin de Martikonea, Chemin de Bordaxueniaburu, Chemin de Bordaxuenia, Route d'Errotenea, Impasse d'Errotenea Chemin d'Ihintz, Chemin Etxegaraia, Chemin de Lapitzea, Chemin d'Hiriartea, Chemin de la Bergerie, Chemin de Haitzea, Chemin d'Alfaroa, Chemin de Elbarron, Chemin d'Olhagaraia , Chemin du Fer à Cheval, Chemin d'Uronea, Impasse d'Uronea, Chemin d'Aldapa, Chemin de Goyetchea, Allée Bienvenue, Chemin d'Aratzabaita, Chemin de Serres, Chemin du Haut d'Olhagaraia, Impasse de Serres, Impasse Larrugin, Chemin de Larre Luzea, Chemin d'Olhaetxerrikoborda, Chemin Alfarakoborda, Chemin de Lostenea, Impasse Zubiondoa, Chemin d'Heutia, Chemin de la Porcherie, Vieille route de Saint Pée RD307 : tous les n° impair – n° pair : du n°1914 jusqu'à la limite de Saint Jean de Luz, Chemin de Bazarun, Chemin de Samarin, Chemin Zuhaizti, Chemin d'Ostalapea, Allée Bastida, Chemin de Jaiberrikoborda : n° impair : du n°33 au n°439, Chemin de Zaia : n°pair. Route de Souraide RD918 : Pair : à partir du n°1410 – Impair : tous les n°, Chemin de Kamietakoborda : n° impair, Chemin Behola Berria, Chemin de Kapotenekoborda Chemin de Maxalenea : n° impair, Chemin de Xikitoenea, Chemin Kapotenea, Impasse Kapotenea, Rue Charles Cami, Promenade du Parlement de Navarre, Impasse Artxuria Impasse Errebi, Impasse Ibaneta, Impasse Ibantelli, Allée Aintzira gaina, Allée Mademoiselle Darricarrère, Rue Motxokoborda, Impasse Saiberri, Impasse Olhain, Impasse Iparla, Impasse Ekaitza, Impasse Kasko Alde, Impasse Azkua, Passage Artzamendi, Rue Artzamendi, Impasse Ureguia, Impasse Inta, Rue Xara, Rue Maldaxka, Rue Lapurdi, Rue Larrun Alde, Rue Iguski Alde, Impasse Iraztoki, Lotissement Oihamunt, Chemin Xabatenia, Chemin d'Ehaltzekoborda, Impasse Maldagora, Allée du Château, Chemin Inarga : n°2220 et 2364, Chemin d'Iringoinborda, Chemin de Limitetako Bidea RD89, Chemin de Leonenborda, Rue Oihanbidea : n° pair à partir du n°1870, Chemin d'Ahantzenbordako Gurutzea, Allée près du Bois, Chemin de Xurienborda, Chemin de Bidachuna.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

39

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-26 Ustaritz- Vallées de Nive et de Nivelle	SAINT-PEE SUR NIVELLE 6BV	0005 - Salle polyvalente du complexe sportif Gantxiki, rue de Gantxiki 0006 - Salle polyvalente du complexe sportif Gantxiki, rue de Gantxiki	Rue de Errota Berria, Impasse Yalaria, Impasse Lizardia, Zone artisanale Lizardia, Chemin de Lizardia, Impasse de Biscaye, Impasse de l'Alava, Impasse de Guipuzkoa, Impasse de la Navarre, Route d'Ahetze RD855 impair et pair jusqu'au n°1136 non inclus, Allée Latsarria Chemin de Jaiberria, Impasse Okindegia, Chemin de Puttuenea, Impasse de Puttuenea Allée Mendi Bixta, Chemin de Mikelategia, Impasse de Mikelategia, Allée Sorberri, Chemin de Oihanetxeberria, Route de Saint Jean de Luz RD918 : n° pair : du n°74 au n°1176, Chemin Xoxotarte, Rue Bilanoa, Allée Souhaya, Impasse Agur Deneri, Chemin d'Ibarrondoa, Impasse Ibarrondoa, Allée Bigarrena, Impasse Itzulia, Impasse Arkazketa, Impasse du Labourd, Impasse de la Soule, Chemin Saint Jean, Allée Egurra Aintzina, Allée Artzirin Tiki, Chemin d'Artzirin : n° impair jusqu'au n°875 non inclus, Chemin Ihintzia, Allée Alabena, Lotissement Mikelenia, Chemin Irigointxoenea, Lotissement Etcheverry, Impasse Zelaia, Allée du Camping Goietxea, Chemin de Kikerrene, Chemin de Pettikenborda, Vieille route de Saint Pée RD307 : n° pair : du n°8 au n°1470, Chemin d'Uhaldia, Chemin du Petit Bois, Chemin de Hirionberria, Allée Jaiberrikobordaburu, Chemin de Jaiberrikoborda : tous les n° pair – n° impair : du n°1467 au n°2085, Chemin d'Olano Bidaxuna, Impasse Bastienkoborda. Chemin de Akerreta, Chemin de Lulua pair, Chemin Barraka, Place 1609, Allée Ihintza Leku Chemin d'Ehaltze, Rue Karrikarte, Chemin de Larreburua, Impasse Sorro, Impasse Oihanburua, Impasse Mahastia, Chemin de Xurienbeherea, Chemin de Motxoberria, Impasse Harrobi, Chemin Inarga : tous les n° pair sauf n°2220 et n°2364 – n° impair : à partir du n°217, Chemin d'Olaso : tous les n° pair – n° impair : à partir du n°607, Chemin de Leunenea, Rue Landaburua : n° impair, Chemin Dolhareberria, Allée Akertegaraiburu, Allée Ibargaraia, Chemin d'Ixabelenea, Chemin d'Akertegarai, Route d'Ahetze pair à partir du n°1136, Chemin d'Artzirin pair et impair à partir du n°875, Allée Bixta Eder, Chemin d'Erebea, Chemin d'Arosenea, Chemin de Mikenborda, Chemin de Dolarekoborda, Chemin de Lulua : n° pair, Route d'Arbonne RD255 : n° impair : du n° 1071 au n°5163 – n° pair : à partir du n°420, Chemin d'Etxegarai, Impasse Larrun Bixta, Impasse Hiriberria, Chemin d'Istilartea, Chemin d'Iratzea, Allée Zerumuga, Impasse Haizean, Chemin d'Orgabidea, Rue Oihan Bidea RD3 : tous les n° impair et pair jusqu'au n°1754 inclus, Chemin de Larregia, Impasse de Teilaria, Chemin de Teilaria, Chemin d'Hergarai.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

40

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-13 Nive-Adour	SAINT-PIERRE D'IRUBE 4BV	0001 - Salle Euskal Izarra Place Gilbert Desport	Allée d'Angely, rue du Basté, place du Basté, allée de Bordenave, rue de Candelé, rue Détrouat, esplanade Henri Toulet, rue Hiriarte, rue des Hirondelles, chemin de Jupiter, avenue du Labourd, allée de Magnolias, place Gilbert Desport, rue Marie Garay, place des Mésanges, impasse du Parc, allées des platanes, allée Bihotza, allée Dussard, Allée Ildoa, allée Arto Landa, impasse du Hillans, allée des Silex.	2ème BV
			0002 - Salle multimedia - Mairie Bureau centralisateur	Rue d'Ametzondo, rue de Baratahegi, rue de la Barthe, avenue de la Basse Navarre, allée d'Errekaldea, chemin Haize Eihera, rue Heldu, chemin Lanot, allée du Lavoir, rue de Léger, rue Mi Coteau, rue d'Ourouty, rue de Tichené, allée de Trentin, plaza Berri, allée Jean-Claude Guérobé, allée Goxa Leku, rue Bartaburu, rue Penttoka, chemin Espérance, allée Malda Ttipia, Erdian, avenue du Portou, allée du colonel Falgade.	
			0003 - Salle polyvalente du groupe scolaire d'Ourouspoure	chemin d'Artague, rue Artzamendy, chemin Barbera, rue Bel Air, chemin de la Borde, route des Cimes (pairs), chemin Etamendia, chemin de Galharet, chemin Harrichurry, route du Hillans, allée Iguski Eder, chemin de Kurutz, chemin de la Cale, chemin de Lacouloucia, rue de Larrun, côte de Losté (pairs), rue de Mendixka, route de Mentaxuri (pairs), chemin Mispiracoitz, rue du Mondarrain, chemin d'Ourthoua, rue Uralde, rue Urgain, rue Lohitzun, rue des Ecoles, chemin de la Forge, rue de Harria, rue d'Ourouspoure, Allée Pekada & Arpea, allée Larregia, allée Masounette, allée Oiharzabal, chemin de Larreboure, chemin de Losté, allée Gisu Labea, route de Villefranque, route de Saint-Pierre-d'Irube.	
			0004 - Mur à gauche	Impasse Ainhara, rue d'Alminoritz, avenue Ametz Lurra, rue de Borda, rue de Castelnau, route des Cimes (impairs), allées des Ecureuils, chemin d'Escoutepluye, rue d'Etcherouty, allée d'Harretche, rue Harrobi Alde, avenue Harrokan, allée d'Arotzaenea, rue Hitce, rue Iguskian, avenue Oihan Argi, allée du parc des sports, rue Phago Alde, avenue de la Soule, allée du Tennis, allée Gau Ainara, rue Kurutxeta, allée Malda Gora, impasse des Pins, impasse Mendi Alde, allée des Sources, chemin Mastouloucia, chemin Sagardia, chemin Joantenia, chemin Pentze Alde, impasse Larrepunta, allée Hirierry, allée des Cerisiers, impasse Hego Alde, chemin de Bardos, allée des Bouvreuils, allée des Mimosas, côte de Losté (impairs), route de Mentaxuri (impairs), chemin de Marichoury, allée Salvat Hardoy, rue Zaldizka, rue Basahuntz.	
6	64-26 Ustaritz- Vallées de Nive et de Nivelle	SARE 2BV	0001 - Salle LUR BERRI, à proximité de la mairie	Quartiers la Place, Ihalar, Istilart, Lehembiscay, et le quartier Lizuniaga complété par les électeurs des lieux-dits Saint-Ignace et Aldagaraya.	1er BV
			0002 - Salle LUR BERRI, à proximité de la mairie	Quartiers Zualmendi (sauf électeurs des lieux-dits Saint-Ignace et Aldagaraya), Elbarrun, Sainte-Catherine, Ohalde, Ventas, Bordes, Lizarrieta.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

41

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-13 Nive-Adour	URCUIT 3BV	0001 - Maison pour tous, 1er étage	Délimité par la route du Bourg côté pair et la route de Chatorteguy : bourg d'Urcuit (pair), rue Ducourneau, route du Bourg (pair), chemin Aguerria, impasse Aguerria, impasse Nolanahika, route d'Urt (coté pair), chemin Limisague, chemin Asserol, chemin Mendiboure, rue Errekaldea, chemin Etchebehere, chemin Etcheneki, Rue Bixta Eder, impasse Bixta Eder, impasse Birueta, rue Birueta, chemin Mendy, impasse Eyherria, rue Eyherria, impasse Pierre Ory, rue Pierre Ory, rue Iguzkitan, impasse Urgatza.	1er BV
			0002 - Rez de chaussée de la mairie	Délimité par la route du Bourg côté impair et la route de l'Adour côté pair : bourg d'Urcuit (impair), place Sallaberry, route du Bourg (impair), chemin Haramboure, rue Kurutxaldea, chemin Haran, impasse Pascoto, chemin Pascoto, route d'Urt (coté impair), rue Barbateguy, chemin Pinaquy, chemin Heyder, chemin Ibarria, rue Bidartea, chemin La Bourgade, chemin Artiguenave, chemin des 5 cantons, chemin Elichagaray, chemin Iholdy, chemin Istiart, chemin Landart, chemin Linague, chemin Mendibil, chemin Oxobia, chemin Salagaray, route de l'Adour (paire), chemin du Port, chemin Arrambide, chemin Comexa, chemin Bordenave, chemin Mousteguy, port d'Urcuit.	
			0003 - Centre socioculturel	Délimité par la route de Chatorteguy dans son intégralité à savoir côté pair et impair et la route de l'Adour côté impair : route de Lahonce, chemin Olhet, chemin Landaboure, chemin Churrieta, impasse Ur Alde, rue Ur Alde, chemin Myosotis, chemin Harretche, chemin Venelle, route de Bayonne, chemin Pouton, impasse du Halage, chemin des Salines, route de l'Adour (impair), chemin Sitoiz, route de Chatorteguy, chemin Filon, chemin Eyheralde, chemin Latxalde, route du Moulin, impasse Hirigaray, rue de Zelaia, chemin Intxaurrondo, Rue Zelaigune.	
6	64-10 Hendaye-Cote Basque-Sud	URRUGNE 9BV	0001 - Mairie	Rue Alturian, Place Antoine d'Abbadie, Rue Bakean, Rue Bernard de Coral, Chemin Bidezaharra, Rue Chandiru Baïta, Rue Clément Laurencena, Rue d'Aguerria, Chemin d'Arragarai, Place de la Mairie, Rue de l'Abbé Cachenaute, Allée de Sagardia, Place de Sulzbach, Rue Diturbide, Rue Dongaitz Anaïak, Rue d'Urtubie, Hameau Iturriluxea, Rue Iturri Luxea, Rue J.B. Elissamburu, Résidence Kochepe, Rue Landa Luzean, Allée Landaburu, Rue Larrun Bixtan, Rue Mendi Alde, Rue Mendi Bista, Rue Mendiko Karrika, Rue Nandor Vagh Weimann, Rue Plazan, Rue Posta, Place René Soubelet, Rue Sokoeborda, Rue Sokorri Alde, Allée Tobeen, Rue Xoko Alde, Rue Xokoan, Rue Xori Kanta.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

42

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-10 Hendaye-Cote Basque-Sud	URRUGNE 9BV	0002 - Béhobie Résidence Intzuralde – Bâtiment B, 25, rue du Capitaine Pellot 0003 - Ecole de Socoa 0004 - Ecole d'Olhette	Rue Apeztegiko Karrika, Hameau Arroenia, Quartier Béhobie, Hameau Bidassoa, Rue Charles Pucheu, Rue d'Aldapa, Rue d'Arrobia, Route de Artzainkoborda, Chemin de Béhobie, Chemin de Bittola, Chemin de Dongochenborda, Chemin de Erreka, Rue de Fatxipi, Chemin de Ihartze, Impasse de la Conférence, Route de la Glacière, Impasse de la Redoute, Route de l'Eglise, Rue de l'Eglise, Place de l'Eglise, Rue de l'Ile des Faisans, Chemin de Maillarenea, Rue de Maillarenea, Rue de Margueri Zahar, Route de Margueri Zahar, Chemin de Margueria, Chemin de Oriokoborda, Chemin d'Erreka, Croix des Bouquets, Allée des Chasseurs, Route d'Hendaye, Rue d'Ibildox, Chemin d'Itsengabe, Route d'Orio, Rue du Capitaine Pellot, Rue du Patronage, Rue du Trinquet, Quartier Haicabia, Rue Henri Bascou, Rue Intzurako Karrika, Rue Iturbidea – Pausu, Rue Larrekokarrika, Allée Legaralde, Rue Maillarenia, Chemin Miguelchoenborda, Chemin Pattar Bidea, Impasse Ur Xoko, Rue Urbidexka. Quartier Calitcho, Rue d'Ametz Luzea, Chemin d'Aminzeneia, Chemin de Bizargorri, Rue de Calitcho, Chemin de l'Atalaya, Rue de l'Untxin, Rue de Socoa, Rue Denak Batean, Rue des Ecoles, Place des Ecoles, Place Frantxa, Impasse Gaineko Landa, Impasse Goy Untxin, Chemin Juantcho Baïta, Rue Kattalin Aguirre, Chemin Kauterabaita, Quartier Socoa, Allée Ur Alde, Place Ur Alde, Allée Xokoburu, ZAC de l'Untxin. Impasse Ahurtittiki, Impasse Ancho Baïta, Chemin Arrega Bidea, Impasse Biak Ina, Col d'Ibardin, Impasse d'Ahurtibehere, Chemin d'Andresbaïta, Chemin d'Arragaraikoborda, Chemin d'Ascain, Chemin d'Axarrittipi, Chemin de Anxosemebaïta, Chemin de Aprendiztegia, Chemin de Azkainbaïta, Chemin de Beherekoborda, Route de Belcha Baïta, Chemin de Bulantenea, Chemin de Corroal Baïta, Chemin de Domingobaïta, Chemin de Erramundegia, Chemin de Ganabaïta, Chemin de Harginbaïta, Chemin de Harginxumebaïta, Chemin de Jolimon, Chemin de Jolimon de Haraneder, Chemin de Kixoenekoborda, Chemin de la Douane, Chemin de Larreburu, Chemin Larrekobidea, Chemin de Mantubaïta, Chemin de Martikotbaïta, Chemin de Mentaberri, Chemin de Minabaïta, Chemin de Nekatoenea, Chemin de Predoenia, Chemin de Xearbaïta, Allée de Xuanaborda, Chemin des Landes, Route d'Ibardin, Place d'Olhette, Route d'Olhette, Impasse du ruisseau d'Ibardin, Erreka Karrika, Eskolabidea, Chemin Gainekoborda, Allée Herboure, Quartier Herboure, Martxuka Karrika, Chemin Menta, Allée Menta, Mugurdi Bidea, Quartier Olhette, Chemin Xearbaïta.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

43

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-10 Hendaye-Cote Basque-Sud	URRUGNE 9BV	0005 - Posta 0006 - Ecole primaire du bourg 0007 - Ecole maternelle du bourg	Chemin Arroilaberri, Chemin Auzkinenborda, Chemin Borda Berri, Chemin de Arroilaibaïta, Chemin de Bardos Baïta, Chemin de Berruetakoborda, Route de Biriadou, Chemin de Biskarrian, Chemin de Bordaberri, Chemin de Bordaxuri, Chemin de Bortuste, Chemin de Chirinchén, Chemin de Chumebaïta, Chemin de Courlecou, Chemin de Etkezahar, Chemin de Fagoa, Chemin de Gazteluberri, Chemin de Goyetchea, Chemin de Gure Chokoa, Chemin de Ihursu, Chemin de Ihursukoerota, Chemin de Iturribaïta, Chemin de Landatxo, Chemin de Lizarreskoborda, Chemin de Mikelxobaïta, Chemin de Oihanbehère, Chemin de Oihanburu, Chemin de Oxabiakoborda, Chemin de Petrusenborda, Chemin de Samson, Chemin de Ttanttobaïta, Chemin de Ttipibaïta, Chemin de Uhaldea, Chemin de Unamendi, Chemin de Urbeltza, Chemin de Xorrotegi, Route du Calvaire, Route du Filtre, Impasse Errepira, Chemin Iguzkiagueria, Laminen Xendera, Quartier Mendi Choko, Allée Oyhangaray, Chemin Pasalecu. Baratzeko Bidea, Lotissement Boutran Zahar, Chemin de Camieta, Allée de Camieta, Allée de Mariolabaïta, Allée des Tilleuls, Lotissement Galtzaburu, Rue Galtzaburu, Impasse Kexilo, Allée Loretan, Mahastiko Bidea, Rue Pierre Bouvet de Thèze, Lotissement Rodrigo, Impasse Rodrigo, Allée Veyrin. Chemin d'Agerrenborda, Chemin de Apezerreka, Chemin de Betrienea, Chemin de Bixikenea, Chemin de Ganaenea, Chemin de Harluxea, Chemin de Hirigoinborda, Route de la Carrière, Chemin de la Carrière, Chemin de Laburrenea, Chemin de Lakeleku, Hameau de Larrea, Chemin de Larretxea, Chemin de Lurberri, Chemin de Malaxenborda, Chemin de Martikotgain, Allée de Oyhangaray, Chemin de Oiharzabalgarai, Chemin de Peroxbaïta, Chemin de Postaenea, Rue de Suhatchipi, Chemin de Suhibar, Chemin de Suhigaray, Chemin de Xekalebaïta, Chemin d'Etzan, Chemin d'Etzan Borda, Allée Ekialde, Allée Etche Handi, Rue Guillaume Saint Martin, Impasse Haïtz Pean, Lotissement Haristegi, Rue Jean Fourcade, Mendibileko Bidea, Rue Notre Dame de Socorri, Impasse Ortuzarena, Chemin Paretako Bidea, Chemin Saint Martin, Rue Suhatchipy, Chemin Suhibarkoborda, Chemin Teillatubaïta, Vieille route d'Espagne, Rue de Xapelbaïta.	

44

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

**Bureau pour les électeurs
sans attache précise**

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

45

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
6	64-26 Ustaritz- Vallées de Nive et de Nivelle	USTARITZ 8BV	0003 - Hiribehere Salle Bilgune - 147 place Bilgune 0004 - Hiribehere Salle Bilgune - 147 place Bilgune 0005 - Herauritz Salle Auzobaita – Place du Fronton 0006 - Herauritz Salle Auzobaita – Place du Fronton 0007 - Arrauntz Salle Erdiko Etxea - 84 route du Fronton 0008 - Arrauntz Salle Erdiko Etxea - 84 route du Fronton	Au sud : ruisseau d'Harguinanenea Au nord : commune limitrophe de Villefranque A l'ouest : rue de Hiribère A l'est : commune limitrophe de Jatxou Au sud : Impasse de Birgailenea, Landes de Birgailenea Au nord : ruisseau de Legarrekoborda, route de Belharitz A l'ouest : ruisseaux de Birgailenea et Lukuko A l'est : route de Belharitz, Côte de Malkarra Au sud : chemins de Mendiburua, Narbea, Buztinkarrika, route de Haltya Au nord : rivière de La Nive, commune limitrophe d'Arcangues A l'ouest : commune limitrophe d'Arcangues A l'est : ruisseau d'Antzarrako Au sud : route de St Pée, chemin de Hardoia Au nord : chemins de Mendiburua, Narbea, Buztinkarrika, route de Haltya A l'ouest : communes limitrophes d'Arcangues et St Pée sur Nivelle A l'est : ruisseaux d'Antara, Xubixketa, Untzilarre Au sud : chemin de Leihorrondo, rue de Hiribéhère Au nord : rivière La Nive A l'ouest : rue de Hiribéhère, route d'Inthartearke, chemin d'Intha, route d'Ustaritz A l'est : rivière La Nive Au sud : ruisseaux Lukuko, Birgailenea, Mentaberri, lieu dit Heraitzeko Landak et Heraitzeko Domenak Au nord : rue de Hiribéhère, route d'Inthartearke, chemin d'Intha, route d'Ustaritz A l'ouest : ruisseaux Zubichketa, Antzara A l'est : lieu dit de Bokatena, Arkia, Lukuya, ruisseau de Legarrekoborda	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

46

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
5	64-13 Nive-Adour	VILLEFRANQUE 2BV	0001 - Maison pour tous 0002 - Réfectoire scolaire	chemin Aitaxuri, chemin Alistaua, impasse Alzueta, chemin Bahunenea, chemin Bartxenea, chemin Basladia, chemin Bellegarde, chemin Bellevue, chemin Borda, chemin Bordaberria, chemin de la Gare, chemin de la Zone Artisanale Duboskoa, domaine Larraldia, chemin de l'Isle de la Carrière, chemin Mendiberria, chemin de Mila, route de Saint-Pierre-d'Irube, chemin de Toki, chemin des Salines, chemin du Quartier Bas, route d'Ustaritz, chemin Errepiako Karrika, chemin Eskola Ondoa, chemin Essustebeherea, chemin Essustia, chemin Hartiz, chemin Hiruberri, chemin Ikelarrea, chemin Ikelarreberria, chemin Ilailaenea, chemin Ioanarrenia, chemin Irrumberia, chemin Ixelenea, , chemin Jauregiberria , chemin Jauregizahara, chemin Kurutxeta, chemin Lapikarenea, chemin Larrepunta, chemin Larrepunta Gaina, chemin Maitoenea, chemin Mendiberria, chemin Mendigaina, chemin Mikeluberria, chemin Oihamburua, chemin Oihan Bazter, chemin Oihanondoa, chemin Oyhambidebeheria, chemin Oyhambideberria, chemin Oyhambidia, chemin Poyloa, chemin Poyloberria, chemin Prosta, chemin Sallenave, chemin Salpidia, chemin Soulach, chemin Xastrenea, chemin Xurruta. Chemin Agerria, chemin Aldapagaina, chemin Amaruenia, chemin Amaruenia Barne, chemin Apestegia, chemin Apezetxea, chemin Aranzeta, chemin Arkozilaenea, chemin Asaria, chemin Bakoitzaenia, chemin Barberaenea, chemin Bazteretxea, chemin Bertrantoenea, chemin Bidegaina, chemin Bizarbelxenea, chemin Buztingorria, chemin de la Borde, chemin de la Lande, chemin de l'Eglise, route départementale 257, route des Cimes, chemin Dorategia, impasse du Lotissement Vivier, chemin Elizaberri, chemin Elizondo Tiki, chemin Elizondoa, chemin Etcebertzea, chemin Etxe Nozia, chemin Gaztemendia, chemin Hargin Karrika, chemin Hariagaraia, chemin de Hegi Alde, chemin Herrikka Lore, chemin Hiriberria, chemin Iguzkibelar, chemin Kapotenea, chemin Karrikarte, chemin Kostabeherea, chemin de Landakobidea, chemin Lantegia, chemin Larramendea, rue Mendiburua Hegoalde, rue Mendiburua Iguzkialde, rue Mendiburua Iparralde, chemin Mendigain, chemin Motzotegia, chemin Munukenea, chemin Pagoalde, chemin Pagolako Borda, chemin Perexumbehere, chemin Porrotegia, chemin Sendoaenea, chemin Xaiberrikoborda, chemin Zamorategia, chemin Zelaia.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

1

ARRONDISSEMENT D'OLORON SAINTE-MARIE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
4	64-14 Oloron-Sainte-Marie-1	ACCOUS 2 BV	0001 - Mairie 0002 - Ecole de Lhers	Bourg d'Accous - quartier Jouers, route Nationale. Hameau de Lhers.	1er BV
4	64-14 Oloron-Sainte-Marie-1	ANCE-FEAS 2 BV	0001 - Mairie Féas 0002 - Mairie Ance	Ancienne commune de Féas. Ancienne commune d'Ance.	1er BV
4	64-15 Oloron-Sainte-Marie-2	ARUDY 2 BV	0001 - Salle Espalungue, 34 rue Baulong	Allée de Sépé, allée des Carriers, avenue d'Ossau, avenue des Ecoles, avenue des Pyrénées, chemin d'Anglas, chemin de Bordedela, chemin de Camanere, chemin de Derapart, chemin de Florence, chemin de la Borde, chemin de la Debarade, chemin de Lataillade, chemin de Manaut, chemin de Medalou, chemin de Pouts, chemin des terres, impasse de Garroc de Plou, impasse de la Scierie, impasse de Listo, impasse de Saint-Paulit, impasse de Terradas, impasse des tanneurs, impasse du Lamizou, impasse du Turoun de Blingue, impasse Laprade, impasse Malarode, impasse Messier, lotissement du Touya, route d'Iseste, route de Bescat, route de Buzy, route du Bager d'Arudy, rue Caillaou Marrou, rue Campagne, rue d'Anéou, rue d'Arriours, rue d'Aspe, rue d'Espalungue, rue de Daran, rue de Jugist, rue de l'Arcizette, rue de l'Azerque, rue de la Pachère, rue de la Plaine, rue de la Vallée, rue de Larroun, rue de Laüs, rue de Peyraget, rue des Escurrets, rue des fours à chaux, rue du Bager, rue du Caoü, rue du Docteur Juppé, rue du Gave, rue du Parc National, rue du Pouey-Maou, rue du Rey, rue du tennis, rue du Touya, rue Pène de Plou, rue St Michel.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

2

ARRONDISSEMENT D'OLORON SAINTE-MARIE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
4	64-15 Oloron-Sainte-Marie-2	ARUDY 2 BV	0002 - Salle Espalungue, 34 rue Baulong	Chemin de la Debeze, impasse du lavoir, impasse du Pourtalet, impasse du stade, impasse Pachou, place de l'Hôtel de Ville, place de la halle aux fromages, place de la halles aux Grains, place de la Pomme d'Or, place du Carribot, place du Foirail, place du Prêche, rue Barcajou, rue Baulong, rue Baymale, rue Bersaout, rue Boucheix, rue Carnot, rue Cazadaban, rue d'Arros, rue de l'Eglise, rue de la Gare, rue de Martouré, rue des Bouleaux, rue des Edelweiss, rue des Iris, rue des Jonquilles, rue des Lilas, rue des Rosiers, rue des Sablières, rue des Sorbiers, rue des Tilleuls, rue des Troènes, rue du 19 mars 1962, rue du Château, rue du Couvent, rue du Moulin, rue du Pont Germe, rue du Pont Neuf, rue du Pourtalet, rue Ducrest, rue Escoubet, rue Hondaa, rue Lacazette, rue Lapasseigt, rue Lavigne, rue Mayos, rue Pouré, rue Robert Barran, rue Saint-Gaudens, rue Sassoubre, rue Tilhou, rue Trey.	
3	64-16 Orthez et Terres des Gaves et du Sel	CARRESSE-CASSABER 2 BV	0001 - Mairie de Carresse 0002 - Mairie de Cassaber	Carresse. Cassaber.	1er BV
4	64-12 Montagne Basque	CHERAUTE 2 BV	0001 - Marie 0002 - Ecole du Hameau	Bourg. Hameau.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

3

ARRONDISSEMENT D'OLORON SAINTE-MARIE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
4	64-14 Oloron-Sainte-Marie-1	LANNE-EN-BARETOUS 2 BV	0001 - Mairie 0002- Ecole de Barlanes	Bourg de Lanne. Hameau de Barlanes.	1er BV
4	64-15 Oloron-Sainte-Marie-2	LARUNS 2 BV	0001 - Mairie Laruns 0002 - Eaux Chaudes Maison Communale	Bourg de Laruns. Quartiers Gabas, Artouste, Fabrèges et Goust.	1er BV
3	64-15 Oloron-Sainte-Marie-2	LASSEUBE 2 BV	0001 - Maison pour Tous 0002 - Salle Pierre Bourdieu	Quartiers de : Larriugrand, Brana, route de Lacommande, Sedze, chemin des Crêtes, Labagnère, Rey. Lembeye, Houratate, Laring, Côte blanche, route d'Oloron, Vic de Baigt, Dagué, chemin de Salut, Bourg.	1er BV
4	64-15 Oloron-Sainte-Marie-2	LOUVIE-JUZON 2 BV	0001 - Mairie 0002 - Ecole Pedehourat	Bourg de Louvie-Juzon. Hameau de Pédestarres et Hameau de Pédéhourat.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

4

ARRONDISSEMENT D'OLORON SAINTE-MARIE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
4	64-15 Oloron-Sainte-Marie-2	LOUVIE-SOUBIRON 2 BV	0001 - Mairie 0002 - Les Echartes Mairie annexe	Bourg de Louvie-Soubiron. Quartier des Echartes de Louvie-Soubiron.	1er BV
4	64-12 Montagne Basque	MAULEON 3 BV	0001 - Mairie	Centre Ville : Les Allées : rue Jean Baptiste Heugas, rue du Jeu de Paume, rue Arnaud de Maytie, place de la Liberté, rue du Pic d'Orhy, rue Pasteur. Centre Rive droite : Rue du Fort (jusqu'à Candau des 2 côtés), rue Victor Hugo, rue Labat. Licharre : Rue Jauréguiberry, rue d'Iraty, rue René Coty, rue de Guernika, Hameau de Licharre. Saint-Jean : Cité Saint-Jean, rue Jeanne d'Arc, rue de la Station, zone Industrielle, Lotissement Gorre, rue Matelas, rue Edmond Rostand, rue Mendililia, rue de la Fontaine Saint-Jean, rue du Frère Alban, rue d'Ahusky, rue Arnaud Aguer. Tréville : Avenue de Tréville, rue de la Commanderie. Navarre : Rue de la Navarre, rue d'Aragon, rue de Guipuzcoa, rue de la Biscaye, rue de Bertereche, rue du Labour.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

5

ARRONDISSEMENT D'OLORON SAINTE-MARIE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
4	64-12 Montagne Basque	MAULEON 3 BV	0002 - Ecole de la Haute Ville 0003 - Ecole Basse Ville	Haute Ville : Rue Augustin Chaho, rue Jeanne Bidegain, rue Arthez Lassalle, rue Etchehoun, rue des Déportés, rue Ramuntcho, rue de Béla, rue Francis Jammes, rue du Fort (depuis Bordachar), rue du Moulin. Belzunce : Avenue de Belzunce jusqu'au Pont, rue Jean Jaurès. Espissemborde : Avenue du Stade, rue des Evadés de France, rue Casamajor de Planta, rue Maurice Ravel, rue Maréchal Leclerc, rue Louis Barthou, rue de la 2me D.B, avenue de Belzunce (depuis le pont). Hameau Haute Ville : depuis Daviton, depuis Goya, depuis Jeanjean, depuis Apeche. Centre Rive Gauche : Rue Jeanne de Sibas, rue du Saison, rue Sponde, rue des Frères Barenne, boulevard Gambetta, cité Louis Béguerie, place de la Résistance, rue Alsace Lorraine. Pyrénées : Boulevard des Pyrénées, rue René Elissabide, rue Auguste Althabe, rue de l'Hippodrome, rue du Vert Galant, rue de la Sablière, rue de la Paix, cité du Midi, rue Bérard, rue Adrien de Souhy, rue Charles de Gaulle, rue Saint Exupéry, rue de Lattre de Tassigny, rue Auger de Miramont, lotissement Mendi Alde, rue des Lauriers.	
4	64-15 Oloron-Sainte-Marie-2	OLORON-SAINTE-MARIE 16 BV	0001 - Mairie 0002 - Gap Xavier Navarrot 0003 - Maternelle Xavier Navarrot	Place Clémenceau, Gabarn, place Amédée Gabe, place Gambetta, rue Jéliotte, rue des Ourtigous, rue Palassou, rue Pémartin, place de de la Résistance, route de Pau. Rue Charles Baudelaire, rue des Fontaines, rue Henri IV, rue Moulinaire, rue Navarrot, rue de Sègues. Cité Bedat, rue Camou, rue du Coq, rue Gassion, avenue de Goès, avenue de Lasseube, rue Marcel Pagnol, avenue de Précilhon, rue Jacques Prévert, rue Ambroise Bordelongue, rue Théophile de Bordeu.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

6

ARRONDISSEMENT D'OLORON SAINTE-MARIE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
4	64-15 Oloron-Sainte-Marie-2	OLORON- SAINTE-MARIE 16 BV	0004 - Centre social "La Haut" 0005 - Ecole Labarraque 0015 - Ecole du Faget 0016 - Ecole de Soeix 0006 - Salle Révol 0007 - Ecole St Cricq - Salle d'étude	Rue d'Aspe, rue d'Aspe prolongée, rue du Biscondeau, rue Centule, rue des Chevaux, rue Cujas, place des Cordeliers, rue Dalmais, rue Labarraque à droite à/c du 12 Bis, à gauche à/c du 69 rue des Monts, place St-Pierre, place Minjoulet plus partie de la rue Labarraque. Rue Ampère, rue du Balaitous, rue Louis Barthou, rue Basse, rue du Capitaine Jean-Pierre, rue de la Filature Forbaigt, rue des Gaves, rue Justice, rue Palou, rue de l'Union, place du Tribunal, rue des Bains, rue Labarraque, à droite du n° 2 au 12Bis, à gauche du n° 1 au n° 69. Limites avec les communes de Cardesse, Monein et Goes, Voies communales n°28, 2 et 29, Limites avec les communes d'Estos et de Ledeux. Limites avec les communes d'Escout, Herrère, Ogeu les Bains, Buziet, Arudy, Escot, Lurbe Saint Christau, Eysus, Gurmençon et Bidos jusqu'au chemin départemental 238. Limite entre les Sections C1 et C2 du plan cadastral. Le gave d'Ossau jusqu'à la commune d'Escout. Rue Rocgrand, rue du Gouverneur Général Bordes, impasse Marcel Loubens, avenue Sadi Carnot, place du Gl de Gaulle, avenue Despourrins, avenue Alfred de Vigny, rue de la Poste, rue de la Fraternité, rue Carrérot, rue Révol, place de Jaca, place Mendès France, lot Carrérot, avenue du 4 Septembre, avenue Charles Moureu, avenue de la Gare. Rue Adoue, rue de la Hourquette, rue Tivoli, rue Auguste Peyré, rue Georges Messier, rue Bernadotte, rue du Pic d'Anie, rue du Douanier Rousseau, avenue St-Cricq, impasse St-Cricq, rue Bernard d'Aureilhe.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

7

ARRONDISSEMENT D'OLORON SAINTE-MARIE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
4	64-15 Oloron-Sainte-Marie-2	OLORON-SAINTE-MARIE 16 BV	0008 - Ecole St Cricq - Cantine 0009 - Ancienne Mairie 0010 - Ecole de Pondeilh maternelle 0011 - Ecole Pondeilh Gap 0012 - Ecole de Legugnon - Salle de motricité 0013 - Lycée J. Supervielle	Rue Gaston de Foix, avenue Jean Jaurès, rue Georges Brassens, rue Pierre Daguerre, impasse Pierre Daguerre, rue du Soleil, rue des Oustalots, Bacarau, rue Darré Coqué, rue Jean Monet, rue Léon Blum, rue Joseph Vigneau, rue Edouard Hériot. Rue d'Arbore, rue des Barats, rue Casamayor Dufaur, rue de la Cathédrale, place de la Cathédrale, rue Chopin, rue Mozart, place des Oustalots, impasse Philippe Veyrin, rue St-Grat, impasse des Barats, rue Jacques Dyssort, avenue Tristan Derème, rue des Trams. Avenue de Lattre de Tassigny, avenue du Gl Loustaunau Lacau, rue Jean Moulin, route de Bayonne, rue Lespy, rue Léo Lagrange. Chemin de Barbé, rue Jean Bonnemason, rue Albert Camus, rue Francis Jammes, avenue des Lilas, rue du 11 Novembre, rue Jules Supervielle, bld Henri Laclau, rue des Edelweiss, rue du 8 Mai, ZAC des Pyrénées. Au Nord et à l'Est, le gave d'Oloron, au Sud emprise SNCF jusqu'au départ de la rue du 14 Juillet, rue du 14 Juillet côtés pair et impair (y compris l'impasse Victor Hugo) jusqu'à la limite entre les Section A et BE du plan cadastral. Limite entre les Sections AC et BE du plan cadastral jusqu'au chemin de Légugnon, chemin de Légugnon côtés pair et impair jusqu'à l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny jusqu'à la voie communale n° 23 (les électeurs de l'avenue de Lattre de Tassigny votant au 10ème bureau), route Nationale n° 636 jusqu'à la commune de Moumour (les côtés pair et impair de cette route étant compris dans le 12ème bureau), à l'Ouest limite avec la commune de Moumour. Lotissement du Pic d'Arlas, Lagravette, rue Honoré Baradat, rue Pierre Brossolette, rue des Cimes, rue Pierre et Marie Curie, boulevard du Lycée, rue Simin Palay, rue de la Pistole, rue Maurice Ravel, rue St-Exupéry, rue des Basques, rue du Corps Franc Pommies.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

8

ARRONDISSEMENT D'OLORON SAINTE-MARIE

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau pour les électeurs sans attache précise
4	64-15 Oloron-Sainte-Marie-2	OLORON-SAINTE-MARIE 16 BV	0014 - Ecole de St-Pee	Ruisseau la Miellotte, puis ruisseau Lamielle jusqu'à la commune d'Agnos, limites avec les communes d'Agnos, Ance, Feas, Esquiule et Moumour.	
3	64-16 Orthez et Terres des Gaves et du Sel	SALIES-DE-BEARN 5 BV	0001 - Mairie, place du Bayaa	Avenue Gabriel Graner, Avenue du Maréchal Leclerc, Boulevard du Général Lanabere, Boulevard Laclabote, Boulevard Saint-Guily, Chemin du Canal, Chemin Laquerette, Chemin de Lasplantes, Chemin du Laügt, Cours du Jardin Public, Impasse Argenton, Impasse Camy, Impasse Carrerot, Impasse des Fontaines Fleuries, Impasse Lassègue, Impasse Latourette, Impasse Oustau Dou Saleys, Impasse de Talleyrand-Périgord, Impasse des Vignerons, Lotissement Ronsard, Passage des Jurats, Passage des Marchés, Passage Oustau Dou Saleys, Place du Bayaa, Place du Bignot, Place du Général de Gaulle, Place Jeanne d'Albret, Place de la Mude, Place du Temple, Place de la Trompe, Quai du Saleys, Rue des Anciens Combattants de l'AFN, Rue Argenton, Rue des Bains, Rue Bourg Vieux, Rue du Canal, Rue Cauhapé, Rue de l'Eglise, Rue Elysée Coustère, Rue des Evadés de France, Rue Félix Pécaut, Rue de la Fontaine Salée, Rue du Griffon, Rue des Jurats, Rue du Lavoir, Rue Loumé, Rue de la Mairie, Rue Monseigneur Alexandre Darricades, Rue Pont Mayou, Rue du Moulin, Rue Orbe, Rue Paul Jean Toulet, Rue du Pont Neuf, Rue des Puis Salants, Rue Saint Vincent, Rue Saint-Martin, Rue du Saleys, Rue du Sanglier, Rue de la Tannerie, Rue du Temple, Rue de la Trompe, Rue des Voisins.	1er BV

9

**Bureau pour les électeurs
sans attache précise**

**Bureau pour les électeurs
sans attache précise**

10

Bureau pour les électeurs

1er E

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

1

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
3	64-02 Artix et Pays de Soubestre	ARTHEZ-DE-BEARN 2 BV	0001 - Mairie Nord 0002 - Mairie Sud	Partie nord de la commune délimitée par l'axe de la voie principale Est-Ouest : Chemin départemental n° 275 dit de Loubieng à Arthez, route de Gouze, chemin départemental n° 233 dit d'Arthez à Lescar jusqu'à l'embranchement du chemin départemental n° 263 dit d'Arthez à Artix, chemin départemental n° 263. Les électeurs domiciliés sur le côté Nord de cet axe sont rattachés à ce bureau de vote n°1. Partie sud de la commune délimitée par l'axe de la voie principale citée pour le 1er BV. Les électeurs domiciliés sur le côté sud de cet axe sont rattachés à ce bureau de vote n°2.	2nd BV
1	64-11 Lescar, Gave et Terres du Pont-Long	ARTIGUELOUVE 2 BV	0001 - Mairie - Salle du conseil municipal 0002- Mairie - Salle bleue	Route du Pont de Lescar ; Route de Laroin ; Lotissement du Vert Galant ; Résidence Georges V – Domaine Saint Michel ; Route de Mourenx ; Chemin Mauba ; Cité des mimosas ; Avenue de l'Ancienne Gare ; Avenue du Château ; Lotissement Vignes ; Impasse des Rosiers ; Chemin du Stade ; Chemin du Moulin ; Chemin du Puits ; Chemin dit de Herran ; Chemin du Château ; Chemin Paletou ; Impasse Gidza ; Lotissement Château Thierry ; Lotissement Le Castel ; Chemin du Champ Perdu ; Chemin du Bedat ; Chemin Junqua ; Chemin Pehau ; Chemin du Seigneur Loup Bergon ; Lotissement Loup Bergon ; Impasse Eugène Hug ; Lotissement Les Barthes ; Lotissement Les Chevreuils ; Lotissement de la Juscle. Avenue du General Ducournau ; Chemin Matachot ; Chemin Paille ; Chemin de la Mairie ; Place de la Mairie ; Chemin des Ecoles ; Lotissement du Piqueur ; Chemin du Piqueur ; Chemin du Bourg ; Chemin Biroulet ; Impasse des Tilleuls ; Chemin Larrieu ; Chemin Penaule ; Impasse Clos Penaule ; Route d'Aubertin ; Chemin Duran ; Chemin du Cinquau ; Chemin Lansolles ; Impasse Lansolles ; Chemin Bernadou ; Chemin Loustau ; Chemin Salaberthe ; Impasse Salaberthe ; Chemin de l'Artillerie ; Chemin de la Fontaine d'Ogeu ; Route des Pyrénées ; Chemin du Benou ; Chemin Guillou ; Chemin Pelou ; Chemin Puyade ; Chemin Baylot ; Chemin de la Juscle ; Chemin de Saint Faust ; Chemin d'Artiguelouve.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

2

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
3	64-02 Artix et Pays de Soubestre	ARTIX 4 BV	0001 - Mairie - Salle du conseil municipal 0002 - Ecole élémentaire Jean Moulin 0003 - Ecole élémentaire Jean Sarrailh - Avenue de Suzon 0004 - Ecole maternelle Jean Sarrailh - Rue de Fourticot	Limite Est de la commune jusqu'à l'Avenue de Cescou, Avenue de Cescou (côté pair à compter du n°108) traversée de la rue des Rossignols, intersection Chemin Bellevue avec rue du Castérot, chemin Manaud, rue du Lavoir, rue du Stade (côté pair à/c n°200, côté impair à/c n° 199), depuis la rue du Stade (côté pair n°200) jusqu'à l'intersection de la rue Kulor et de l'avenue de la République, de l'intersection de la rue Kulor et de l'avenue de la République jusqu'au rond-point Simin Palay, de l'intersection avenue de la République avec la rue du Pic de Midi, traversée du Bld Rhin et Danube, traversée de la rue de la Gare, traversée de la voie ferrée pour rejoindre le chemin du Lac, du chemin du Lac jusqu'à l'intersection avec le chemin de Castaig. Côte de Pondix depuis l'intersection avec l'impasse du Pic d'Anie, chemin de Pédelahore, coteau au dessus du chemin Bouheben, rue Bié Cabe (du n°2 au 20, du 1 au 77), rue Caup (côté pair), avenue de Cescou (du n° 2 au 106, du n° 1 au 105), route délimitée par le rond-point l'Orée du bois à l'intersection des chemins de Bellevue et rue du Castérot, Côte de Castérot, traversée de la rue du Stade (du n° 2 au 198, du n° 1 au 197), rue de Kulor (côté pair), avenue de la République, rue du Pic du Midi, rue du 34ème RI, traversée du Bld Rhin et Danube, traversée de la rue de la Gare, traversée de la voie ferrée pour rejoindre le chemin du Lac (côté pair, du n°1 au n° 159), chemin du Moulin. Rue de Fourticot (côté pair), rue de la Bié Cabe (côté pair n° 22 et suivants), rue Caup (côté impair), avenue de Cescou (côté impair n°107 et suivants). Le Côteau : traversée de l'avenue d'Arthez de Béarn (côté impair n°379 et suivants - côté pair n°336 et suivants), le Côteau au dessus du chemin privé "chemin Bouheben", rue de la Bié Cabe n°79 et suivants, rue de Fourticot (côté impair).	1er BV
2	64-17 Ouzom, Gave et Rives du Neez	ASSON 2 BV	0001 - Préau Ecole du Bourg 0002 - Préau Ecole du Bourg	À l'ouest de l'axe nord sud CD35 et CD36 CD 36 numéros impairs, rue des Pyrénées N° impairs CD 35 numéros pairs, rue de la Bastide N° pairs A l'est de l'axe nord sud CD35 et CD36 CD 36 numéros pairs, rue des Pyrénées N° pairs CD 35 numéros impairs, rue de la Bastide N° impairs	1er BV

3

3

3

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

4

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-08 Billère et Coteaux de Jurançon	BILLERE 10 BV	0003 - Groupe scolaire des Marnières - salle B	Avenue Béziou (du 1 au 15), rue du Lys, rue des Marnières, rue F. Mistral, avenue de Verdun, rue Vignau, rue de l'Ayguette, rue Claverie. rue des Muses, rue Ronsard, rue de Navarre, allée du Midi.	
			0004- Groupe scolaire Lalanne - salle A	Rue Beauséjour, avenue Béziou (17 à la fin), avenue du Château d'Este (côté pair du 2 au 48) (côté impair du 1 au 39), allée des Chênes, rue Clair Soleil, rue Jules Ferry, rue Gensemin (côté pair du 2 au 26) (côté impair du 1 au 37), rue Laplace, rue Laprade, allée des Marnières, avenue Parc Résidence, rue des Tamaris, rue Montilleul.	
			0005 - Groupe scolaire Lalanne - salle B	Rue du Baron d'Este, rue du Bois d'Amour, avenue du Château d'Este (50 au 70 bis) (41 à la fin), rue Francis Jammes, impasse Nord, rue du Paradou, rue des Pâquerettes,, impasse Roumendarès, rue Schweitzer, impasse Sud, rue du Gai Savoir, rue de la Pléiade, Terrasse d'Este, avenue Saint-John Perse, avenue Lalanne, esplanade Vandenberghe, rue Léo Lagrange.	
			0006 - Groupe scolaire Lalanne - salle C	Rue d'Alençon, rue Louis Barthou, rue de Caen, Rue de Garine, rue P. Laplante, rue Gensemin (28 à 58) (39 à 73), rue Pasteur, avenue de la Résistance, rue des Rosiers, rue de Rouen, Rue Saint-Lo, rue Paul Jean Toulet, place Normandy, avenue de Lons (du 36 au 56 et du 19 au 99).	
			0007 - Groupe scolaire Lalanne - salle D	Rue du Lacaoü , chemin Barraqué, impasse Bellevue, avenue Bellevue, clos Bellevue, rue François Coli, rue Claude Debussy, rue du Fronton, place Jules Gois, rue Guynemer, rue d'Iraty, avenue Jean Jaurès, impasse de Ligne, rue Nungesser, avenue du Pic d'Ossau.	
			0008 - Groupe scolaire Lafitte - salle A	Rue Albert Camus, place Canadel, allée de Cavalaire, rue Pierre et Marie Curie, rue de Galas, place du Lavandou, avenue de Lons (2 au 34), rue des Frères Lumières, impasse Pilar, passage du Rayol, place de Sanary, rue Pilar, rue Saint-Exupéry, avenue du Tonkin, rue Mongelous, rue Beauregard.	
			0009 - Groupe scolaire Lafitte - salle B	Impasse Barrau, impasse du Béarn, rue Bon Accueil, allée Bon Accueil, rue des Chênes, rue Lafitte, rue du 8 Mai 45, rue du 11 novembre, avenue Jean Mermoz, rue des Pyrénées.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

5

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-08 Billère et Coteaux de Jurançon	BILLERE 10 BV	0010 - Groupe scolaire de la Plaine Rue du Puymorens	Rue de l'Aspin, rue de l'Aubisque, rue Baron de Longueil, rue des Bouleaux, allée Boutons d'Or, rue des Camélias, impasse du Canal, allée des champs, allée des Coquelicots, rue des Courreaux, impasse des Courreaux, rue des Entrepreneurs, rue Faraday, rue des Fougères, rue du Golf du 1 au 39 et du 2 au 28, impasse du Golf, rue de la Gravière, rue Joe Lloyd, chemin Latéral, impasse Linière, rue des Mimosas, rue de l'Orée du Golf, rue de la Plaine du 16 au 98 et du 17 au 99, rue des Prés, rue du Puymorens, impasse des Roses, rue de la Saligue, rue du Somport, rue du Soulor, rue du Tourmalet, rue des Tulipes, rue des Violettes, rue Volta, rue des Erables.	
2	64-20 Pau-3	BIZANOS 5 BV	0001 - Pôle Culturel « Daniel Balavoine » Avenue de l'Europe 0002 - Pôle Culturel « Daniel Balavoine » Avenue de l'Europe 0003 - Pôle Culturel « Daniel Balavoine » Avenue de l'Europe	Allée des cerisiers, allée des eaux vives, Avenue de la Marne, Avenue de l'Yser, Avenue Léon Heid, Chemin Léon heid, Impasse de la Marne, Impasse de Verdun, Impasse Gallieni, Place de la Victoire, Place Gambetta, Rue de la Concorde, Rue de la Mairie, Rue de la Victoire, Rue de l'Avenir, Rue de Verdun, Rue du Gave, Rue Georges Clémenceau, Rue Gallieni. Rue Pasteur (jusqu'à l'intersection de l'avenue de l'Europe), Rue Victor Hugo, Rue Lamartine, Impasse des Lavandières, Avenue des Lavandières, Avenue du Béarn, Rue d'Aspin, Rue Saint Basil's, Rue d'Ossau, Place du Général de Gaulle, Rue du 8 Mai 1945, Rue des Deux Rives, Allée des Dignes, Allée de l'Arriu. Rue René Olivier, Impasse de la Châtaigneraie, Rue Adrien Camy Peyret, Rue Maréchal Leclerc, Rue Pasteur (côté impair à partir du n°51), Rue Pasteur (côté pair à partir du n°32), Avenue de l'Europe, Rue de l'Aragon, Place du Maréchal Joffre, Avenue Albert 1er, Avenue des Pyrénées, Impasse du Tanat, Chemin Laborde, Impasse Matachot, Chemin des Vignes, Chemin Henri IV, Rue Maréchal Foch ((jusqu'à l'intersection de l'avenue de la République), Impasse de la Fontaine, Rue Sully, Allée Sully, Rue de Navarre.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

6

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
2	64-20 Pau-3	BIZANOS 5 BV	0004 - Pôle Culturel « Daniel Balavoine » Avenue de l'Europe 0005 - Pôle Culturel « Daniel Balavoine » Avenue de l'Europe	Allée du Hondais, Avenue de la République, Rue Maréchal Foch (coté impair à partir du n°39), Rue Maréchal Foch (coté pair à partir du n°42), Allée de l'Ousse, Impasse du Bois, Chemin de la Hiadère, Clos Cante l'Ousse, Allée du Hameau, Route d'Idron, Chemin Courtiade, Allée de Gascogne, Chemin des Cambets, Allée des Cambets, Rue de l'Ousse, Rue du Labadie, Allée du Labadie, Allée des Augas, Impasse Mal Foch, Rue du Pic du midi, Rue des Frères Couste, Avenue des Cimes, Chemin du Hourat, Allée du Gabizos. Allée de la Chenaie, Avenue sorrento, Avenue Beau Soleil, Clos Sansarricq, Rue de l'Aneto, Allée de Ronsard, Allée des Erables, Square Bellevue, Boulevard du Cdt Mouchotte, Avenue du corps Franc Pommies, Rue du Panorama, Rue Olivier Messian, Rue St Léon, avenue Beau Site, Allée des Hirondelles, Allée des Fougères, Allée des Sapins, Allée du Hédas, Allée Park Lodge, Allée Sansarricq, Chemin Larribau, Clos de Navarre, Clos St Benoît, Lot les Laurières, Lot les Sapins, RN 117, Rue Beth soureilh, Rue de l'Arrayade, Rue de l'Aubisque, Rue de la Cendrée, Rue des Laurières, Rue du Balaïtous, Chemin de l'Aviation, Chemin de Bernadou, Chemain du Laou, ZAC du Plateau, Chemin Lacarriu.	
2	64-27 Vallées de l'Ousse et du Lagoin	BORDES 2 BV	0001 - Salle des fêtes partie droite 0002 - Salle des fêtes partie gauche	Les rues situées à l'est de l'axe du camin deus Bartots, de la rue du Bois et de la rue de l'Aérodrome. Les rues situées à l'ouest de l'axe du camin deus Bartots, de la rue du Bois et de la rue de l'Aérodrome.	1er BV
2	64-23 Pays de Morlaàs et du Montanerès	BUROS 2 BV	0001- Mairie 0002 - Groupe scolaire	Ouest de la RD 222 Est de la RD 222	1er BV

7

7

7

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

8

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
3	64-17 Ouzom, Gave et Rives du Neez	GAN 5 BV	0002 - Maison pour tous	Chemin Barthes de Bassoues ; Chemin d'Escoubet ; Chemin de Bernathaur ; Chemin de Bibendot ; Chemin de Bourie ; Chemin de Caoubious ; Chemin de Casabonne ; Chemin de l'Oubangui ; Chemin de Lannegrand ; Chemin de Larroude ; Chemin de Lus ; Chemin de Miqueu ; Chemin de Pesclop ; Chemin de Peyroulan ; Chemin de Renoir ; Chemin de Serrot ; Chemin de Soulagnet ; Chemin de Theze ; Chemin des Cretes ; Chemin du Carrat ; Chemin du Flamand ; Chemin du Haourat ; Impasse des Acacias ; Impasse des Bergeronnettes ; Impasse des Bouvreuils ; Impasse des Chardonnerets ; Impasse des Mesanges ; Impasse des Rouges-Gorges ; Impasse du Manoir ; Quartier Bastarrous ; Route de Laroin ; Route de Lasseube ; Route de Saint Faust ; Rue des Acacias ; Rue des Passereaux ; Rue du Brougnat ; Rue du Gros Manseng ; Rue du Lac ; Rue du Petit Manseng ; Chemin de Lacau ; Chemin des Chevreuils.	
			0003 - Maison pour tous	Av. du Commandant Cazendres ; Avenue d'Aspe pair ; Avenue d'Aspe impair ; Avenue des Camélias ; Chemin de Haute-Rive ; Chemin de Maubec ; Impasse du Lurien ; Impasse Sully ; Lot. Lagouarde ; Place de l'Eglise ; Place de la Mairie ; Place de la Quillere ; Riu Segre, Can Parramon H2a ; Rue Aliénor d'Aquitaine ; Rue Carrerot ; Rue d'Albret ; Rue d'Ossau ; Rue de Foulou ; Rue de Gubern ; Rue de la Faïencerie ; Rue de la Marbrerie ; Rue de la Prairie ; Rue de Pebe ; Rue de Rizan ; Rue des Berges du Neez ; Rue des Castors ; Rue des Lilas ; Rue des Mimosas ; Rue des Tilleuls ; Rue du Broca ; Rue du Clabetou ; Rue du Jaout ; Rue du Palas ; Rue Gaston de Foix ; Rue Jacques Prévert ; Rue Marguerite de Navarre ; Rue Maubec ; Rue Pierre de Marca ; Route de Rebenacq.	

9

9

9

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

10

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-21 Pau-4	GELOS 4 BV	0003 - Salle multi-activités - Base plein air du Pradeau 0004 - Ecole du Hameau salle polyvalente - Route de la vallée heureuse	Avenue de Gelos, Avenue de la Paix, Avenue de la République, Avenue de la Vallée Heureuse, Avenue du Gabizos, Avenue Jean Moulin, Avenue Pasteur, Avenue Simin Palay, Chemin de Biben, Chemin Teulou (Accès par route de Pietat), Chemin Sansanne (Accès par route de Pietat), Clos des Lilas, Cours de la Marne, Impasse Aliénor, Impasse Beauchêne, Impasse de la Fontaine, Impasse Montfleury, Route de Pietat, Rue Bernard Peyrou, Rue de Guindalos, Rue de l'Yser, Rue de Ribet, Rue des 3 Frères Peyrou, Rue des Métiers, Rue du Felibre, Rue du Pic du Midi, Rue du Poète. Avenue Montfleury, Chemin Betherous, Chemin Bourrouillou, Chemin Capdebarthe, Chemin Capderou, Chemin Carraze, Chemin Carrerot, Chemin Castagnon, Chemin Chatieu, Chemin Claverie, Chemin d'Aliou, Chemin de la Chênaie, Chemin des Ecureuils, Chemin des Palombes, Chemin Goua de Lacrampe, Chemin Lamanet, Chemin Larroude, Chemin Loustau, Chemin Paillassa, Chemin Pucheu, Chemin Sansanne (Accès par route de la Vallée Heureuse), Chemin Teulou (Accès par route de la Vallée Heureuse), Clos de la Bergerie, Route de la Vallée Heureuse, Route des Coteaux de Guindalos, Route des Pindats, Rue las Bartouilles.	
2	64-27 Vallées de l'Ousse et du Lagon	GER 2 BV	0001- Mairie - Salle du conseil 0002 - Foyer rural	Partie de la commune à l'Est de l'axe du CD n°63. Partie de la commune à l'Ouest de l'axe du CD n°63.	1er BV
2	64-19 Pau-2	IDRON 3 BV	0001 - Miniclub - Avenue du Béarn 0002 - Complexe socio-culturel - Salle modulable Avenue Pierre de Belsunce 0003 - Groupe scolaire - Rue de l'Industrie	Partie comprise entre : le Cami Salié et la route de Tarbes : côté impair et côté pair pour la portion sise entre l'avenue Pierre de Belsunce et la rue de Peyreblanque. Partie comprise entre : la route de Tarbes (côté pair, excepté du n° 26 au n° 36) et la rive Nord de l'Ousse. Partie sise au sud de la berge de l'Ousse.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

11

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
3	64-08 Billère et Coteaux de Jurançon	JURANCON 6 BV	0001 - Ecole maternelle Louis Barthou - Rue Louis Barthou	Avenue Bagnell, Avenue Charles Touzet (N° impairs), Avenue du 18 juin 1940 (n° impairs), Chemin Beauvallon, Chemin de Perpignaa, Chemin des Astous, Chemin du Bourdieu, Chemin Joliette, Chemin Loustalot, Chemin Mathieu Lalanne, Chemin Vignats, Domaine Ollé Laprunne, Impasse d'Oly, Impasse du Bernet, Lotissement Castelforgues, Place du Bernet, Quartier Montplaisir, Rue de Borja, Rue de la République, Rue de Perpignaa, Rue du Neez, Rue Eugène Pichon, Rue Faur Dou Paysaa, Rue Gaston Phœbus, Rue Jean de la Fontaine, Rue Louis Barthou, Rue Louis Daran (n° impairs), Rue Mathieu Lalanne, Rue Paul Verlaine.	1er BV
			0002 - Ecole Élémentaire Louis Barthou Salle 1 Rue Louis Barthou	Avenue Henri IV, Avenue Kreuzburg, Chemin Baron, Impasse de la Croix du Prince, Impasse Henri IV, Impasse Kreuzburg, Place Pierre Gabard (n° 4-6-8-10-12-14-16), Rue Alfred de Vigny, Rue de la Croix du Prince (n° impairs), rue du Colonel Gloxin (n° 54 à 68), Rue du Général Leclerc (Rés. Renan n° 2-6-8-10-12-14-16-18 - n° 4 seulement Bât. A-C-D-E), Rue Ernest Cazenave, Rue Frantz Toussaint, Rue Michel de Coulom, Rue Ollé Laprunne, Rue Romain Trésarrieu.	
			0003 - Ecole Élémentaire Louis Barthou Salle 2 Rue Louis Barthou	Allée des Bouvreuils, Allée des Fauvettes, Allée des Mésanges, Avenue Bernadotte, Avenue de Gelos, Avenue du Béarn, Avenue Jeanne d'Albret, Avenue Rauski, Avenue Victor Hugo, Chemin de la Ribère (n°40 et 50), Chemin du Vert-Galant, Chemin Soubacq, Impasse Bernadotte, Impasse Guindalos (n° 2-3-5-7-9), Quartier Guindalos (n° 1726) , Route des coteaux de Guindalos (n° pairs), Rue Cyprien Loustau, Rue de Guindalos (n° pairs - n° impairs du 15 au 65), Rue de la Mozaïque, Rue des Pêcheurs, Rue Lamartine, Rues des Berges.	
			0004 - Maison pour tous salle n°1 - Rue Jean Moulin	Avenue Charles Touzet (n° pairs), Avenue Antoine de Saint-Exupery, Avenue du 18 juin 1940 (n° pairs), Avenue Georges Guynemer (sauf n°1), Avenue Joliot Curie, Avenue Pierre Auguste Renoir, Chemin Lamazouère, Impasse Jean Moulin, Impasse Joliot Curie, Impasse Lamazouère, Passage Lamazouère, Place Lamazouère, Place Paul Mirat, Rue Clos Dumoulou, Rue de Forbeth, Rue de la Scierie, Rue des Jardins Ouvriers, Rue des Travailleurs, Rue Jean Mermoz, Rue Jean Moulin (n° pairs du 16 au 30 - n° impairs du 9 au 21), Rue Louis Daran (n° pairs), Rue Paul Cézanne, Rue Paul Gauguin, Rue Pierre Auguste Renoir, Rue Pierre de Coubertin, Rur de l'Artisanat.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

12

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
3	64-08 Billère et Coteaux de Jurançon	JURANCON 6 BV	0005 - Maison pour tous salle n°2 - Rue Jean Moulin 0006 - Salle communale – Route de la Chapelle de Rousse	Avenue du Corps Franc Pommiers, Avenue des Vallées (le 14 et 16, les immeubles sont bicommunaux), Avenue d'Ossau, Avenue Gaston Cambot, Avenue Georges Guynemer (n° 1), Rue de la Paix, Rue de la Victoire, Rue des Vignes, Rue du Gave, Rue Ernest Renan, Rue Jean Moulin (n° pairs de 2 à 14 - n° impairs de 1 à 7), Rue Massenet, Rue Parmentier, Rue Paul Jean Toulet. Avenue de L'Amiral Landrin, Avenue des Frères Barthélemy, Avenue des Pyrénées, Chemin de Chapelle de Rousse, Chemin de Joly, Chemin de Lahitole, Chemin de Laroin, Chemin de Larredya, Chemin de Rousse, Chemin de Saint-Faust, Chemin du Couday, Chemin d'Urdeste, Chemin Las Hies, Chemin Lasbistes-Bassot, Chemin Mirabel, Chemin Peyrouse, Chemin Ségure, Chemin Ticoulat, Chemin Vignau, Impasse Lacommette, Impasse Pessaby, Quartier Las Hies, Quartier Rousse, Route de Chapelle de Rousse, Route de la Vallée de Las Hies.	
3	64-02 Artix et Pays de Soubestre	LACQ 3 BV	0001 - Mairie de Lacq, 27 RD 817 0002 - Salle du Vieux Chêne : Route d'Herm, Hameau d'Audéjos 0003 - Mairie annexe d'Urdès	Lacq. Audéjos. Hameau d'Urdès.	1er BV
1	64-11 Lescar, Gave et Terres du Pont-Long	LESCAR 9 BV	0001 - Maison de la Cité - 8 rue Combarrieu	Avenue Joseph d'Ariste (107 à 121 & 82 à 88), chemin des Arroumégas, rue Barthéty, rue Berlioz, rue de Bigorre, impasse Blanche de Béarn, rue Callebraque, chemin du Cam Loung, avenue Carrérot, impasse et rue du Cazala, rue Frédéric Chopin, rue Jean-Baptiste Clément, rue du Clos Saint-Yves, rue Combarrieu, place Croix Mariotte, allée Claude Debussy, rue Léo Delibes, rue Gabriel Fauré, chemin de Ferré, rue du Général de Gaulle, rue Charles Gounod, impasse Francis Jammes, impasse et rue Lacaussade, rue Ladevèze, chemin de Larrec (Haut), chemin Lasbourdettes, rue du Chanoine Maupas (côté ouest impair), rue Pasteur, impasse Paul de Béarn, place Royale, rue Henri Rozier, impasse Saint-Michel, rue Franz Schubert, rue Robert Schuman, avenue de Tarbes (1/43 & 2/38), rue de la Tourette, côte du Vigné (le haut, jusqu'à la maison Sempé incluse), impasse Flora Tristan ; rue Louise Michel, impasse Marie de Romieu, place Lacaussade, rue Hélène de Montgeroult, rue Olympe de Gouges.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

13

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-11 Lescar, Gave et Terres du Pont-Long	LESCAR 9 BV	0002 - École maternelle des Prés - Allée des Prés 0003 - École maternelle Victor Hugo - Impasse Victor Hugo 0004 - Centre Animation Rencontres - Rue Raoul Follereau	Rue des Acacias, rue des Ajoncs, rue d'Alfaz del Pi, impasse Géo André, chemin de Bénéharum, rue et impasse du Bialé, rue Bié Grande (côté est pair), rue et impasse Anna Bordenave, rue Cachau, chemin des Embarrats, rue du Lt de Vaisseau Garnuchot, rue du Hiaà, impasse des Iris, impasse du Lagoué, rue des Lauriers, place de la Libération, rue Luc, rue Maubec, rue Peyrasilh, rue du Parvis, côte Piteu, allée des Prés, rue des Pyrénées, rue des Frères Rieupeyrous, rue Sainte Catherine, rue de Satao, côte du Vigné (le bas, après la maison Sempé). Impasse des Alouettes, rue des Belettes, impasse des Bougainvilliers, impasse des Castors, rue de la Chênaie, impasse des Coudriers, impasse et rue des Ecureuils, chemin du Figuier, impasse et rue des Genêts, rue des Grives, rue des Hermines, chemin de Las Pachères, impasse Victor Hugo, avenue du Lanot, chemin rural du Lanot, chemin Lasbourdettes (à l'est du chemin rural dit de Serres), place des Magnolias, impasse des Marmottes, rue des Marronniers, rue des Mésanges, rue des Noisetiers, impasse de la Palmeraie, rue des Pinsons, rue Camille Saint-Saëns, avenue de Tarbes (45/499 & 40/500), impasse du Hameau de la Teulère, chemin de la Teulère, rue des Tilleuls, rue du Touya, rue du Val d'Aspe, rue du Yan Petit. Rue du Balaïtous, chemin Béré Biste, rue des Bergeronnettes, chemin rural dit de Beyrie, rue Bié Grande (ouest impair), rue Charles de Bordeu, rue des Cèpes, impasse et rue des Chanterelles, square des Chanterelles, rue des Chênes, impasse du Clos La Lanusse, lotissement Clos Marquet, impasse de la Closerie, chemin de Confesse, square Corisandre d'Andoins, impasse des Coulemelles, avenue des Crêtes, rue Darrichon, impasse et rue Alphonse Daudet, rue Gabrielle d'Estrées, rue Raoul Follereau, rue Guynemer, chemin et rue Henri IV, place de la Hourquie (ouest pair), chemin rural du Liana, côte des Maures, rue Jean Mermoz, rue Frédéric Mistral, rue Jean Moulin, chemin du Moulin, rue des Mousserons, côte du Muet, rue du Néouvielle, avenue de l'Ousse (1 Gendarmerie + 1 pair ouest), rue et impasse Marcel Pagnol, impasse de la Palombière, rue du Pic d'Anie, rue du Pic du Ger, rue du Pic du Midi d'Ossau, impasse du 1er mai, RD 817 (nouvelle rocade), rue du Taà, chemin Guillaume Tell, avenue Denis Touzanne, rue du Vignemale.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

14

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-11 Lescar, Gave et Terres du Pont-Long	LESCAR 9 BV	0005 - École maternelle du Laoü - Avenue Roger Cadet 0006 - École de musique - Place de l'Évêché 0007 - Complexe sportif Victor Hugo Rue Maurice Ravel	Avenue André-Marie Ampère, rue d'Aquitaine, rue Etienne d'Arsonval, avenue Louis Barthou, chemin de Bernat, avenue Roger Cadet, rue Joseph Cugnot, rue F. et I. Juliot-Curie, rue Denis Diderot, boulevard de l'Europe (à/c du 117 inclus), rue Henri Farman, chemin Fourcet, rue Jean Jaurès, rue de la Justice, rue Jean de La Fontaine, chemin Latéral, chemin des Marlats, rue François Mauriac, rue Montaigne, rue Montesquieu, avenue Marguerite de Navarre, rue Bernard Palissy, rue Denis Papin, avenue de Pau, chemin des Trois Ponts, impasse Jean Racine, rue Rebèque, rue Jean-Jacques Rousseau, rue Saint-Exupéry, rue du Souvenir Français, rue Thimonier, rue César de Vendôme, impasse et avenue du Vert Galant, rue Alessandro Volta, rue Voltaire, rue Benjamin Franklin, rue Simone Veil, rue Albert Péré dit Graciotte, rue des Frères Wright. Rue des Amandiers, rue des Anémones, chemin d'Astra, route de l'Aviation, impasse de l'Ayguelongue, rue de la Banère, chemin de Cassiopée, rue de la Cerizère, rue de la Cité, rue du Clos Fleuri, rue Maurice Coustau, rue de l'Esququette, impasse de l'Etang, place de l'Évêché, rue des Hibiscus, impasse et place de la Hourquie (est impair), rue des Jonquilles, rue Eloi Labourdette, rue Séverin Lacoste, rue Micatoste, rue Frédéric Miramon, avenue de l'Ousse (est impair sauf 1), chemin de l'Oussère, chemin de la Pépinière, avenue du Pesquit, avenue de Plaisance, rue Raymond Poincaré, rue du Pont Louis, chemin de la Pontérique, rue des Primevères, rue Rapatout, RD 945 (avant le rond point de Sault), rue du Doyen Recaborde, rue des Remparts, chemin Sainte-Quitterie, chemin Salié, rue de la Source, impasse du Sous-Bois, rue du Vallon, rue des Vertes Prairies, rue des Petites Pervenches, RD 289, RD 816, clos Parisot Lagarde. Impasse des Aigrettes, avenue Joseph d'Ariste (21 à 105 & 42 à 80), rue et impasse de l'Aubisque, allée Baudelaire, allée et impasse des Bouvreuils, rue des Châtaigniers, allée Chateaubriand, rue des Coustettes, allée Alexandre Dumas, rue des Erables, rue des Fauvettes, rue de Fondeville, allée Lamartine, impasse des Marronniers, rue du Chanoine Maupas (est pair), impasse Mozart, allée Alfred de Musset, impasse des Palombes, allée Péguy, place et rue des Ramiers, rue Maurice Ravel, allée Ronsard, impasse de Sajus, impasse des Tourterelles, rue des Verdières, square Verlaine, rue Alfred de Vigny, allée François Villon, impasse de la Sittelle.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

15

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-11 Lescar, Gave et Terres du Pont-Long	LESCAR 9 BV	0008 - École primaire du Laoü - Avenue Roger Cadet 0009 - Hôtel de Ville - Allée du Bois d'Ariste Bureau centralisateur	Rue des Albizzias, rue des Aubépines, chemin du Bac, chemin de Batan, rue Antoine de Bourbon, rue des Canabères, boulevard de l'Europe (n° 1 à 115), chemin de Gourreix, rue Léo Lagrange, rue des Mimosas, rue du Clos de Navarre, rue du Rey d'Ossau, chemin du Vieux Pape, avenue Gaston Phoebus, rue Jean Prévost, chemin de la Renaissance, rue du Clos du Rey, rue des Tamaris, chemin rural dit de Tucoo, chemin des Vignes, impasse du Moulin, chemin La Ribère, Route départementale 817. Rue Clément Ader, rue Jeanne d'Albret, rue du Prix d'Amérique, allée du Bois d'Ariste, rue d'Auteuil, chemin rural du Bilaà, rue du Bilaà, rue du Cabeilh, rue du Hameau de la Cavette, allée Chantilly, rue du domaine du Château, allée Deauville, avenue Santos Dumont, rue Claude de France, rue François 1er, impasse du Galop, impasse l'Heptaméron, rue du Baron Jacobi, rue Jappeloup, allée Maisons Laffitte, rue du Laoü, chemin de Larrec, rue Lasbordes, chemin de Lons, rue Gui de Lons, rue Catherine de Médicis, rue Charles Moureu, rue Marc-Antoine de Noé, impasse Charles Nungesser, rue de l'Oppidum, chemin et impasse de la Plaine, rue de Vincennes.	
1	64-11 Lescar, Gave et Terres du Pont-Long	LONS 11 BV	0001 - Mairie - Place Bernard Deytieux	Impasse Clément Ader, Allée de l'Albret, Avenue André Marie Ampère, Allée de l'Astarac, Allée Lucie Aubrac, Impasse d'Aurigny, Rue du Baron de Longueil, Chemin des Berges du Gave, Allée de la Bigorre, Allée Bir Hakeim, Impasse du Bourguet, Rue des Buis, Rue du Cabeilh, Allée de la Chalosse, Avenue Marcel Dassault, Boulevard Charles de Gaulle (du n°34 au n°9998 et du n°45 au n°9999), Allée de la Gascogne, Avenue Louis et Joseph Gay-Lussac, Rue Pierre-Gilles de Gennes, Avenue Joseph et Marie Jacquard, Avenue Frédéric et Irène Joliot Curie, Impasse du Labourd, Avenue des Lacs, Rue Henri Lamarque, Rue Larregain, Rue Larrouy, Chemin Lasgourgues, Chemin Latéral, Avenue Antoine Laurent Lavoisier, Avenue Philippe Lebon, Rue Lépine, Avenue des Frères Lumière, Rue du 8 mai 1945, Place du 1er mai, Chemin de Malihonda, Cami deu Miey, Rue de Monhauba, Avenue des Frères Montgolfier, Passage des Moulins, Avenue Denis Papin, Avenue Blaise Pascal, Allée de Pédegan, Rue des Peupliers, Chemin de Plouroumilh, Chemin du PN 245, Chemin du Polo, Rue Rebèque, (du n°1 au n°17 inclus et du n°2 au n°28 inclus), Rue du Regain, Impasse du Relais, Rue de la Sablière, Chemin de la Saligue, Allée de la Soule, Rue du Souvenir (coté impair du n°1 au 9999), Avenue Barthélémy Thimonier, Impasse des Roselières, Impasse des Sureaux, Impasse Joséphine Baker, Rue Emilie du Chatelet.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

16

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-11 Lescar, Gave et Terres du Pont-Long	LONS 11 BV	0002 - Mairie - Place Bernard Deytieux 0003 - Mairie - Place Bernard Deytieux 0004 - Complexe sportif du moulin - Mail de Coubertin	Allée de l'Arribet, Impasse de l'Arribet, Impasse des Aubépines, Impasse des Bambous, Chemin Barraqué, Impasse Bel Horizon, Allée du Bigné, Impasse du Bigné, Impasse Bresperot, Allée Marcel Campagnolle, Rue du Castagnet, Rue du Cazala, Boulevard Charles de Gaulle (du N°1 au N°43 et du N°2 au N°32), Impasse de la Châtaigneraie, Place du Château, Allée des Chevreuils, Allée Corisande, Allée Bernard Deytieux, Place Bernard Deytieux, Impasse du Hameau des Frênes, Allée du Gabizos, Rue du Garigliano, Rue du Maréchal Juin, Chemin Lapassade, Chemin Lassègue (accès par avenue du Tonkin), Allée du 11 mai 1944, Avenue des Merisiers, Chemin du Mohédan, Rue du Mourax, Rue Nousté Henric, Avenue de Pau, Impasse des Prêles, Allée des Près, Allée Saint Benoît, Rue de Sienne, Rue du Stade, Rue Sully, Allée des Sylvains, Impasse des Sylvains, Impasse de la Treille, Rue de la Treille, Impasse du Vert Galant, Allée Jean Vignau-Margoy, Chemin des Vignes, Impasse des Vignes, Allée Rose Valland, Impasse Vignot, Allée des Vendanges, Allée du Cépage, Impasse du Pressoir, Promenade du Mohédan, Impasse des Sarments. Allée des Ancolies, Rue d'Ariste, Allée de l'Armagnac, Rue de l'Aumaraldine, Allée du Belvédère, Rue Bernède, Impasse Beroy Cami, Allée du Bilaa, Square Georges Brassens, Impasse du Buissonnet, Chemin des Cagots, Allée des Campanules, Allée Chantilly, Rue des Charmilles, Rue du Château, Allée Deauville, Allée des Digitales, Rue des Ecoles, Impasse des Ecoles, Rue de l'Eglise, Chemin d'Estiéni, Impasse du Fond des Prés, Rue Georges Lassalle, Impasse du Lavedan, Allée Lucherau, Rue de la Mairie, Impasse de Montjoie, Rue de l'Olivier, Allée de l'Orée du Bois, Allée des Pastourelles, Rue du Penin, Impasse du Penin, Chemin des Près Fleuris, Rue du Prix d'Amérique, Rue Rebèque (du n°19 au n°29 inclus et du n°30 au n°44 inclus), Square Saint Florent, Impasse Saint Florent, Impasse du Soubestre, Rue du Souvenir (côté pair du n°2 au n°9998), Impasse des cerisiers, Impasse Clos Marandré. Allée d'Ansabère, Allée de l'Arrémoulit, Passade de l'Ayguelade, Allée du Balaïtous, Rue Bon Accueil, Allée Calmette et Guérin, Passade de Campagne, Avenue du Clair Matin, Impasse du Clair Matin, Impasse Clairefontaine, Allée du Col Vert, Allée des Eglantines, Rue des Genêts, Impasse des Genêts, Impasse Lacabette, Allée Laënnec, Impasse du Laou, Rue de la Marmotte, Allée du Martin Pêcheur, Chemin Mirassou, Allée Pasteur, Allée du Pic d'Anie, Impasse du Plateau, Passage du Plessis, Allée du Clos des Rosiers, Chemin du Ruisseau, Square de la Sarcelle, Avenue du Tonkin (du n°28 au n°90 inclus et du n°45 au n°79 inclus), Rue René Vitel.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

17

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-11 Lescar, Gave et Terres du Pont-Long	LONS 11 BV	0005 - Complexe sportif du moulin - Mail de Coubertin 0006 - Complexe sportif du moulin - Mail de Coubertin 0007 - Complexe sportif du moulin - Mail de Coubertin 0008 - Groupe scolaire du Perlic Sud - Boulevard Blériot	Allée des Aigrettes, Avenue d'Auteuil, Avenue Robert Aznar, Avenue Pierre Bontemps, Impasse du Bouquet, Rue René Cabanne, Impasse du Carrousel, Impasse des Clématites, Impasse du Fer à Cheval, Avenue Didier Daurat (côté impair du n°1 au n°17 inclus), Avenue des Ecureuils, Impasse des Ecuyers, Allée d'Enghien, Avenue du Grand Prix, Impasse Charles Lévêque, Square Longchamp, Impasse Marsaguet, Avenue Jean Mermoz, Rue Jean Monnet, Impasse d'Ossau, Avenue du Chanoine Passail, Rue de Pompadour, Promenade Saint Julien, Impasse Then Guiraut, Allée de Vincennes. Allée des Acacias, Allée des Airelles, Allée des Alisiers, Allée des Bleuets, Allée du Chat Huant, Allée des Cigognes, Impasse du Colombier, Allée de Diane, Chemin du Laou, Mail de Mirassou, Rue du Hameau du Moulin, Allée du Moulin, Avenue du Moulin (côté pair du n°02 au n°12 inclus), Square du Moulin, Allée de la Passée, Sente de la Pépinière, Allée de la Pépinière, Allée du Pesqué, Allée de la Petite Borde, Allée du Pivert, Allée de la Pie Voleuse, Allée du Rouge Gorge, Avenue de Santona, Impasse des Saules, Allée du Tauzin, Allée des Tilleuls, Avenue du Tonkin (du n°92 au n°164 inclus et du n°81 au n°149 inclus). Allée Louis Armstrong, Allée des Arts, Square de l'Aubier, Allée du Bois de Lons, Rue Pierre Brune, Rue des Cèdres, Chemin de la Cheneraie, Rue des Chênes, Allée Pierre Corneille, Mail de Coubertin, Chemin Deous Grabas, Allée Alexandre Dumas, Avenue Erckmann Chatrian (du n°1 au n°23 inclus et du n°2 au n°54 inclus), Allée de la Clairière, Allée Romain Gary, Allée du Hallier, Rue des Hêtres, Allée Victor Hugo, Allée Bernard Larran, Allée du Lorient, Allée François Mauriac, Chemin du Milhoc, Allée Saint Hubert, Allée Jules Verne. Allée Bellerive, Boulevard Blériot (côté impair du n°1 au n°9), Rue du Bosquet, Allée de la Bruyère, Allée Cézanne, Rue Cézanne, Allée de la Combe, Avenue Erckmann Chatrian (du n°35 au n°81 inclus et du n°56 au n°74 inclus), Chemin Cloharé, Allée Corot, Allée de la Coudraie, Rue des Erables, Boulevard des Frères Farman (côté pair du n°2 au n°10 ter inclus), Chemin du Figuier, Allée de la Fougeraie, Chemin du Lanot, Rue du Hameau du Luy, Rue Manet, Allée Manet, Allée Millet, Rue Millet, Rue des Mimosas, Avenue du Moulin (côté impair du n°1 au n°29, côté pair du n°14 au n°26), Allée des Noisetiers, Chemin de la Palombière, Allée de la Palombière, Allée Pissaro, Allée de la Verderie, Allée des Sorbiers, Impasse des Eglantiers, Allée des Robiniers, Allée des Touyas, Allée de la Lisière.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

18

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-11 Lescar, Gave et Terres du Pont-Long	LONS 11 BV	0009 - Groupe scolaire du Perlic Sud - Boulevard Blériot 0010 - Groupe scolaire du Perlic Nord - Boulevard Farman 0011 - Groupe scolaire du Perlic Nord - Boulevard Farman	Rue des Bégonias, Boulevard Blériot (côté pair du n°2 au n°9998, côté impair du n°11 au n°37 inclus), Chemin Las Bourdettes, Rue de la Digue, Avenue des Edelweiss, Rue des Jonquilles, Rue des Lavandes, Impasse des Lavandes, Rue des Marguerites, Rue du Muguet, Rue des Œillets, Rue des Pervenches, Avenue de la Résistance, Avenue des Roses, Rue des Violettes. Impasse Georges Bizet, Rue des Bouvreuils, Rue des Chardonnerets, Rue des Cygnes, Allée Edgar Degas, Allée Eugène Delacroix, Rue des Effraies, Boulevard des Frères Farman (côté pair du n°12 au n°50 inclus, côté impair du n°1 au n°9999), Allée Jean Fragonard, Allée Paul Gauguin, Rue des Goélands, Rue des Grives, Rue des Hirondelles, Rue des Merles, Rue des Mésanges, Rue des Palombes, Avenue du Perlic, Rue des Pinsons, Square des Pinsons, Chemin du Pont Long, Rue Auguste Renoir, Rue Auguste Rodin, Impasse François Rude, Rue des Sternes, Allée Henri Toulouse Lautrec, Rue des Tourterelles, Allée de la Valette. Allée Andromède, Promenade Apollo, Allée Ariane, Chemin d'Astra, Allée Lou Beth Ceu, Rue des Bois, Boulevard de Bruxelles, Allée Cassiopée, Allée du Centaure, Chemin de Cujes, Avenue Didier Daurat (du n°19 au n°71 inclus), Rue Jacques Duclos, Impasse des Etriers, Rue du Feuillage, Impasse Galiléo, Rue Camille du Gast, Allée de la Haye, Avenue de l'Hippodrome, Mail de l'Hippodrome, Allée Jappeloup, Impasse des Jardins, Allée Jupiter, Allée de Lisbonne, Allée de Luxembourg, Chemin de Luzan, Le Mail, Chemin des Marronniers, Avenue des Martyrs du Pont Long, Impasse Mercure, Allée de Navarre, Promenade de Nice, Avenue Normandie Niemen, Rue du Parc Résidence, Allée Pégase, Allée du Petit Parc, Rue Gaston Planté, Impasse Pluton, Allée de Rome, Chemin Salié, Rue Robert Schuman, Rue de Strasbourg, Chemin du Taël, Rue du Val d'Or, Impasse du Val d'Or, Avenue des Frères Wright, rue Nikola Tesla, rue Charles Tellier, Allée Ourasi, Allée du Haras, Allée des Amazones, Promenade des Cavaliers.	
1	64-20 Pau-3	MAZERES- LEZONS 2BV	0001 - Halle communal - 1 Place de la Fontaine	Allée Jeanne d'Albret, allée de Lezons, allée des Marronniers, rue Henri IV, rue Jules Ferry, rue du Béarn, rue Larriau, avenue de la République, rue Louis Barthou, impasse Cassou, allée Maurice Ravel, rue des Muriers, rue de l'Aulhé, rue des Mésanges, rue des Tilleuls, rue de Navarre, avenue Mortimer de Lassence, allée des Côteaux, route des Pindats, route de la vallée Heureuse, chemin Carrérot, chemin des Agûts, rue Jean-Baptiste Bernadotte, impasse Caddetou, chemin des Hums, rue des Oliviers, rue Gaston Phoebus, allée Picou.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

19

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-20 Pau-3	MAZERES-LEZONS 2BV	0002 - Cantine scolaire - Place Mendès France	Avenue du Général de Gaulle, rue Corisande d'Andoins, rue Gabrielle d'Estrées, rue Marguerite de Valois, allée des Aigrettes, rue du Fer à Cheval, rue de la Garenne, rue de l'Amitié, rue du 8 mai 1945, rue des Mimosas, rue des Rosiers, rue des Anémones, rue Prosper Loustau, rue du Pic du Midi, rue des Champs, avenue des Pyrénées, rue de la Paix, rue du Gave, rue Pasteur, rue du Château, rue Sully, allée Fondères, allée Arnaud Beltrame, rue de l'Ossau, Clos Penin, allée Saint-Pierre, rue du lavoir.	
3	64-09 Le Cœur de Béarn	MONEIN 4 BV	0001 - Mairie - Salle du conseil municipal 0002 - Mairie - Salle des mariages 0003 - Salle Maurice Bahurlet, chemin de la Lannes 0004 - Salle d'accueil et de rencontre Maurice Bahurlet, chemin de la Lannes	Mairie - C.D.9 direction Navarrenx (côté droit), puis C.D. 109 (côté droit) jusqu'à la V.C 22 (côté droit) - C.D 9 (côté droit) jusqu'à la place Henri Lacabanne. Mairie - C.D 9 direction Oloron (côté droit) jusqu'en limite des communes voisines Cardesse - Lucq de Béarn - Lahourcade, puis C.D 9 direction Monein (côté droit) - V.C 22 (côté droit) - C.D 109 (côté droit) - C.D 2 (côté droit) jusqu'à la place Henri Lacabanne. Mairie - C.D 9 (côté gauche) direction Oloron jusqu'en limite des communes voisines Cardesse - Oloron Ste Marie - Goës - Estialescq - Lasseube - Aubertin - Lacommande, puis C.D. 34 (côté gauche) jusqu'en limite de Cuqueron, puis sur le C.D 34 à partir du carrefour avec la V.C 16 jusqu'à la place Henri Lacabanne (côté gauche), à l'exclusion des riverains de l'allée des Chevreuils. Mairie - C.D 9 (côté droit) direction Lahourcade jusqu'en limite des communes voisines Lahourcade - Pardies - Parbayse - Arbus - Aubertin - Lacommande, C.D. 34 (côté droit) jusqu'en limite de Cuqueron (Eglise), C.D 34 de part et d'autre jusqu'au carrefour avec la V.C 16, tous les riverains de l'Allée des Chevreuils puis C.D 34 (côté droit) jusqu'à la Mairie.	2ème BV
2	64-25 Terres des Luys et Coteaux du Vic-Bilh	MONTARDON 2 BV	0001 - Maison pour tous 0002 - Salle polyvalente	Les rues situées au nord et en amont de la voie fluviale le Laaps. Les rues situées au sud et en aval de la voie fluviale le Laaps.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

20

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
2	64-23 Pays de Morlaàs et du Montané	MORLAAS 4 BV	0001 - École André Sourdaà - rue de la Rouvière 0002 - Hôtel de ville 0003 - Hôtel de ville Bureau centralisateur 0004 - Hôtel de ville	Avenue de la Résistance ; Chemins : de Brousse, de Bugat, de Gendre à Daban, de Herrou, de Laborde au Luy, de Mousset, des Chênes, des Palombes, Desert, d'Espoey, du Bourde, du Broc, du Luy, Fouix, Galan, Hourcade, Jouanherrou, Lacrouts, Lahore, Lapeirade, vieux de Nay ; Impasses : Jouanherrou, de Herrou, Herrou, route de Sendets ; Rues : Bellevue, d'Aspe, de Buros, de la Rouvière de l'Ayguelongue, des Ajoncs, des Bergers, des Bruyères, des Chardonnerets, des Crêtes, des Genets, des Landes, des Pins, d'Ossau, du Luy de Béarn, du Pont Long, ZI Berlanne. Avenue des Cimes ; Chemins : de Coupette, de Grabasse, de la Barrère, de la piscine, de la Tour ; Lotissement Maggiar ; Places : de la Tour, des Fors, placette des Fors ; Rues : Capdessus, de Navarre, des Acacias, des Cannettes, des Charmes, des Fors, des Palombières, des Sources, du Béarn, Gaston IV le croisé, Henri IV, St Jacques de Compostelle. Allée du Corps Franc Pommies ; Avenue des Ecoles ; Chemins : Biebachette, de la Digue, des Ecoles, Dou Mouly, du Basacle, du Bosquet, Tapia ; Impasse des Lauriers ; Lotissement Cap du Basacle ; Place de l'ancienne Gare ; Routes : de Lembeye, de Montaner, de Saint-Jammes ; Rues : Barathau, Bergeret, Bourg Mayou, Bourg Neuf, d'Aragon, d'Arragon, de Cluny, de la Bastide, de la Chataigneraie, de la Gouttere, de Manteigas, de Salinis de Tostedt, des chataigniers, des Eglantines, des Erables, des Jacobins, des Remparts, du vieux Moulin, Françoise Dolto, gaston Phoebus, Moncade, Saint Exupéry, Sylvestre. Avenues : 19 mars 1962, Luy de France ; Chemins : Capburgue, Alexis, Beaucaire, Francas, Guithou, de la Forêt, Balens, Moulins, Francoy, Froute ; Clos du Marcadet ; Impasses : Firmin, la Vigne, le Clos du Marcadet, places : de la Hourquie, des Pyrénées, Ste foy, route de la Forêt ; Rues : Centule V, Corisandre, de la Ferme, de la Fontaine, de la Hourquie, des Cordeliers, des Frênes, des Lascarribasses, du Lanot, Flore, d'Albret, Marcadet, Marcadet dessus.	1er BV
3	64-09 Le Cœur de Béarn	MOURENX 6 BV	0001 - Hotel de ville	Rue Louis Barthou, place du Béarn, place Pierre et Marie Curie, place Henri Dunant, allée du Gabizos, place du Gabizos, place Guynemer, avenue Henri IV, rue Maréchal Leclerc, place de Navarre, rue Pic du Midi d'Ossau, place Gaston Phoebus, rue Gaston Phoebus, place des Pyrénées, boulevard de la République, place Jules Verne.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

21

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
3	64-09 Le Cœur de Béarn	MOURENX 6 BV	0002 - École Victor Hugo, rue Victor Hugo 0003 - Ecole Kergomard - Avenue du Maréchal Foch 0004 - Restaurant scolaire - Rue Adrienne Le Gal 0005 - Ecole C. de Bordeu	Allée Pierre Angot, avenue Pierre Angot, place du Pic d'Anie, rue du Pic d'Anie, place de l'Aubisque, rue de l'Aubisque, allée Daguerre, allée des Gaves, rue des Gaves, rue Victor Hugo, avenue Charles Moureu, allée Niepce, allée du Pourtalet, place Saint-Paul, allée du Somport, place du Somport. Avenue Jeanne d'Albret, allée Beethoven, allée Berlioz, allée des Cèdres, allée des Chênes, allée Chopin, allée Debussy, allée Maréchal Foch, avenue Maréchal Foch, place Maréchal Foch, rue Maréchal Foch, allée des Fougères, allée Gounod, avenue Maréchal Joffre, impasse Maréchal Juin, rue Maréchal Juin, rue Lagrange, rue Lavoisier, allée Lulli, avenue Maréchal Lyautey, place Maréchal Lyautey, place Jean Mermoz, rue Jean Mermoz, avenue de Monein, allée Mozart, avenue des Nives, allée des Peupliers, allée des Pins, allée Rameau, rue Maurice Ravel, allée des Vignes, allée Vivaldi. Allée Michel Ange, rue Pierre Brossolette, place Paul Cézanne, allée Corot, avenue de l'Ermitage, rue Gaston de Foix, allée du Gabizos, allée Garnier, allée Gauguin, allée Goya, allée Le Notre, allée le Titien, allée Lebrun, allée Mansard, allée Claude Monet, impasse Claude Monet, avenue Jean Moulin, rue Napoléon, rue Marguerite de Navarre, rue Estienne d'Orves, place Pic du Midi d'Ossau, allée Nicolas Poussin, allée Raphaël, allée Rembrandt, allée de la Résistance, avenue Sainte-Claire Deville, rue Toulouse Lautrec, allée Van Dyck, allée Van Gogh, allée Léonard de Vinci, rue Jean Jaurès. Rue Calmette, allée Chateaubriand, rue Charles de Bordeu, rue Charles de Gaulle, avenue Paul Delcourt, rue Jacques Duclos, allée de Gavarnie, place de Gavarnie, avenue Paul Héroult, allée Francis Jammes, rue Francis Jammes, avenue de Lagor, allée Lamartine, place Lamartine, rue Mendès France, allée Alfred de Musset, allée Pasteur, avenue Pasteur, rue des Pionniers, place de Roncevaux, rue de Roncevaux, rue du Docteur Roux, allée Saint-Vincent de Paul, rue Saint-Vincent de Paul, allée Saint-Exupéry, rue Saint-Exupéry, allée Comtesse de Ségur, rue Comtesse de Ségur, allée Alfred de Vigny, place Alfred de Vigny, rue Alfred de Vigny.	

22

ARRONDISSEMENT DE PAU

[illegible]

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

23

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
2	64-17 Ouzom, Gave et Rives du Neez	NAY 3 BV	0001 - Gymnase municipal 0002 - Gymnase municipal 0003 - Gymnase municipal	Limites Ouest et Sud (limites de la commune séparant celle-ci d'Asson et Arros-Nay) - limite Est, Gave de Pau - limite Nord, allées Chauzy, place de la République (Nord), rue Maréchal Foch, place Marcadieu (Nord). Limites Ouest et Nord (limites de la commune séparant celle-ci d'Arros-Nay et Bourdettes) - limite Est, Gave de Pau - limite Sud, rues de la Poste, Gambetta, Saint-Vincent, des Remparts, Henri IV. Quartiers de la rive droite du Gave de Pau.	1er BV
3	64-16 Orthez et Terres des Gaves et du Sel	ORTHEZ 8 BV	0001 - Mairie	Rue Jeanne d'Albret ; Rue Bourg Vieux ; Rue Craverie ; Rue Roarie ; Rue des Aiguilletiers ; Rue Pierre Lasserre ; Rue de Billère ; Résidence Médecis ; Rue Xavier Darget ; Rue Madame ; Rue Jean-Marie Lhoste y compris M. R. Visitation + Rés. Visitation ; Rue du Moulin et Route du Moulin ; Rue Saint-Gilles et Résidence Rivoli ; Rue Bayard ; Rue Pasteur ; Rue Lapeyrère ; Rue Léon Bérard ; Avenue du Président Kennedy ; Allée Louis-Victor Gabriac ; Place et Avenue de la Moutète ; Boulevard des Pommes ; Impasse Daniel Lafore ; Impasse du Sablar ; Place Brossers ; Place d'Armes ; Place de la Poustelle ; Place Saint-Pierre ; Place Marcadieu ; Rue Albert Lupiet ; Rue Aristide Briand ; Rue Daniel Lafore ; Rue de l'Horloge ; Rue des Capucins ; Rue des Jacobins ; Rue des Jardins ; Rue du Gave ; Rue du Général Ducournau ; Rue du Général Foy ; Rue du Puits des Jacobins ; Rue du Viaduc ; Rue Guanille ; Rue Jean Jaurès ; Rue Saint-Pierre ; Square Louis Ducla.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

24

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
3	64-16 Orthez et Terres des Gaves et du Sel	ORTHEZ 8 BV	0002 - Mairie	Avenue Bel Air ; Avenue de la Gare ; Impasse Bel Air ; Impasse d'Aspe et Rue d'Aspe ; Impasse des Bains ; Impasse Musset ; Impasse Paul Jean Toulet ; Rue du Parc et Rés. Du Parc ; Rue des Bains y compris Rés. Du Pont Neuf ; Rue Bel Air ; Rue de la Paix ; Rue de l'Amitié ; Rue des Peupliers ; Rue du Bonheur ; Rue du Pic d'Anie ; Rue Emile Zola ; Rue Louis Barthou ; Avenue de Navarre ; Avenue des Pyrénées ; Avenue et Rue des Tilleuls ; Avenue François Mitterrand ; Avenue Georges Moutet ; Bld Maréchal Leclerc ; Chemin d'Auboué ; Chemin de Herrère ; Chemin et Impasse de Mélion ; Chemin des Harbious ; Chemin des Hauts de Carpasse ; Chemin du Chou ; Chemin Laqueyre ; Impasse de la Trinité ; Chemin et Impasse des Harbious ; Impasse des Violettes ; Impasse du Trouilh ; Impasse Ste Barbe ; Passage Bonnecaze ; Place du Foirail ; Promenade G. Phoebus ; Rue Bellevue ; Rue de la Trinité ; Rue de l'Officiau ; Rue des Acacias ; Rue des Camélias ; Rue des Remparts ; Rue des Violettes ; Rue du Goundet ; Rue Frédéric Mistral ; Rue Mimonce ; Rue Moncade ; Rue Nardeau ; Rue Vidal ; Rue Jean Vivant ; Route de Bordeaux ; Résidence Ecureuil 1 ; Route de Mont-de-Marsan.	
			0003 - Ecole de Départ	Avenue Daniel Argote ; Lotissement Barrué ; Rue Pierre Benoit ; Rue Bergerau ; Résidence Bergerau ; Route de Biron ; Rue Boileau ; Rue Albert Camus ; Lotissement des Cascades ; Rue des Cascades ; Rue Pédecoste ; Impasse Cubury ; Avenue du Dr Dhers : les 2 de 1 à 8 ; Rue Doucam ; Chemin du Duc ; Chemin Duguine ; Impasse de l'Écorcherie ; Rue des Edelweiss ; Rue Jules Ferry ; Rue de la Fontaine ; Impasse Froissard ; Rue Gascoin ; Rue des Glycines ; Rue de Labestaà : pair voies de 2 à 12 ; Rue La Fontaine ; Chemin Laslannes : les 2 de 1 à 878 ; Chemin Lassalle ; Chemin de la Lire ; Rue Pierre Loti ; Avenue Magret ; Quartier Magret ; Chemin Magret : les 2 de 1 à 438 ; Impasse Magret ; Chemin des Marmonts ; Rue des Marmonts ; Quartier Marmonts ; Rue Molière ; Chemin de Montguilhot ; Impasse Jean Moulin ; Rue Jean Moulin ; Chemin de Naude ; Avenu du Pont Neuf ; Rue du Pont Neuf ; Rue Marcel Pagnol ; Rue du Passelys ; Avenue Marcel Paul ; Avenue du Pesqué ; Rue Gaston Planté ; Rue du Pont Vieux ; Rue des Primevères ; Rue Guillaume Provençal ; Rue Racine ; Rue des frères Reclus ; Rue Arnaud de Sallette ; Route de Sauveterre : les 2 de 1 à 401 ; Rue des Sources ; Rue du Souvenir Français ; Lotissement des Tilleuls ; Chemin des Touyas : les 2 de 1 à 175 ; Rue des Tulipes ; Lotissement des Jardins du Pont Vieux.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

25

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
3	64-16 Orthez et Terres des Gaves et du Sel	ORTHEZ 8 BV	0004 - Salle Piquemal (= foyer rural Castétarbe) 0005 - Mairie de Ste Suzanne - Rue Lacarrère 0006 - Ecole Chaussée de Dax 0007 - Ecole Chaussée de Dax 0008 - Ecole de Soarns	Quartier de Castetarbe : limite au Sud par la RN 117, l'avenue du Huit Mai, limite de la commune au Nord, Route de Bayonne: n° de voirie 15 à 4000. Ste Suzanne : RN 117, limite du Stade de Préville à l'Est, rue de Labestaa, limite du 4ème BV. Route de Bayonne : n° de voirie 1 à 14, avenue Corps Franc Pommiès, limite de la commune au Nord, limite Est du 5 BV, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, avenue d'Aquitaine, avenue du 8 mai 1945, avenue Henri IV, chemin Lamouret, chemin Rabasteix, impasse d'Espagnou, impasse d'Ossau, impasse suau de la Croix, place des Ecureuils, place Federico Garcia Lorca, rue Alfred de Vigny, rue des Bouvreuils, rue des Courtilles, rue des Ecureuils, rue des Lilas, rue du Béarn, rue Félix Pécaut, rue Lamartine, rue Sully, rue Verlaine, rue Victor Hugo. Limite Est du 5 BV, avenue de Provence, chemin Barat, chemin Carpasse, chemin Jertou, chemin de Manes, chemin de Montaut, chemin de Taranelle, chemin Hourcade, chemin Lamaysouette, chemin Mayouraou, chemin Piarrot, route de Bonnut, route de Dax, rue Auger de Subercaze, rue des Cèdres, rue des Cerisiers, rue des Lauriers, rue des Magnolias, rue des Mimosas, rue Louis Aragon, rue Selkirk. Avenue du Président Kennedy, RN 117, Subdivision Equipement, ligne SNCF, limite de la commune Est, boulevard C. de Gaulle.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

26

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
3	64-09 Le Cœur de Béarn	OZENX- MONESTRUCQ 2 BV	0001 - BV d'Ozenx 0002 - BV de Montestrucq - Foyer des jeunes cantine de l'école	Ozenx. Montestrucq.	1er BV
1	64-18 Canton de PAU n°1	PAU 56 BV	0001 - Nandina Park - 8 av Honoré Baradat 0002 - Nandina Park - 8 av Honoré Baradat 0003 - Nandina Park - 8 av Honoré Baradat 0004 - Bouillerce - 7, rue des Frères Camors	Rues : André Ampère, Pierre Bonnard, Paul et Henri Courteault, Victor Fontan, d'Isly, Golda Meir, Auguste Renoir ; Avenues : du Loup (du n° 41 au n° 49), de Saragosse (du n° 8 à la fin), Cours Lyautey (du n° 38 à la fin) ; Bld Tourasse (du n° 101 à la fin). Rues : Arsène d'Arsonval, Marcelin Berthelot, Pasteur Alphonse Cadier (du n° 3 à la fin), Raoul Follereau, Maréchal Juin, du 8 mai 1945 ; Avenues : Henri Dunant (du n° 2 à la fin), de Saragosse (du n° 17 à la fin); Cours Lyautey (du n° 10 au n° 36). Rues : Pasteur Alphonse Cadier (du n°2 à la fin), Jules Verne ; Avenues : Honoré Baradat (du n°2 au n°8), du Loup (du n°25 au n° 39), de Saragosse (du n°5 au n°15). Rues : du Sergent Bernes Cambot (du n°2 à la fin), de l'Abbé Bremont (du n°1 au n° 21, du n° 2 au n° 18), Gaston Lamaignere, du Général Lorencez, du Baron Segulier, des Frères Wright ; Cours Lyautey (du n°1 au n° 3) ; Bld Alsace Lorraine (du n°48 au n° 74), du Recteur Jean Sarrailh (du n° 7 au n° 17) ; Avenues : Dufau (du n°1 au n°43, du n°2 à la fin), du Président Kennedy (du n°1 au n°3), Rhin et Danube, Robert Schuman (du n°1 à la fin).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

27

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-18 Canton de PAU n°1	PAU 56 BV	0005 - Bouillerce - 7, rue des Frères Camors	Rues : du Sergent Bernes Cambot (du n°1 à la fin), de l'Abbé Bremond (du n°20 à la fin, du n°23 à la fin), Léonard Constant, Victor Ladeveze (du n°2 à la fin), Théo Lanne, Charles Mace, Louis Magne, du Père Pardies ; Bld d'Alsace Lorraine (du n°76 à la fin), du recteur Jean Sarrailh (du n°19 au n° 49) ; Avenues : de l'Eglise Saint Joseph (du n°1 à la fin, du n° 2 au n°36), Jean Mermoz (du n°2 au n°4).	
			0006 - Bouillerce - 7, rue des Frères Camors	Rues : du Président Pierre Angot (du n° 2 à la fin), d'Anie, Audrey Benghozi, Charles Bourseul, des Frères Camors (pas numéroté en début, du n° 2 à la fin), Jules Ferry, du Professeur Garrigou-Lagrange, Jean Geneze (du n°1 à la fin), Lavoisier, Saint John Perse, Chemin Barincou ; Allées : Martha Sharp, Catherine de Bourbon (du n° 1 au n° 5), Jean Loiseau, Rosa Parks, Zeline Reclus ; Avenues : Dufau (du n°45 à la fin), du Président Kennedy (du n° 5 à la fin), Montardon (du n°44 au n°86), du Doyen Robert Poplawski, Louis Sallenave (du n° 59 à la fin), Robert Schuman (du n°2 à la fin), de l'Université ; Bld : Lucien Favre, de la Paix (du n° 247 au n° 299), du Recteur Jean Sarrailh (du n°1 au n°5 bis, du n°2 au n°34), cours Léon Bérard (du n°1 au n°7, du n°2 au n°14).	
			0007 - Bouillerce - 7, rue des Frères Camors	Rues : du Balaitous (du n°1 à la fin), des Frères Camors (du n°1 à la fin), de l'Ecole Normale, de l'Est (du n°1 au n°19, du n°2 au n°14), des Isards, Labourdette (du n°1 à la fin), Victor Ladeveze (du n°1 à la fin), Stanislas Lavigne (du n°1 au n°25, du n°2 au n°18), du Midi, du Mohedan, du Chanoine Pambrun, du Pin, Francis Plante, du Vignemale ; Avenues : de l'Eglise Saint Joseph (du n°38 à la fin), Fouchet (du n°1 au n°3), de la Malcense (du n°1 à la fin), Jean Mermoz (du n°6 au n°78), Montardon (du n°1 au n°31, du n°2 au n°42) Bld du recteur Jean Sarrailh (du n°36 à la fin, du n°51 à la fin).	
			0008 - Stanislas Lavigne - Boulevard de la Paix	Rues : des Arcizettes, d'Arques, d'Artouste, Honoré de Balzac, de Coarraze, de Coutras, Salvador Dali, René Descartes, du Chanoine Dubarat, de la Flèche, du Gabizos, d'Ivry, de la Rochelle, de Méon, de Montijo, de Nérac, du Traquet ; Avenues : d'Attigny (du n° 2 à la fin), Jean Mermoz (du n°202 au n°260), Montardon (du n°99 au n° 137 ter) ; impasses : du Gabizos, de Méon ; Bld de la Paix (du n°325 à la fin).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

28

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-18 Canton de PAU n°1	PAU 56 BV	0009 - Stanislas Lavigne - Boulevard de la Paix 0010 - Stanislas Lavigne - Boulevard de la Paix 0011 - Stanislas Lavigne - Boulevard de la Paix 0012 - Stanislas Lavigne - Boulevard de la Paix	Rues : du Président Angot (du n°1 à la fin), de Bagnères (du n°2 à la fin), Joachim du Bellay, Albert Camus, Paul Eluard, de Gavarnie, Jean Geneze (du n°2 à la fin), du Marboré, lotissement les Jardins du Béarn, résidence Pierre et Marie Curie ; Bld : des Couettes (du n° 33 à la fin), de la Paix (du n°262 au n° 318, du n°301 au n°323) ; Impasse George Sand ; Avenues : Montardon (du n°88 au n°118), Philippon (du n°1 au n°71), du Doyen Vizios. Rues : Bernard de Clairvaux, Chateaubriand, Charles de Foucauld, de Lacq (du n°1 à la fin), de Lagor, du Général Laperrine, de Mourenx (n° 3 à la fin pair et impair), Verlaine, de l'Abbaye de Citeaux, des Cavaliers ; Lotissement le Parc Hauterive ; Impasse du Paddock ; Bld : des Couettes (du n°1 au 31 et du n°2 à la fin), Hauterive (du n°73 à la fin), Labedaa (du n°1 au n°15,), de la Paix (du n°234 au 260) ; Avenues : de Montardon (du n°134 au n°136), Philippon (du n°73 au 87, du n°89 au n°113 et du 106 au 132). Rues : Daniel Balavoine, Beaumarchais, Gérard Cal, Gaston Chaze, Diderot, Francis Jammes , Marivaux, Montesquieu, des Peupliers, Rabelais, Arthur Rimbaud, Saint Simon, Stendhal ; Allées : du Bocage, des Chataigniers, des Erables, Francis Jammes, des Noisetiers ; Chemin Vert ; Impasse Jean de la Fontaine ; Bld : du Cami Salie (du n°349 au n°375), de l'Oussère (du n°1 au n°37, du n°2 au n°48) ; Avenues : Montardon (du n°138 à la fin), Philippon (du n°115 à la fin). Rues : du Bouscat, des Cadets, du Cadre Noir, du Hameau de l'Hippodrome, du Manège, Montaigne, des Pottoks, de Saumur, de Tursan (du n°2 à la fin), de Vienne ; Hameau du Cadre Noir ; Bld : du Cami Salie (du n°377 au n°417), de l'Oussère (du n°39 à la fin, du n°50 à la fin) ; Avenues : du Bezet (du n°34 à la fin), Montardon (du n°169 à la fin).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

29

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-18 Canton de PAU n°1	PAU 56 BV	0013 - Stanislas Lavigne - Boulevard de la Paix 0014 - Stanislas Lavigne - Boulevard de la Paix 0015 - Stanislas Lavigne - Boulevard de la Paix	Rues : d'Armagnac, de Bagnères (du n°1 à la fin), Boileau, de la Cepière, de la Chalosse, des Druides, Victor Ducla, du Gui, du Hameau de Saint Cloud, de Maisons Laffitte, du Marsan, de Nogaro, de la Prairie, de Saint Cloud, Hippolyte Taine, de Tursan (du n°1 à la fin), Velleda ; Place Jean-Baptiste Bareille ; Impasses : des Druides, Gosciny, du Domaine d'Ourasi ; Bld : de la Paix (du n°320 au n° 322, du n° 324 à la fin) Avenues : du Bezet (du n°1 au n°33, du n°2 au n°32), Didier Daurat (du n°2 au n°26), Montardon (du n°120 au n°128, du n°130 au n°132, du n° 139 au n°167). Rues : Clément Ader, d'Auteuil, Suzanne Bacarisse, de Cagnes, du Président René Coty, de Deauville, d'Enghien, d'Evry, du Fer à Cheval, de Fontainebleau, du Languedoc, Suzanne Lenglen, de Longchamp, de Merens, des Mustangs, du Relais, du Tremblay, de Vincennes ; Chemins : du Champ de Tir, de la Madeleine, de la Forêt de Bastard, du Bois ; Impasse du Hameau du Vert Galan ; Bld du Cami Salié (du n° 256 à 298 du n° 300 à la fin et du n° 419 à la fin) , Olof Palme ; Avenues : Didier Daurat (du n°28 à la fin), de l'Europe du n°76 à la fin), des Martyrs du Pont Long, de Buros (du n° 149 à la fin), de Bézet (du n° 35 à la fin) ; Allées du Comte de Buffon, des Prés. Rues : de l'Arriel, du Balaitous (du n°2 à la fin), des Basques, Beverly, de la Bidassoa, de Chantilly, Chatieu, de l'Est (du n°16 à la fin, du n°21 à la fin), du Maréchal Harispe, Labourdette (du n°2 à la fin), Stanislas Lavigne (du n°20 à la fin, du n°27 à la fin), Jean Plaa, de la Rhune ; Clos Villa Flora, lotissement le Parc des Lilas (du n°1 au n°3), résidence Oxford Cambridge ; Cours Léon Bérard (du n°9 à la fin, du n°16 à la fin) ; Avenues : d'Attigny (du n°1 à la fin), Fouchet (du n°2 à la fin, du n° 5 à la fin), Gratiane, de la Malcense (du n°2 à la fin), Jean Mermoz (du n°80 au n°200), Montardon (du n°33 au n°97) Montardon (du n° 44 à 78).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

30

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
2	64-18 Canton de PAU n°1	PAU 56 BV	0016 - 4 coins du monde - 134 av de Buros	Rues : de la Bigorre, des Camélias, Paul Cassou, du Gypaete (du n°2 à la fin), des Iris, de Lacq (du n°2 à la fin), de Lurien, de Madiran, Picasso, Léon Schwartzberg, Viollet le Duc, de Mourenx (du n° 0 au n° 2), des Tiredous, du Pesquit, de Paul Fort, de Nelson Mandela, d'Henri Edgard Mas, de Guy de Maupassant, de Gustave Flaubert, de Georges Brassens Allées : Catherine de Bourbon (du n°7 à la fin), Condorcet (du n°1 à la fin), Plein Sud ; Bld : du Cami Salie (du n°245 au n°283, du n°285 au n°347), Hauterive (du n°1 au n°71, du n°14 à la fin), Labedaa (du n°17 à la fin, du n°18 à la fin), de la Paix (du n°172 au n°232) ; Avenues : de Buros (du n°119 bis au 119bis et du n° 121 au n° 147), de l'Europe (du n°17 à la fin), Pouguet (du n°26 à la fin, du n°27 à la fin), de Philippon du n° 134 à la fin).	
			0017 - 4 coins du monde - 134 av de Buros	Rues : d'Aspe, de Baretous, Pierre et Marie Curie, des Dahlias, Léon Jouhaux (du n°1 au n°13), André Maginot, André Mitton, Jean Moulin (du n°1 à la fin), Frédéric Ozanam, Ronsard, du Ruisseau du Lau, Saint Exupéry, Marc Sangnier, Schrader, des Violettes, de Gypaete (du n° 1 à la fin) chemin Monge (du n° 2 à la fin), Allée Condorcet (du n°2 à la fin), impasses :Mitton, Tisne ; Bld : Bessières, de la Paix (du n° 173 à 201 et du n°203 au n°239), Tourasse (du n°84 à la fin) de Labedat (du n° 2 au n° 16) de Hauterive (du n° 2 au n° 12) ; Avenues : du Loup (du n°51 au n°89, du n°52 au n°62 du n° 91 à la fin), Pouguet (du n°1 au n°25 et du n° 2 au 24), Louis Sallenave (du n°2 au n°74), de Pierre Masse.	
	64-19 Canton de PAU n°2		0018 - Les Fleurs - Av de Buros	Rues : de l'Adour, des Asphodèles (du n°1 au n°7), Désirée Clary (du n°1 à la fin), Tristan Derème (du n°2 à la fin, du n°7 au n°33), des Magnolias (du n° 1 à la fin), du Comte de Saint Cricq (du n°1 au 19 et du n° 2 à la fin) de Suède (du n° 1 au n°35, du n° 2 à la fin), des Palmiers, du 11 novembre, de René Cassagne ; Lotissement le Parc des Lilas (du n°2 à la fin) ; Impasses : des Lilas, Olympie, Allées de Morlaas (du n° 34 au n°42) ; Bld Tourasse (du N°17 au n°33) ; Avenues : de Buros (du n° 2 au 22, du n° 24 au 32 et du 34 au n°50 bis), des Lilas (du n° 1 au n° 29 et du n°31 au n°77).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

31

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-19 Canton de PAU n°2	PAU 56 BV	0019 - Nandina Park - 8 av Honoré Baradat	Rues : Salvador Allende, Tristan Derème (du n° 33 bis à la fin), du Marcadau, du Comte de Saint Cricq (du n° 21 à la fin) ; Bld Tourasse (du n° 69 au n°77) ; Avenues : de Buros (du n°15 au n°29, du n°52 au n°56), Federico Garcia Lorca (du n°18 à la fin, du n°23 à la fin), du Loup (du n° 26 au n°50), Saragosse (du n°2 au n°6).	
			0020 - Nandina Park - 8 av Honoré Baradat	Rues : du Lieutenant-Colonel Boudoube, Aristide Briand (du n°1 au n°9, du n°2 au n°10), Tristan Derème (du n° 1 au n°5), Anatole France (du n° 2 au n°8), Jean Jaures (du n°2 à la fin), Jean Jacques de Monaix (n°2 au 2), Charles Moureu, Emile Zola ; Place Peyroulet ; Avenues : de Buros (du n°1 au n°13), Federico Garcia Lorca (du n° 1 au n°21, du n°2 au n°16bis), du Loup (du n° 1 au n°23, du n°2 au n°24), Saragosse (du n°1 au n°3), Honoré Baradat (du n°1 au n°11).	
2			0021 - 4 coins du monde - 134 av de Buros	Rues : Archimède, Edmond Audran (du n° 1 à la fin et du n° 10 à la fin) Gabriel bataille (du n°2 à la fin), Berlioz (du n°57 à la fin), Monseigneur Campo (du n°18 à la fin, du n°23 à la fin), de Condom, d'Eauze, Galilée, des Jardins du Laü (du n°2 à la fin), du Parc en Ciel, de Portet (du n°1 à la fin), de Samadet, des Saules, Léonard de Vinci ; Place Saint Fiacre ; Chemins : Guilhem (du n°41 à la fin), Labriart (du n°1 au 3, du n°2 au 2) ; Lotissement l'Orée du Bois ; Bld de la Paix (du n°131 au n°171ter, du n°132 au n°170) ; Avenues : de Buros (du n°61 à 119 , et du n°114 au n°140), Copernic (du n° 47 à la fin), des Lilas (du n° 179 au n°189), du Loup (du n°102 à la fin).	

32

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
2	64-19 Canton de PAU n°2	PAU 56 BV	0022 - 4 coins du monde - 134 av de Buros 0023 - 4 coins du monde - 134 av de Buros	Rues : Berlioz (du n°58 à la fin), des Bleuets, des Bougainvilliers, Monseigneur Campo (du n°1 au n°21, du n° 2 au n°16), de Cassiopée, des Coquelicots, des Eglantines, des Galaxies, des Jonquilles, des Mimosas, des Myosotis, Blaise Pascal (du n°1 à la fin), des Planètes, de Portet (du n°2 à la fin), des Trois Caravelles, des Véroniques ; Place des Etoiles ; Lotissement le Clos des Eglantines ; Impasses : Clementine, Clos des Lilas, Chemin Guilhem (du n°1 au n°39, du n°2 au n°12) ; Bld de la Paix (du n°96 au n°130) ; Avenue des Lilas (du n°126 au n°162, du n° 135 au n°177). Rues : Vincent Auriol, Barbusse, Louis Blanc, Blanqui, André Boulloche, Pierre Brossolette, Emile Combes, de Constantine, Alphonse Daudet, de l'Abbé Denis, Paul Ferrand, Jules Guesde, Yan de Guichot, Léo Lagrange, Pierre Loti, du 1er Mai, Pierre Mendes France, de la Palombière, Blaise Pascal (du n°2 à la fin), Fernand Pelloutier, Jean Perrin, Gérard Philippe, Roger Salengro, Vaillant-Couturier, Jean Vilar, Jean Zay (du n°1 à la fin) ; Lotissements : Florelites, le Clos Henri IV ; Impasses : de la Bergerie, Salengro ; Clos Bernadicou ; Allées : des Géologues, de Lapparent, chemin Guilhem (du n°14 au n°36, du n°38 au n°80); Bld de la Paix (du n°22 au n°94) ; Avenues : Léon Blum (du n° 1 au n°35, du n° 2 au n°32), Copernic (du n°1 au n°45), Larribau (du n°1 au n°37).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

33

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
2	64-19 Canton de PAU n°2	PAU 56 BV	0024 - 4 coins du monde - 134 av de Buros 0025 - Henri Lapuyade - Av des Sayettes	Rues : Maria Gaetana Agnesi, d'Alger, des Alouettes, Maryse Bastie, Paul Bert, Ada Byron, Jean Casabonne, des Chasseurs, Louis Cluchague, des Colibris, Cottage des Tourterelles, Marx Dormoy, Thomas Edison, Albert Einstein, Michaël 1791 – 1867 Faraday, des Fauvettes, Fraisse et Lacabanne, Guernica, Gutenberg, des Hirondelles, Johannes, du 18 Juin 1940, Johannes Kepler, Myron Kinley, les Jardins du Bon Pasteur, Georges Mandel, René Olivier, des Oliviers, d'Oran, des Frères C, et A. d'Orbigny, des Palombes, de Rabat, Paul Ramadier (du n°2 à la fin), des Tourterelles, des Touyas, de Tunis, Jean Zay (du n°2 à la fin), de Gilbert Rutman chemins : dit de Bernatou, de l'Estiret, Guilhem (du N° 82 à la fin), de Salié, de la Lande ; Résidence du Hameau ; Impasses : Gilbert Rutman, Miguel Hernandez, du Pic d'Ossau Lotissement les Jardins du Bon Pasteur ; Allée de l'Abbé Lemire ; Bld du cami Salie (du n°1 au N°243, du n°2 au n°254) ; Avenues : Léon Blum (du n°34 à la fin), de Buros (du n°142 à la fin), Copernic (du n°2 à la fin), de l'Europe (du n°2 au n°74), Larribau (du n°39 à la fin), des Lilas (du n° 164 à la fin, du n°191 à la fin), Alfred Nobel (du n°46 à la fin, du n°133 à la fin), Vignancour. Rues : Guillaume Apollinaire (du n°1 au n°9), Charles Baudelaire (du n°1 à la fin, du n°8 à la fin), du Docteur Casassus (du n°1 à la fin, du n°14 à la fin), Jean Giraudoux, de Lardas, Simin Palay (du n°19 à la fin), du Parnasse, Marcel Proust, Jean Paul Sartre, Jules Supervielle (du n°1 à la fin, du n°6 au n°22), Paul Tissandier, du Hédas (du n° 2 au n° 12). impasse Lautreamont: Allées de Morlaas (du n°2 au n°32); Rond point des Allées de Morlaas (du n°4 à la fin, du n°5 à la fin) ; Bld Tourasse (du n° 1 au n°15), du Corps Franc Pommies et du 4 ; Avenues : Bellevue, Bie Moulie (du n°42 à la fin), Maréchal Leclerc (du n°2 au n°60), des Marronniers, Norman Prince (du n°1 au n°25), Peboué (du n°2 au n° 50), des Sayettes (du n°1 à la fin et du n°2 à la fin), de Rousse (du N° 2 à la fin), des Lilas (du n°36 au n° 58).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

34

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
2	64-19 Canton de PAU n°2	PAU 56 BV	0026 - Henri Lapuyade - Av des Sayettes	Rues : Auber (du n°1 à la fin), Edmond Audran (du n°2 au n°8), Gabriel Bataille (du n° 1 à la fin), Berlioz (du n° 1 au n°55, du n°2 au n°30), Georges Bizet, Chopin, Debussy, Duke Ellington, Charles Gounod, Henri Lapuyade, Massenet, Mozart (du n°15 bis à la fin, du n° 28 à la fin), Offenbach (du n°1 à la fin), du Pic de Cezy, du Pic de Pan, Saint Saens, du Docteur Schweitzer, de la Tuque, Wagner, de Suède du n° 37 à la fin), des Asphodèles du n° 2 à la fin et du n° 9 à la fin), des Gentianes, des Magnolias du n° 2 à la fin, Désirée Clary du n° 2 à la fin ; Impasses : Berlioz, Caddetou ; Résidence les Jardins de Berlioz ; Bld Tourasse (du n°26 au n°70 et du n° 35 à 67 et du n° 79 à 99) ; Avenues : de Buros (du n°58 au n°112), des Lilas (du n°79 au n°93).	
			0027 - Henri Lapuyade - Av des Sayettes	Rues : Auber (du n°2 à la fin), Berlioz (du n°32 au n°56), Gustave Charpentier, Duparc, Gabriel Faure, César Franck, Ialo, André Messenger, Mozart (du n°1 au n°15, du n°2 au n°26), Offenbach (du n°2 à la fin), Francis Poulenc, Jean Philippe Rameau, Maurice Ravel, Rossini, Franz Schubert, Strauss, Verdi ; Impasses : Beethoven, Franz Liszt, Lou Prat ; Allée des Marguerites ; Blds : José Maria de Heredia, de la Paix (du n°99 au n°129) ; Avenues : des Lilas (du n°95 au n°133), Stravinsky.	
			0028 - Henri Lapuyade - Av des Sayettes	Rues : Louis Bleriot, Jacques Brel, André Chenier, Jean Cocteau, René Fonck, Roland Garros, Jean Giono, Guillaumet (du n°1 à la fin), Louise Iabe, Comte de Lambert, Alfred Leblanc, Nungesser, Pegoud, Jacques Prevert, Sambre et Meuse (du n°1 à la fin, du n°2 au n°22), du Syringa, Jules Vedrines, François Villon, Voltaire (du n°2 à la fin) ; Impasses : du Pic de l'Aneto, Cami Debat, Cité des Abeilles, Mouluquet; Place Simone Signoret; Allée des Bruyères; Lotissement le Clos Saint Louis ; Rond point des allées de Morlaas (du n° 1 au n°3, n°2); Blds : de la Paix (du n° 73 au n°97), Tourasse (du n°2 au n°24); Avenues : des Lilas (du n°60 au n°124), Peboue (du n°1 au n°17).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

35

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
2	64-19 Canton de PAU n°2	PAU 56 BV	0029 - Henri Lapuyade - Av des Sayettes	Rues : Guillaume Apollinaire (du n° 2 à la fin, du n°11 à la fin), Charles Baudelaire (du n°2 au n°6), Docteur Casassus (du n°2 au n°12), des Genets, Guillaumet (du n°2 à la fin), Clemence Isaure, Paul Iangevin, André Malraux, Paul Mirat, Frédéric Mistral, Professeur Monod, Simin Palay (du n° 1 au n°17, du n° 2 à la fin), Joseph Peyre, Paul Ramadier (du n°1 à la fin), Sambre et Meuse (du n°24 à la fin), Jules Supervielle (du n°2 au n°4, du n°24 à la fin), du Val d'Azun, Voltaire (du n°1 à la fin) ; Impasse Clos Saint André ; Lotissement le Clos Saint André ; Allées : Saint Jean, Mère Teresa, Flore Tristan ; Bld de la Paix (du n°1 au n°71, du n°2 au n°20) ; Avenues : Larribau (du n° 2 à la fin), Alfred Nobel (du n°1 au n°131), Peboue (du n° 19 à la fin, du n°52 à la fin).	
			0030 - Henri Lapuyade - Av des Sayettes	Rues : de l'Aubisque, des cinq Monts, Monseigneur Daguzan, des Jardins du Laü (du n°1 à la fin), Léon Jouhaux (du n° 2 à la fin, du n° 15 à la fin), Jean Moulin (du n°2 à la fin), Joseph Pesquidoux, du Pourtalet, du Somport, Professeur Doleris ; Chemins : des Ecoliers, Labriart (du n°7 à la fin), Impasse des Jardins du Laü ; Bld Tourasse (du n°72 au n°82) ; Avenues : de Buros (du n° 31 au n° 59), du Loup (du n°64 au n° 100 bis).	
1	64-20 Canton de PAU n°3		31 - Hotel de France - Place Royale	Rues : Adoue, Jeanne d'Albret, Louis Barthou (du n°17 à la fin), du Chateau (du n°2 à la fin), de Foix (du n°1 à la fin), Gassion, Gontaud Biron, Henri IV (du n°1 au n°13, du n° 10 à la fin), Maréchal Joffre (du n°35 à la fin), du Moulin (du n°2 à la fin), du Parlement, Sully ; Square Georges V ; Pont Lalanne ; Place Royale ; Le Pavillon des Arts ; Impasses : Honset, Sully ; Place Reine Marguerite (du n°1 à la fin) ; Bld Aragon (du n° 1 à la fin), des Pyrénées (du n° 18 à la fin) ; Avenues: Jean Biray, Napoléon Bonaparte (du n° 1 à la fin), Gaston Lacoste (du n° 19 à la fin, du n° 22 à la fin), d'Ossau (du n°1 à la fin).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

36

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-20 Canton de PAU n°3	PAU 56 BV	0032 - Hotel de Ville - Place Royale	Rues : Louis Barthou (du n°26 à la fin), des Cordeliers (du n°2 à la fin), Faget de Baure (du n°2 à la fin), Maréchal Foch (du n°1 à la fin), de Foix (du n°2 à la fin), Gachet (du n°1 à la fin), Gambetta, Gassiot, Henri IV (du n°2 au n°8), Maréchal Joffre (du n° 1 au n°33, du n° 2 au 10), Lamothe (du n° 1 à la fin), Alfred de Lassence, Latapie (du n° 2 à la fin), Valéry Meunier Montpensier (du n°1 au n°9), Mourot, d'Orléans (du n°1 au n°3) Saint Jacques, Saint Louis, Serviez (du n°1 à la fin), Taylor (22) Impasse de foi ; Palais de Justice ; Palais des Pyrénées ; Cours Bosquet (du n° 17 à la fin) Place Saint Louis de Gonzague (du n°1 au n°5 à la fin), Georges Clémenceau (du 1 à la fin, du 6 à la fin), de la Libération (du 1 au 11), Reine Marguerite (du n°2 à la fin) ; Avenue de Lattre de Tassigny.	
2		PAU 56 BV	0033 - Bosquet - rue Bonado	Rues : Arribes, Justin Blanc, Bonado (2bis, du 1 au 3), Castetnau (du n°1 au n°17, du n°2 au n°16), Emile Garret (du n°1 au n°53), Langles, Henri Faisans (du 1 au 15, du 2 au 54), de Batsalle, de Navarre (du 2 à la fin) ; Bld d'Alsace Lorraine (du n°1 au n°9), Barbanegre (du 0 au 2) ; Avenues : Edouard VII (du n°1 à la fin, du 30 à la fin), des Etats Unis (du n°1 à la fin, du n°2 au 2 bis, du 4 à la fin), du Général de Gaulle (du n°22 à la fin, du n°17 à la fin), du Béarn (du 9 à la fin).	
1			0034 - Bosquet - rue Bonado	Rues : Louis Barthou (du n°1 au n°15, du n° 4 au n°24), de Bizanos (du 1 à la fin), Léon Daran (du n°1 à la fin), Gachet (du n°2 à la fin), Léon Heid, Latapie (du n°1 à la fin), Navarrot, des Orphelines, Albert Piche, Léon Say ; Allées : Paul Valery, Emile Bournac, Gérard de Nerval, Anna de Noailles ; Blds : d'Aragon (du n°2 à la fin), des Pyrénées (du n°2 au n°16) Avenues : Napoléon Bonaparte (du n°2 à la fin), Gaston Lacoste (du n°2 au n°20), d'Ossau (du n°2 à la fin), du Général Poeymirau (du n°1 à la fin) ; Place Clemenceau (du 2 au 4).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

37

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-20 Canton de PAU n°3	PAU 56 BV	0035 - Nandina Park - 8 av Honoré Baradat	Rues ; d'Alsace, Aristide Briand (du n° 11 au n°31, du n°12 au n°30), Casteret (du n°2 à la fin), Anatole France (du n°1 à la fin, du n°10 à la fin), Jean Jaures (du n°1 à la fin), Jean Jove (du n°1 au n°7, du n° 2 au n°10), du Chanoine Laborde (du 0 au 12, du 14 à la fin), Jean jacques de monaix (du n°4 à la fin), Saint Michel, Déveria (du 19 à la fin, du 24 à la fin) ; Bld d'Alsace Lorraine (du n°14 au n° 18), Honoré Baradat (du n° 13 au n°23).	
			0036 - Nandina Park - 8 av Honoré Baradat	Rues : Aristide Briand (du n°32 à la fin, du n°33 à la fin), Pasteur Alphonse Cadier (n°1), Eugène Carriere, René Marie Castaing, Casteret (du n°1 à la fin), Fossie, Ernest Gabard, Hoo Paris, Jean Jove (du n° 9 à la fin, du n°12 à la fin), du Chanoine Laborde (du n° 15 à la fin), Charles Lecoeur ; Cours Lyautey (du n°2 au n°8) ; Bld d'Alsace Lorraine (du n°20 au n°46 bis) ; Avenues : Henri Dunant (du n°1 à la fin), Honoré Baradat (du n°10 à la fin, du n° 25 à la fin).	
2			0037 - Les Lauriers - rue Lavignotte	Rues : de l'Arrioulat, d'Artagnan, Athos, Armand Bordedebat, Buckingham, du Castet de l'Array, Marguerite Cugnos, des Ferrets, Paul Feval, de Lagardère, des Laurets, Porthos, de Tréville ; Impasses : Aramis, Constance Bonacieux, des Laurets, Milady Lotissement Domaine de Lagardère ; Avenues : Bie Moulie (du n°1 au n°19, du n°2 au n°40), de la Fontaine, Trespoey (du n°1 au n°7, du n° 2 à la fin), de France (du n°1 au n°17, du n° 2 au n°8), des Lauriers (du n° 1 au n°71), de Montebello (du N°1 au n°15, du n°2 au n°12), du Pic du Midi, Régina (du n°2 à la fin), de la République, Trespoey (du n°1 au n°45, du n°2 au n°38).	
			0038 - Les Lauriers - rue Lavignotte	Rues : Ramond de Carbonnieres (du n°1 à la fin), Deveria (du 2 au 22, du 1 au 17), Jean Jacques de Monaix (du n°1 à la fin), Richelieu, Alfred de Vigny ; Allées de Morlaas (du n°66 à la fin) ; Bld d'Alsace Lorraine (du n°2 au n°12) ; Avenues : du Général de Gaulle (du n°2 au n°20), des Lilas (du n°2 au n°18), Saint Jammes.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

38

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
2	64-20 Canton de PAU n°3	PAU 56 BV	0039 - Les Lauriers - rue Lavignotte	Rues : Gabrielle d'Estrées, de l'Abbé Gaurier, Lavignotte, du Panache Blanc, du Roi Soleil, du Vert Galant, Henry Russell (du n°1 à la fin, du n°2 au n° 14), de Navarre (du 1 à la fin), Jean Lafourcade Camarau, Charles Peguy ; Bld Guillemain (du n°1 au n°21, du n°2 au n°24) ; Avenues: des Acacias, de Béarn (du 1 au 7, du n°2 à la fin), de France (du n° 10 à la fin, du n° 19 à la fin), du Général de Gaulle (du n°1 au n°15 bis), des Lauriers (du n°73 à la fin), de Montebello (du n°14 à la fin, du n°17 à la fin), Régina (du n°1 à la fin), Trespoey (du n°40 à la fin, du 45bis au 65) Jeliotte, Edouard VII (du 20 au 28), de la fontaine Trespoey (du 7bis à la fin).	
			0040 - Les Lauriers - rue Lavignotte	Rues : de l'Abbaye, des Biches, du Docteur Boutilhe, Ramond de Carbonnières (du n°2 à la fin), René Char, des Chevreuils, des Ecureuils, Maurice Estrabaut, de la Grange, du Hameau de Trespoey, du Pré aux Clercs, de la Roseraie, Henry Russell (du n°16 à la fin), Saint Léon, de la Tour ; Impasse des Chamois ; Allées : des Cèdres, Pierre Laroque, de Morlaas (du n°44 au n°64) ; Place Nicéphore Niepce ; Chemin Larribau Blds : de l'Aviation, Guillemain (du n°23 à la fin, du n° 26 à la fin), du Commandant René Mouchotte ; Avenues : Bie Moulie (du n°21 à la fin), des Lauriers (du n°2 à la fin), Général Leclerc (du n° 1 à la fin, du n°62 à la fin), des Lilas (du n°20 au n°34), Alfred Nobel (du n°2 au n°44), Norman Prince (du n°27 à la fin), Ridgway, de Rousse (du n°1 à la fin), des Tilleuls.	
1			0041 - Bosquet - rue Bonado	Rues : Louis Barthou (n°2), Bonado (du n°3 bis à la fin, du 4 à la fin), Carrerot, Léon Daran (du n°2 à la fin), Mathieu Lalanne, Lamothe (du n°2 à la fin), Justin Blanc (1 à la fin), Darrichon, Henri Faisans (du 17 au 49) ; Square Georges Besson ; Place Saint Louis de Gonzague (n°2) ; Cours Bosquet (du n°1 au n°15) ; Bld Barbanègre (du 1 à la fin, du 2bis à la fin) ; Impasse Darrichon.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

39

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
2	64-20 Canton de PAU n°3	PAU 56 BV	0042 - Le Buisson - 2 avenue Nitot	Rues : d'Andoins, d'Aquitaine, de Bétharram, des Hauts Champs de Trespoey, d'Ildron, de Lourdes, de l'Ousse, Piétat, du Quercy, Baudon, de Bizanos (du 2 à la fin), des Réparatrices ; Passage Trespoey ; Bld de Gascogne ; Avenues : de Barèges, de Beaumont, du Buisson, Emile Ginot, Nitot, du Stade Nautique, Trespoey (du n°67 au 117), San Carlos, Gaston Lacoste (du 1 au 17), Edouard VII (du 2 au 18), du Général Poeymirau (du 2 à la fin).	
1	64-21 Canton de PAU n° 4	PAU 56 BV	0043 - Nandina Park - 8 av Honoré Baradat	Rues : des Alliés (du n°2 à la fin), des Anglais (du n°4 à la fin), René Cassin (du n°22 à la fin), Cazaubon Norbert (du n°10 à la fin, du n°13 à la fin), de Craonne, de l'Enfant Jesus (du n°14 à la fin), Emile Garet (du n° 2 au n°12), Michel Hounau (du n° 2 au 44, du n°19 à la fin, du 1 au 9), Charles Lagarde (du n°2 à la fin), de Namur (du n°2 à la fin), Père, Jean Reveil (du n°18 à la fin), Saint François d'Assise (du n°10 à la fin, du n°13 à la fin) ; Passage des Alliés ; Bld Alsace Lorraine (du 11 au 55).	
			0044 - Gaston Pheobus - Rue Victor Hugo	Rues : Jeanne d'Arc, de Boyrie (du n°1 au n°15, du n°2 au n°12), de l'Amiral Ducasse (du n°1 à la fin), Victor Hugo (du n°1 au n°5, du n°2 au n°8), de Livron (du n° 2 au 4 bis), Michelet (du n° 1 au n°7, du n°2 à la fin), de Nolvos (du n°1 à la fin), Rauski (du n° 1 au n°11, du n°2 au n°20) ; Cours Camou (du n°2 à la fin) ; Allées Lamartine ; Bld Champetier de Ribes (du n°10 au n°32) ; Avenues : Gaston Phoebus (du n°1 au n°15, du n°2 au n°12), de la Résistance (du n°1 au n°35).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

40

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-21 Canton de PAU n° 4	PAU 56 BV	0045 - Gaston Pheobus - Rue Victor Hugo	Rues : Henri d'Albret, Bayard (du 2 à la fin), Ambroise Bordelongue, du Docteur Dassieu, Paul Doumer, de l'Amiral Ducasse (du n°2 à la fin), de la Fontaine aux Fées, du Chanoine Galharet, Victor Hugo (du n°7 à la fin, du n°10 à la fin), de Liège (du n°11 à la fin), de Livron (du n°1 à la fin, du 6 à la fin), du Maquis du Béarn, Alphonse Meillon, Michelet (du n°9 au n°17), Rauski (du n°13 au n°23), Jean Jacques Rousseau (du n°1 à la fin), Gustave Schlumberger, Paul Jean Toulet, des Messagers ; Place Etoile ; Cours : Camou (du n°1 à la fin), du 218ème Régiment d'Infanterie ; Place : de Verdun ; Bld Champetier de Ribes (du n°2 au n°4) ; Allées du Grand Tour (du n°2 à la fin, du n°7 à la fin) Avenues : Gaston Phoebus (du n°14 au 22, du n°17 au n°51, du 28 à la fin, du 55 à la fin), du 143ème Régiment d'Infanterie Teritoriale, du 18ème Régiment d'Infanterie (du 2 à la fin), Edmond Rostand.	
			0046 - Gaston Pheobus - Rue Victor Hugo	Rues : de Boyrie (du n°14 à la fin, du n°17 à la fin), Cazalis, Michelet (du n°19 à la fin), de Nolvos (du n°2 à la fin), Rauski (du n°22 à la fin, du n°25 à la fin) ; Impasse de Lons ; Bld Champetier de Ribes (du n°1 à la fin, du n°6 au n°8, du n°34 à la fin), Edouard Herriot ; Avenues : Beziou, de Lons, du Chateau d'Este, Jean Mermoz (du n°1 au n°79), Mirabelle, Montilleul, de la Résistance (du n°37 à la fin), Trianon, Gaston Phoebus (du 24 au 26).	
3			0047 - Léon Say - Rue Jacques Terrier	Rues : Pierre Aristouy, Marcel Barthe, Marcel Cerdan, de la Croix du Prince (du n°2 à la fin), du Général Dautre (du n°16 à la fin, du n°19 à la fin), de Gelos (du n°1 à la fin), du Colonel Gloxin (du n°1 à la fin), Goya, du 14 Juillet (du n°16 à la fin, du n°47 à la fin), Lajus, Roselyne, Jacques Terrier ; Avenues : de la Concorde, de Gelos (du n° 2 à la fin).	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

41

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
3	64-21 Canton de PAU n° 4	PAU 56 BV	0048 - Léon Say - Rue Jacques Terrier	Rues : Léon Bussat, du Général Dauture (du n°1 au n°17, du n°2 au n°14 bis), de l'Eglise, de Gelos (du n°2 à la fin), du Colonel Gloxin (du n°2 à la fin), du 14 Juillet (du n°1 au n°45, du n°2 au n°14), Louise Michel, Amédée Roussille, du Soust, Verte Vallée ; Impasse Clos Roussille ; Avenue des Vallées.	
			0049 - Marca - Rue de Guiche	Rues : Bernadotte, Bordenave d'Abere (du n°2 à la fin, du n°3 à la fin), Jean Baptiste Carreau, des Cordeliers (du n°1 à la fin), d'Espalungue, d'Etigny (du n°1 au n°7, du 2 au 8), Faget de Baure (du n°1 à la fin), de la Fontaine, René Fournets, de guiche, Laclede, Lassansaa, de Liège (du n°2 au n°30), Marca (du n°10 au n°20), Monpezat (du n°1 au n°21, du n°2 au n°20), d'Orléans (du n°5 à la fin), Tran, Marechal Joffre (du 12 à la fin), des Bains, du Hedas (du 1 à la fin, du 14 à la fin) ; Places : Albert 1er (n°1), Gramont (du n°1 à la fin, du n°2 au n°4), François Recaborde, de la Liberation (du 15 à la fin), passage Parentoy.	
			0050 - Marca - Rue de Guiche	Rues : Bordenave d'Abere (n°1), du Chateau (du n°1 à la fin), d'Etigny (du n° 9 à la fin, du n°10 à la fin), du Gave, Henri IV (du n°15 à la fin), Marca (du n°1 au n°11, du n°2 au n°8, du 13 à la fin, du 22 à la fin), du Moulin (du n°1 à la fin), Mulot (du 1 à la fin, du 2 à la fin), Pie Moulie, des Ponts, de Liege (du 1 au 9), Corisandre, Bayard (du 1 à la fin) ; Route de Bayonne ; Domaine National du Château de Pau ; Places : des Etats, de la Monnaie (du 1 à la fin, du 2 à la fin), Mulot, Gramont (du 6 à la fin) ; Pont de Nemours ; Passage Henri IV ; Chemin Robert Ollivier ; Allées du Grand Tour (du n°1 au n°5) ; Avenues : du 18ème Régiment d'Infanterie (du 1 à la fin); Les Sentiers du Roy.	
1			0051 - Bosquet - rue Bonado	Rues : Despourrins (du n°1 au n°3), Duboue, Maréchal Foch (du n°2 à la fin), Galos (du n°1 à la fin), Emile Guichenné (du n°17 à la fin, du n°44 au n°66), Jean Monnet, Rivares (du N°1 à la fin), Samonzet, Serviez (du n°2 à la fin), Docteur Simian (n°2), Taylor (du 2 au 20, du 24 à la fin, du 1 à la fin) ; Cours Bosquet (du n°2 à la fin) ; Place d'Espagne ; Passage Malère.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

42

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
1	64-21 Canton de PAU n° 4	PAU 56 BV	0052 - Henri IV - Place Marguerite Laborde 0053 - Henri IV - Place Marguerite Laborde 0054 - Henri IV - Place Marguerite Laborde 0055 - Henri IV - Place Marguerite Laborde	Rues : de Bordeu, Bourbaki, Carnot (du n°43 bis à la fin), des Dames de Saint Maur, René Dorme, de la Gendarmerie, de Laussat (du n°1 à la fin), Lavigne, Manescau (du n°2 à la fin), Montpensier (du n°40 à la fin, du n°43 à la fin), Pasteur (du n°12 à la fin), de Segure, Viard, du Capitaine Guynemer Bld d'Alsace Lorraine (du n°61 à la fin) ; Place du Foirail (du 2 à la fin) ; Avenue de la Résistance (du n°18 à la fin). Rues : des Alliés (du n°1 à la fin), Carnot (du n°1 au n°31, du n° 2 à la fin), René Cassin (du n°1 à la fin), Cazaubon Norbert (du n° 1 au n°11, du n°2 au n°8), Emile Guichenné (du n° 68 à la fin), Louis Lacaze, Montpensier (du n°2 au n°24), Nogué, O'Quin (du n°1 à la fin), Palassou, Pasteur (du n°1 au n°5), , Raymond Plante, Tournante Plante, de la République, Docteur Simian (du n°1 à la fin), Michel Hounau (du 48 à la fin) ; Passages : de la République, des Halles ; Places : Marguerite Laborde (du n°2 à la fin), de la République ; Bld d'Alsace Lorraine (n°57 au n°59). Rues : Bargoin, des Trois Frères Bernadac, Camy, Carnot (du n°33 au n°43), Carrere, Duplaa, de l'Edit de Nantes, Lapouble, de Laussat (du n°2 à la fin), de Liège (du n°32 à la fin), Manescau (du n°1 à la fin), de Monpezat (du n°22 à la fin, du n°23 à la fin), Montpensier (du n°11 au n°41, du n°26 au n°38), O'Quin (du n°2 à la fin), d'Orléans (du n°2 au 2, du 4 à la fin), Pasteur (du n° 2 au n°10, du n°7 à la fin), Perpigna (du n°1 au n°5, du n°2 à la fin, du 7 à la fin) ; Place Albert 1er (du n°2 à la fin, du 3 à la fin) ; du Foirail (du 1 à la fin) ; Impasse Messin ; Avenue de la Résistance (du n°2 au n°16). Rues : des Anglais (du n° 1 à la fin, n°2), René Cassin (du n°2 au n°20), Castetnau (du n°18 à la fin, du n°19 à la fin), Despouirins (du n°2 à la fin, du n°5 à la fin), de l'Enfant Jésus (du n° 1 à la fin, du n°2 au n°12), Fénelon, Galos (du n°2 à la fin), Emile Garet (du n°14 à la fin, du n°55 à la fin), Emile Guichenné (du n° 1 au n°15, du n° 2 au n°42), Michel Hounau (du n° 1 au n°17 bis), Charles Lagarde (du n°1 à la fin), Lespy, de la Marne, de Namur (du n°1 à la fin), Jean Réveil (du n°1 à la fin, du n°2 au n°16 bis), Rivares (du n°2 à la fin), Saint François d'Assise (du n°1 au n°11, du n°2 au n°8), Docteur Simian (du n°4 à la fin), Solférino, Henri Faisans (du 56 à la fin) Places : Marguerite Laborde (du n°1 à la fin), Samuel Lestapis.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

43

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
2	64-19 Canton de PAU n° 2	PAU 56 BV	0056 - Les Fleurs - Av de Buros	Bureau de rattachement dérogatoire.	
2	64-27 Vallées de l'Ousse et du Lagoin	PONTACQ 2 BV	0001 - Mairie	Chemin de l'Aumette, Chemin de Barbe, Chemin de Bareilles, Chemin Barthazene, Chemin de Bero Biste, Chemin de Biraben, Chemin de la Caussade, Chemin du Château de Sévignac, Cote de Fleche, Chemin du Coustalat, Chemin de l'étoile, Chemin de la Fontaine du Hourquet, Chemin de Gassion, Chemin du Haut de Cote, Chemin Honguitoire, Chemin de Houchou, Chemin de Hounzet, Chemin des Jonquilles, Chemin de Meyracq, Chemin du Moulin de Marchan, Chemin Paradis, Chemin de Trabessat, Chemin Vieux de Lourdes, Impasse Dabantousse, Impasse de la Hounta, Impasse Marguerite de Navarre, Impasse du Moulin d'Escarre, Impasse de l'Ossau, Impasse de l'Ousse, Impasse du Pibeste, Impasse Pierre Peyrus, Impasse Salies, Impasse du Tonkin, Rue des Brouquets, Rue de l'Enterq, Rue de l'Estibete, Rue Faussa, Rue Gabriel Fourcade, Rue Gérard Gaston, Rue du Hameau de l'Aumette, Rue du Montaigu, Rue des Moulins, Rue du Moulin de Menjotte, Rue des Prés de Moureu, Rue Saint James, Rue du Stade, Rue Vincent de Bataille, Rue de la République (Côté impairs), Avenue Henri IV (Côté Pairs), Chemin de Gabastou, Route de Ger, Chemin de la Coste de Laban, Chemin de la Grange de Bernata, Chemin de Peyrignous, Chemin de Garlin, Rue Marquenave, Rue du Maréchal Foch, Route de Tarbes, Chemin du Sarrailh, Espace Fouriscot, Rue Vigneverger, Rue Jeanne d'Albret.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

44

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
2	64-27 Vallées de l'Ousse et du Lagon	PONTACQ 2 BV	0002 - Mairie	Chemin de la Barade Rouge, Chemin de Baylere, Chemin du Bedat, Chemin de Bertrande, Chemin de Cap Arre, Chemin Darré Alias, Chemin de Darre Bataille, Chemin Darre Fouchet, Chemin des Embarats, Chemin de Garroutet, Chemin de Gaspalon, Chemin de Gazost, Chemin des Higuieres, Chemin Hourmayou, Chemin de Janot, Chemin de Lempirou, Chemin de Loubie, Chemin Pere Marcq, Chemin de Pey, Chemin Rebielle, Chemin de Sarrieres, Chemin du Sausset, Chemin de Titou, Chemin Trey Lacoste, Chemin de Vialuquere, Impasse du Beout, Impasse Jean-Jacques Rousseau, Impasse de Spandelles, Impasse du Solor, Impasse Victor Hugo, Impasse Voltaire, Route de Saint-Vincent, Allée de l'Abat, Rue du Général Barbanègre, Rue de Baylette, Rue Beauvais Poque, Rue de Buron, Rue de l'école des Filles, Rue de l'église, Rue Georges Saint-Clair, Rue Honoré de Balzac, Rue Jean Baptiste Begarie, Rue Mesples, Rue du Pic du Midi, Rue du Pré du Roy, Rue des Remparts, Rue de la Vieille Horloge, Place Huningue, Place Saint-Laurent, Place du Barry, Place d'Estibayres, Rue de la République (Côté pairs), Avenue Henri IV (Côté impairs), Rue des Pyrénées, Avenue du Béarn, Route de Lourdes/Rd 940, Place du Corps Franc Pommies, Impasse Lemoine, Rue du Colonel Bethoy, Rd936 Bis/Déviation, Rue du Clos des Noisetiers, Rue de la Barade.	
1	64-25 Terres des Luys et Coteaux du Vic-Bilh	SAUVAGNON 2 BV	0001 - Salle communale 0002 - Salle communale	Partie de la commune située au Nord de la route de Caubios, puis du CD 216 jusqu'à l'intersection de la rue du Béarn. Partie de la commune située au Sud de la route de Caubios, puis du CD 216 jusqu'à l'intersection de la rue du Béarn.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

45

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
2	64-25 Terres des Luys et Coteaux du Vic-Bilh	SERRES-CASTET 3 BV	0001 - Salle du Belvédère	Allée des Aigrettes, rue des Aigrettes, chemin d'Amade, chemin las Barades, chemin Barroque, Le Clos Barroque, chemin des Barthes, chemin de Bayrou, impasse Jean Bebiot, impasse des Biches, chemin Biray, impasse du Bosquet, chemin Bourdalié, rue Jacques Brel, impasse Jacques Brel, chemin de Bualas, chemin Burgans, chemin Caribot, impasse du Caribot, Sentier du Caribot, chemin de la Carrère (côtés n°s impairs et pairs du 2 au 8), chemin de Cassou, rue des Champs, impasse du Château d'Eau, chemin de Chuquet, impasse des Colibris, allée du Coustalal, chemin Devèzes (n° 988 à 2329), impasse des Embarrats, Voie des Fées, chemin Ferrere, rue des Florales, allée de la Forestière, rue des Isards, chemin de Jachère, chemin du Lac, chemin Lacariou, chemin des Lanots, impasse des Lanots, impasse Lapedagne, chemin Lascaribettes, chemin de Lasdites, chemin des Lavoirs, chemin de Liben (côté n°s pairs de 28 à 990), chemin de Loulié, chemin de Mallecouronne, allée du Marboré, place des Marchands, chemin Marsaa, chemin des Marthes, route de Morlaas, chemin du Mouly, impasse du Mouly, impasse du Moun, chemin Mule, chemin de Navailles (côté n°s pairs), chemin de Pau (n° 2007 à 4188), allée Payri, chemin de Peyret, allée du Plaà, chemin des Prés, chemin du Prince, impasse Rayrot, Chemin Ripus, chemin de Saint-Armou, chemin des Terriers, chemin de Thibaut, impasse des Touyas, chemin Tristan, Impasses : d'Argentine, d'Uruguay, des Alouettes, Saint Julien, Allées : Bellevue, du domaine de Peyret, Impasse des Cygnes, Rue des Collines.	1er BV

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

46

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
2	64-25 Terres des Luys et Coteaux du Vic-Bilh	SERRES-CASTET 3 BV	0002 - Groupe scolaire Rue Aristide Finco	Rue d'Anglas, chemin des Arroutures, rue d'Artouste, rue d'Aspe, rue d'Aste Béon, rue de l'Aubisque, rue de l'Ayguelongue, rue d'Ayous, allée du Balaing, allée du Bénou, impasse de Béost, rue de Béost, rue de Bielle, rue Bilhères d'Ossau, rue de Bious Artigues, route de Bordeaux – RD 834 (n° 324 à 2432), allée des Brannes, rue des Brannes, rue du Bruscos, rue des Bruyères, allée des Cèdres, rue des Cerisiers, allée de la Clairière, chemin Devèzes (n° 18 à 387), rue des Eaux-Bonnes, rue des Ecoles, allée des Erables, rue de Fabrèges, rue Aristide Finco, rue des Fougères, allée du Gabas, rue des Gaves, allée du Gèes, allée du Gélis, rue des Genêts, impasse du Ger, impasse de Gère Belesen, rue de Gère Belesen, impasse de Gourette, rue de Gourette, impasse de Houert, chemin de Hourrègue, impasse de Hourrègue, chemin de l'Isle, impasse doüs Juncs, rue du Laaps, square de la Laïcité, rue de la Lande, allée du Larcis, place de Larlas, rue de Larlas, rue de Laruns, rue de Lescourre, rue du Ley, chemin de Liben (n° 1 à 13), allée de Lourdios, rue de Louvie-Soubiron, rue du Luy de Béarn, allée du Luzan, rue des Magnolias, chemin de Matelots (n° 533 à 999), rue des Marronniers, route de Montardon (RD 806), chemin Morlanné, impasse du Muguet, allée du Neez, rue Normandie-Niemen, allée de l'Ousse, allée de l'Oustau, rue de l'Ouzoum, chemin des Palombières, chemin de la Passade d'ou bi, chemin de Pau (n° 0 à 1779), impasse du Pebé, rue de la Pépinière, impasse de Pombie, rue du Pont Long, impasse du Pourtalet, rue des Prunus, rue des Pyrénées, allée des Quatre Saisons, place des Quatre Saisons, rue du Rey, rue de Sarrières, impasse du Stade, rue du Stade, rue des Tilleuls, allée des Tulipiers, rue du Tumulus, route d'Uzein (RD 716), allée du Valentin, rue du Valentin, rue de la Vallée d'Ossau.	

LISTE DES BUREAUX DE VOTE
du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

47

ARRONDISSEMENT DE PAU

Circonscription législative	Canton	Commune et nombre de bureaux de vote	Numéro et emplacement de chaque bureau	Limite de chaque circonscription (par rapport au bureau de vote considéré)	Bureau des électeurs sans attache précise
2	64-25 Terres des Luys et Coteaux du Vic-Bilh	SERRES-CASTET 3 BV	0003 - Mairie	Rue Jean Sebastian Bach, impasse de Baigt, impasse Beethoven, allée de la Bergère, route de Bordeaux – RD 834 (n° 2864 à 4206), rue Boudousse, chemin des Buissons, chemin de la Carrère (côté n°s pairs du 10 au 22), chemin de Castet, impasse de Cau, allée de la Chance, allée des Chênes, impasse des Chevreuils, chemin deu Chin, rue Croutzet, rue Frédéric Chopin, chemin Clos de Baix, impasse Clos de Baix, rue Claude Debussy, impasse des Ecureuils, impasse de Flandé, rue Charles Gounod, impasse des Griffous, impasse des Grives, chemin de Hiot, chemin de Labie, chemin Lahitte, chemin de Liben (côté n°s impairs de 17 à 999), allée Lully, rue Lully, rue du Lys, chemin de Matelots (n° 51 à 394), chemin de Moundy, rue Mozart, chemin de Navailles (côté n°s impairs), chemin de Passéré, allée des Perdrix, chemin Pescadou, chemin Picard, chemin Picard Prolongé, allée des Pinsons, allée des Pivoines, rue Maurice Ravel, rue des Rossignols, impasse Sansarricq, chemin de Saubole, route de Sauvagnon, allée des Sittelles, impasse des Taillades, impasse des Vignes, rue Antonio Vivaldi, impasse Richard Wagner, rue Richard Wagner, rue Joséphine Baker, Impasse des Hirondelles, impasse de la Chêneraie.	